

Brian Mulroney à la recherche d'un « lieutenant québécois »

ANALYSE

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney donnera bientôt le coup d'envoi à la nouvelle année politique par un léger remaniement de son conseil des ministres. Son objectif: donner plus de poids au Québec au sein de son gouvernement.

Ce remaniement (qui pourrait n'avoir lieu que dans quelques jours contrairement à ce qui avait été prévu) devrait voir l'émergence d'une sorte de lieutenant québécois au sein de l'équipe conservatrice. Pendant longtemps M. Mulroney a voulu jouer seul le rôle du « ministre senior » pour le Québec mais il s'est rendu à l'évidence qu'il lui fallait désormais partager ce rôle. Ce lieutenant québécois ne sera pas à proprement

parler un « Marc Lalonde conservateur » sur qui le premier ministre se reposera pour tout ce qui concerne le Québec. Ce sera un ministre qui assumera le leadership des dossiers économiques et qui viendra compléter le rôle que joue le ministre Roch LaSalle qui a déjà eu pour mandat l'été dernier de veiller à mettre sur pied une véritable organisation politique au Québec.

Ce remaniement que M. Mulroney avait annoncé un peu avant Noël lui permettra par ailleurs de faire entrer un peu de sang neuf à son cabinet. L'objectif à cet égard est de renforcer la présence ministérielle dans la région de Montréal.

Au point de départ, le premier ministre avait prévu effectuer ce remaniement cette semaine. À cette fin, on avait même laissé libre un après-midi à l'horaire ministériel entre une réunion du comité des priorités (cabinet restreint) qui se réunit aujourd'hui et demain

matin, et une réunion du conseil des ministres qui tient vendredi une séance spéciale. On indiquait toutefois hier au bureau du premier ministre que ce remaniement pourrait bien ne pas avoir lieu cette semaine.

Si le premier ministre prend un peu plus de temps que prévu pour mettre au point ce remaniement, il faut comprendre que la tâche se révèle plus complexe qu'on avait pu le penser au point de départ. Alors que la préoccupation originale était d'abord électorale et consistait à assurer plus de visibilité au Québec, le dossier Gulf a mis en lumière un problème plus profond: la faiblesse et l'influence restreinte exercée par les dix ministres québécois (si on compte M. Mulroney) dans les dossiers économiques. Il ne s'agit donc plus de simplement trouver des ministres qui vendront mieux les politiques conservatrices aux Québécois, mais de trouver des ministres qui peuvent exercer l'influence que les Québécois attendent d'eux.

Pour jouer le rôle de lieutenant québécois, M. Mulroney ne peut pour l'instant que faire appel à quatre ministres sénior. Il y a Marcel Masse mais celui-ci est déjà occupé à définir une politique culturelle canadienne et est considéré indispensable à son poste actuel. Il y a Roch LaSalle qui est déjà occupé à construire de toute pièce une machine électorale. Il y a enfin Robert René de Cotret et Michel Côté qui occupent déjà des ministères à vocation économique et qui pourraient tous deux graduer à des fonctions plus importantes.

Le premier ministre entend confier à l'un d'eux le ministère de l'Expansion industrielle et régionale. Un poste clé pour influencer les dossiers de développement économique. Le titulaire actuel, l'ontarien Sinclair Stevens, accepterait de laisser sa place pour des raisons de santé. Entre MM. de Cotret et Côté, le choix

Voir page 8: Lieutenant

ÉCONOMIE

TAUX HYPOTHÉCAIRES EN HAUSSE DE 0.5 %

Le dollar canadien vient d'asséner un coup de jarnac aux taux hypothécaires. La Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Royale ont donné le ton hier en portant de 9.75 % à 10.25 % leur taux de prêt sur hypothèque contracté pour un an. Par ailleurs, les taux accordés sur les comptes d'épargne augmentent également de 0.5 %.

Page 9

TÉLÉ-CAPITALE SUR LA VOIE DU SUCCÈS

Le grand nettoyage entrepris par la nouvelle administration de l'entreprise de radiodiffusion de Québec porte fruits. Au dire du président Paul Vien, la société retrouvera le rythme de croissance des années 1970 avec un bénéfice de près de \$ 8 millions.

Page 11

CULTURE

PARIZEAU AU TNM

L'ancien ministre des Finances de René Lévesque, Jacques Parizeau, a été élu au conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde, où Jean-Claude Label, président de la SGF, est devenu président. C'est une entrée en force du monde des affaires au sein d'une compagnie de théâtre qui sort à peine d'une crise financière majeure.

Page 5

HAÏTI De nouveaux heurts font quatre victimes

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP, Haï-presse, PL) — Une personne a été tuée par balle et trois autres blessées, lundi soir, par les forces de l'ordre, à l'issue d'une journée de manifestations antigouvernementales aux Gonaïves, la quatrième ville d'Haïti, a-t-on appris hier de source informée.

Des manifestations se déroulaient à nouveau hier dans la ville, à 152 km au nord-ouest de Port-au-Prince, où d'importants renforts militaires ont été envoyés par le gouvernement haïtien. Le commerce local a fermé ses portes et la grève scolaire est totale.

Lundi soir, le gouvernement haïtien a annoncé dans un communiqué qu'il avait pris toutes les dispositions nécessaires « pour maintenir l'ordre, la paix et sauvegarder la sécurité des familles à la suite des manifestations de rues attentatoires à l'ordre public qui se sont déroulées aux Gonaïves ».

La grève scolaire était également totale hier au Cap-Haïtien, deuxième ville d'Haïti, à 260 km au nord de Port-au-Prince, aux Cayes, à Jérémie, à Petit-Goave et à Miragoane, ville côtière à 100 km au sud-ouest de la capitale, où s'était également déroulée, lundi, une manifestation antigouvernementale.

Le commerce était également fermé à Port-au-Prince, rapportait hier l'agence Haï-presse, citant M. Hubert de Ronceray, ex-ambassadeur d'Haïti à l'UNESCO et opposant au président à vie haïtien, M. Jean-Claude Duvalier. « Les marchés se sont vidés et les magasins fermés », a déclaré, hier après-midi à Haï-presse, M. de Ronceray.

Plus tôt au cours de la journée, M. de Ronceray avait expliqué sur les ondes de Radio-Canada que les manifestations n'étaient pas des « mouvements spontanés ». « Il y a des

Voir page 8: Haïti



Photo CP

LIBRE-ÉCHANGE : RIESMAN RENCONTRE LES PROVINCES

La première réunion des fonctionnaires fédéraux et provinciaux sur le libre-échange s'est terminée hier sur une note d'optimisme. « Nous avons établi une base où les gouvernements se parleront avec respect et avec un esprit d'équipe », a soutenu hier M. Simon Riesman, responsable fédéral de la négociation avec les USA. M. Riesman estime que « des progrès ont été faits sur la question importante d'une base commune pour évaluer les données et les analyses (économiques) » de l'impact du libre-échange dans les provinces. D'autres réunions sont prévues. Un terrain d'entente devra être trouvé avant mars, et les négociations formelles avec Washington devraient débuter en mai ou en juin. La question du veto que veulent obtenir certaines provinces sur les discussions avec Washington n'a pu encore être abordée.

Ultimes pourparlers Ultramar-Ciaccia pour garder ouverte la raffinerie de Montréal-Est

PAUL DURIVAGE

Des pourparlers ont cours entre la société Ultramar Canada Inc. et le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. John Ciaccia, dans le but de garder ouverte la raffinerie de Montréal-Est et de sauver les 350 emplois qui y sont rattachés. Les opinions sont toutefois partagées quant à la possibilité réelle d'atteindre cet objectif.

Selon M. Ciaccia, la possibilité de trouver un acheteur pour la raffinerie Gulf de Montréal-Est est supérieure à 50 %. Son plan tel que dévoilé au DEVOIR, consiste à convaincre Ultramar de vendre la raffinerie com-

damnée par Gulf à un consortium formé de Gaz Métropolitain et d'un autre partenaire nord-américain qu'il n'a pas identifié. Une réponse est attendue avant la fin de la semaine.

Selon le président d'Ultramar, M. Jean Gaulin, il y a cependant peu de chances que renaisse l'usine de Montréal-Est. L'ancien président de Gaz Métropolitain rejoint par le DEVOIR, a réaffirmé qu'il n'était pas question pour Ultramar de participer au redémarrage des installations de Montréal-Est acquise à l'occasion de l'achat en bloc des actifs de distribution et de raffinage de Gulf Canada Ltée.

« Mais nous sommes toujours prêt à les

céder à un acquéreur éventuel, a-t-il ajouté soulignant du même souffle que cela était peu plausible. Aucun groupe ne nous a encore approché pour cela. Je vois d'ailleurs mal qui pourrait être intéressé alors qu'il n'y a toujours pas de marché pour ce pétrole et que d'importants investissements sont requis pour rendre l'usine compétitive ».

En fait, le meilleur dénouement possible semble être la revente du complexe pétrochimique montréalais de Gulf. Des pourparlers sont d'ailleurs en cours avec une tierce partie qui serait intéressée à l'opérer, a confirmé M. Gaulin. La réouverture de l'usine de phénol signifierait le rappel de près d'une centaine d'employés. Le ministre a pour sa

part lancé le chiffre de 200 travailleurs.

Ultramar a déjà récupéré les installations de stockage de la raffinerie de Gulf afin d'entreposer son pétrole raffiné à Saint-Romuald et destiné au marché montréalais. Quelques 90 personnes ont été requises pour ces opérations.

À moins d'un rebondissement imprévu, les facilités de production précédemment commandées par Gulf sont appelées à être démantelées et certaines pièces seront transportées à l'usine d'Ultramar à Québec qui en combinant les besoins des deux réseaux de distribution, pourra fonctionner à pleine capacité.



William Davis

WASHINGTON (PC) — Les émissaires spéciaux du Canada et des États-Unis sur les pluies acides recommandent un programme de développement de la technologie anti-pollution de \$ 5 milliards aux États-Unis, dans leur rapport qui doit être rendu public aujourd'hui, affirment des sources bien informées.

Rédigé par M. William Davis, pour le Canada, et Drew Lewis, pour les États-Unis, le rapport constitue le couronnement de neuf mois d'efforts en vue de débloquent l'impasse qui a jusqu'à présent empêché le Canada et son voisin de s'entendre sur la question de la pollution transportée d'un côté à l'autre de leur frontière commune.

Les sources affirment que le rapport ne

fixe aucune cible pour la réduction des émissions d'anhydride sulfureux provenant d'usines alimentaires au charbon. Le rapport met plutôt l'accent sur le développement d'une technologie destinée à combattre la pollution.

MM. Lewis et Davis ont été nommés en mars dernier par le président Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney. Ils ont été chargés de suggérer aux deux pays des solutions possibles au problème des précipitations acides, qui constitue, depuis des années, un des principaux sujets de litige dans les relations bilatérales.

Toujours selon ces sources, le coût du programme de \$ 5 milliards serait divisé également entre l'industrie et le gouver-

nement américains. Plusieurs Canadiens et Américains, favorables à des mesures de contrôle plus sévères des pluies acides aux États-Unis, estiment peu probable qu'une proposition aussi coûteuse soit adoptée par l'administration Reagan.

Un assistant du représentant Henry Waxman, un des principaux partisans d'une législation anti-pollution, considère que la proposition est une véritable imposture parce qu'elle ne recommande aucune réduction réelle des émissions toxiques.

Selon lui, il est « stupide » de dépenser \$ 5 milliards pour développer une technologie qui existe déjà.

Voir page 8: Pluies acides



Drew Lewis

RÉNOVATIONS L'ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE **CUISINES**

- CHÊNE
- PIN
- ÉRABLE
- MELAMINE
- STRATIFIÉ
- MÉRISIER

23 ANS D'EXPÉRIENCE... **À PRIX RÉDUIT**

NOS SPÉCIALITÉS

- SALLE DE BAINS
- SALLE DE JEUX
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS

RÉNOVATIONS L'ACADIE VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRÉAL

9725 BOUL. L'ACADIE OU **337-0702**

ESTIMATION GRATUITE

HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 10h à 17h
LUNDI À MERCREDI 9h à 18h
JEUDI ET VENDREDI 9h à 20h

Avec la véritable rentrée, les libéraux de Bourassa se lancent à la chasse aux crédits

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Depuis lundi, c'est la première véritable rentrée des 28 ministres du cabinet Bourassa: il leur faut sans délai plonger dans leurs dossiers, se retrouver dans les arcanes de leurs ministères... et faire la chasse aux crédits disponibles.

Même si leur nomination date déjà du 12 décembre, on peut parler de véritable début puisque les premières semaines ont été dominées par des activités parlementaires, puis par les activités sociales du temps des Fêtes, enfin par les vacances de Noël.

Un conseil des ministres se tient cet après-midi à Québec. En plus des dossiers chauds (relance de l'usine ITT à Port-Cartier, pétrochimie), il sera certainement question de la réorganisation administrative nécessitée par l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

En effet, certains postes ministériels ont été supprimés (habitation et protection du consommateur, enseignement supérieur, science et technologie, politique familiale), d'autres postes ministériels créés (Biens et services, Privatisation) tandis que certains autres se chevauchent (Commerce extérieur et Relations internationales par exemple).

Par ailleurs, le ministre de l'Indus-

trie et du Commerce, M. Daniel Johnson, fera d'ici mardi prochain des recommandations au Conseil du trésor au sujet de l'entente intervenue il y a un mois entre la Société des alcools du Québec et ses employés. Ce n'est qu'après l'étude de ces recommandations que le Conseil décidera s'il remettra ou non en question le contenu de l'entente. Selon le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, l'entente semblait avoir dépassé le mandat confié aux négociateurs patronaux de la SAQ et il avait demandé à M. Johnson de rencontrer le conseil d'administration de la société d'État pour obtenir des explications.

Cette rencontre a eu lieu avant Noël mais le Conseil du trésor n'a reçu que lundi le projet de convention collective, non encore signé par les deux parties.

D'ici la rentrée parlementaire le 11 mars prochain, les nouveaux ministres devront amorcer des actions en tenant compte des engagements électoraux et du discours inaugural, mais aussi des contraintes financières.

Car, en vertu du mini-budget déposé le 18 décembre, le Conseil du trésor assignera des nouveaux objectifs de crédits périmés aux différents ministères et organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars. Le Conseil réexaminera aussi

tous les dépassements budgétaires autorisés depuis avril dernier par le précédent gouvernement.

L'objectif est de trouver dans la machine administrative les \$50 millions qui financent les trois mesures fiscales prises il y a trois semaines par le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, suite aux engagements électoraux du PLQ: baisse d'impôt pour les hauts revenus, élimination de la taxe de vente sur certaines primes d'assurance, enfin abolition de la surtaxe sur l'essence dans certaines régions éloignées.

Or les deux mesures prises jusqu'ici, le gel des postes dans la Fonction publique au 19 décembre dernier et la diminution de 20% de la masse salariale consentie au personnel politique, ne suffiront pas pour atteindre \$50 millions, loin de là.

En plus du Conseil du trésor, deux comités ministériels ont maintenant été créés, l'un sur le développement économique, l'autre sur l'aménagement et le développement régional. Ils devraient tenir leur première réunion dans les prochains jours.

Le comité ministériel du développement économique est présidé par le ministre des Finances. Mais, selon le chef de cabinet de M. Lévesque, Mme Nicole Arbour, la liste des ministères qui composent ce cabinet n'a pas été encore officiellement établie et elle ne sera rendu publique qu'au

début de la semaine prochaine.

Le comité ministériel de l'aménagement et du développement régional est présidé par le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, également responsable du Développement régional. Y siègent les ministres des Affaires municipales, de l'Environnement, du Loisir-Chasse et Pêche et Tourisme ainsi que le ministre délégué aux Forêts et le ministre de l'Agriculture. Ces deux derniers ministres ne faisaient pas partie du dernier comité ministériel du gouvernement du Parti québécois.

Les autres comités ministériels existants sous le précédent gouvernement (Développement culturel, Développement social, Emploi et concertation) n'ont pas encore été recréés par le gouvernement Bourassa, ce qui laisse en suspens le personnel dépendant de ces secrétariats.

Jusqu'ici, les secrétariats des deux premiers comités ministériels demeurent rattachés au ministère du Conseil exécutif. L'une des premières nominations administratives que fera M. Roch Bolduc, secrétaire général par intérim du Conseil exécutif, sera celle du secrétaire général associé au Développement économique, fonction assurée par intérim depuis juillet par un sous-ministre adjoint à l'Industrie-Commerce, M. Michel Leguerrier.

Malgré son désaccord avec les conservateurs, Carole Jacques n'a pas l'intention de démissionner

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — La députée de Montréal-Mercier, Mme Carole Jacques, n'a pas du tout l'intention de quitter le Parti conservateur ou d'ab-

andonner son siège aux Communes, même si elle se dit en complet désaccord avec la décision de son gouvernement de permettre la fermeture de la raffinerie Gulf de Montréal-Est.

Dans un bref communiqué publié

hier à Ottawa, Mme Jacques a expliqué qu'elle voulait mettre un terme aux spéculations sur son avenir politique colportées depuis quelques jours par les médias suite à la décision prise par Investissements Canada de permettre la transaction Gulf-Ultramar.

«Je tiens à déclarer publiquement qu'il n'a jamais été question que cette décision m'amène à envisager de passer de l'autre côté de la Chambre des communes. Bien au contraire, comme je l'ai mentionné lors de ma conférence de presse du 23 décembre, je continuerai, en ma qualité de députée progressiste-conservatrice, à défendre les intérêts de mes commettants».

Par contre, cette décision de continuer à oeuvrer au sein du caucus conservateur n'a pas empêché Mme Jacques de critiquer encore une fois l'attitude de son gouvernement. «Il est vrai, a-t-elle ajouté, que je ne partage pas la position du gouvernement du Canada dans ce dossier. Néanmoins, je tiens à souligner que je suis plus que jamais déterminée à travailler avec acharnement afin de trouver des solutions aux problèmes qui accablent l'est de Montréal».

Le député de Terrebonne, M. Robert Toupin, le promoteur de l'offre d'achat de Gaz Métropolitain au sein du caucus conservateur, a lui aussi clairement indiqué qu'il n'était pas du tout satisfait de la façon dont les choses se sont déroulées dans cette affaire. Lundi, il a toutefois indiqué qu'il n'avait pas l'intention de rejoindre les rangs des libéraux si sa période de réflexion l'amène à démissionner.

En attendant, il est en train de préparer un rapport sur toute cette affaire et il le rendra public à la fin du mois. C'est à ce moment-là qu'il fera connaître sa décision.

De son côté, l'ex-ministre d'État aux Transports et députée de Rosemont, Mme Suzanne Blais-Grenier, a prétendu que le cabinet n'avait pas approuvé la conclusion d'Investissements Canada et la décision du ministre Sinclair Stevens d'approuver la transaction.

Si elle est en total désaccord avec cette décision, comme ses deux collègues, Mme Blais-Grenier n'a pas

pour autant ouvertement manifesté son intention de quitter le caucus conservateur ou d'abandonner son siège. Si elle disait, dans sa lettre de démission datée du 30 décembre, apprécier le geste de son gouvernement d'injecter dans Pétromont le capital requis pour assurer la survie de cette entreprise au cours des trois prochaines années (plus de \$50 millions), elle n'en a pas moins souligné, lors d'une entrevue, qu'elle doutait sérieusement que la pétrochimie québécoise puisse survivre au-delà de ce délai.

L'autre conservateur présent au dossier depuis ses débuts, le député de Duvernay Vincent Della Noce, a pour sa part rencontré le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, avant de se forger une opinion définitive sur la question.

«J'ai discuté avec le ministre pendant 50 minutes, a-t-il dit hier, et je suis maintenant satisfait à 95% des raisons invoquées pour approuver la vente de Gulf à Ultramar».

M. Della Noce affirme que Gaz Métropolitain n'avait pas vraiment fait d'offre d'achat précise et «lorsqu'elle l'a fait de façon non officielle, sur un bout de papier non signé, l'offre était toujours de \$40 millions inférieure à celle d'Ultramar». Par contre, il a quand même admis n'avoir jamais vu l'offre signée d'Ultramar de \$120 millions à Olympia and York.

Le député de Duvernay, qui a été longtemps le grand défenseur des détaillants d'essence indépendants et des consommateurs, en plus d'être l'ennemi juré des multinationales et plus particulièrement de Petro-Canada, estime que sa satisfaction ne sera complète que lorsqu'il aura en main le rapport du directeur des enquêtes sur les coalitions du ministère de la Consommation et des Corporations, que le ministre Michel Côté tarde à rendre public.

Le rapport O'Farrell, selon les dires du ministre Côté, indique que l'achat par Ultramar des installations de Gulf et la fermeture de la raffinerie de Montréal-Est ne serviraient pas nécessairement les intérêts des consommateurs.

Nakasone viendra en janvier consulter Mulroney avant le sommet de Tokyo

TOKYO (Reuter) — Le premier ministre du Japon Yasuhiro Nakasone quittera Tokyo le 12 janvier pour le Canada, premier d'une série de voyages qu'il veut effectuer dans les capitales occidentales en vue du sommet économique de Tokyo en mai.

Le Canada est le seul des sept pays occidentaux les plus occidentalisés dans lequel M. Nakasone ne se soit jamais rendu. A Ottawa, il écouterait les conseils du premier ministre, M. Brian Mulroney, sur la meilleure façon de réussir le sommet de Tokyo, indique-t-on de source gouvernementale.

M. Mulroney, qui entretient des relations étroites avec les présidents Ronald Reagan et François Mitterrand, pourrait favoriser une solution aux questions monétaires internationales qui opposent les deux chefs d'État, ajoute-t-on de même source.

M. Nakasone a déclaré à la presse le 1er janvier que le sommet de Tokyo était «important car ce serait la première réunion de la sorte depuis que le groupe des Cinq a décidé de faire baisser le dollar en septembre».

MM. Nakasone et Mulroney se sont rencontrés à deux reprises en 1985, à Moscou et à New York, et se verront deux fois au Canada: à Ottawa et à Toronto.

Leurs entretiens porteront sur le désarmement et la dénucléarisation, ainsi que sur une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, en faveur de laquelle Tokyo, Ottawa et Washington se sont



Yasuhiro Nakasone

Photo AP

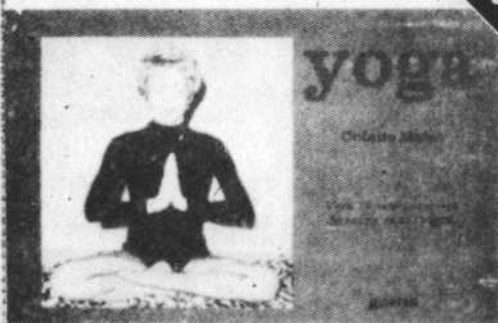
prononcés dans le but d'éviter une nouvelle vague de protectionnisme. La Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada, après les États-Unis, et le Canada est l'un des rares pays avec lesquels les échanges japonais soient déficitaires (à hauteur de \$648 millions en 1984 et de \$341 millions pour les 11 premiers mois de 1985).

M. Nakasone a indiqué que les deux pays discuteraient également de la situation dans la région pacifique et de la coopération entre pays de l'Atlantique et du Pacifique.

guérin
l'éditeur
qui
édite

YOGA
Colette Maher

ISBN-2-7601-0777-9 (288 p.)



La présente étude concerne le hatha yoga qui est d'abord un yoga physique par lequel on atteint le mental. Il mène à la découverte de soi à travers le corps. Cet ouvrage est un guide pratique indiquant des techniques simples de respiration, détente, concentration, méditation, et démontrant principalement les phases progressives d'une asana ainsi que les bienfaits qui sont rattachés à son exécution.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

LE DEVOIR NOTRE PROCHAIN CAHIER SPÉCIAL:

ÉDUCATION L'ÉCOLE MILIEU DE VIE

Un supplément qui rendra compte de la vie qui foisonne dans les écoles du Québec.

- Un véhicule publicitaire de choix.
- Un cahier à se procurer absolument!

Date de tombée — publicité:

24 janvier 1986

Date de publication:

7 février 1986

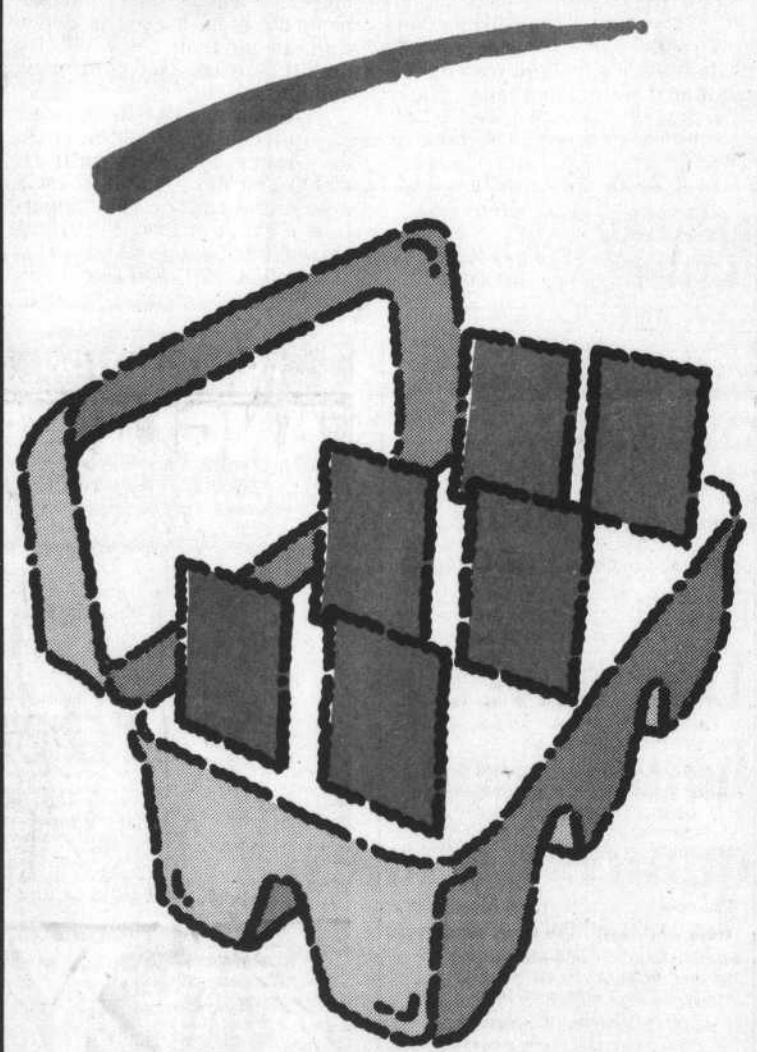
Contactez:

Francine Côté à 842-9645

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Nouveau

Vous pouvez les acheter à la demi-douzaine!



Une nouvelle idée vient d'éclorre à la S.T.C.U.M. Vous pouvez maintenant vous procurer 6 billets pour 5 dollars*: une économie de 17% sur chaque billet par rapport à l'achat à l'unité.

Et le billet, c'est tellement plus pratique... pas besoin de monnaie, pas d'attente aux loges du métro: vous pourrez passer directement par les tourniquets automatiques.

La demi-douzaine de billets, une autre idée fraîche qui vous facilite la vie!

*La demi-douzaine "tarif réduit" est aussi disponible pour seulement 2 \$.



**LA S.T.C.U.M.
VOUS FACILITE
LA VIE!**

«Nous le saurions»

La viande avariée au Canada: un mythe, disent les autorités

SYLVAIN BLANCHARD

« Il n'y a pas de viande avariée au Canada. Cette hypothèse avancée hier au téléjournal est complètement fautive, et donc non fondée. Le problème qui se pose concerne non pas la qualité des viandes, mais plutôt les conditions dans lesquelles travaillaient les employés des conserveries au moment où ont été effectuées les enquêtes des vérificateurs américains ».

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le directeur adjoint de la division d'hygiène des viandes à Agriculture Canada, M. André Gravel.

Révolté par la façon dont certains médias ont traité cette nouvelle lundi soir, M. Gravel affirme que « s'il y avait de la viande avariée au Canada, il y a longtemps que nous le saurions ».

M. Gravel fait ici allusion au fait que de nombreuses enquêtes ont été réalisées en 1985 au Canada, par la CEE notamment, et qu'aucune ne faisait référence à une pareille catastrophe.

« Au contraire, toutes ces études ont prouvé que la très grande majorité des conserveries canadiennes fonctionnaient dans des conditions satisfaisantes. La viande est l'une des denrées les plus inspectées. Si les Américains ont récemment refusé de laisser entrer une partie de notre production, c'est que peut-être des bris mécaniques sont survenus dans les camions qui les transportaient. Ce n'est peut-être pas le cas, mais c'est une hypothèse bien plus sérieuse que celle insinuant que la viande rejetée ait été contaminée ».

M. Gravel n'arrive pas à encore à comprendre ce qui a pu déclencher pareil vent de panique.

« Devant le refus des conserveries de dévoiler les documents de travail exposant les conclusions des enquêtes faites à leur endroit, les journalistes en ont déduit qu'il s'agissait d'informations compromettantes qui pouvaient bien mettre en cause la qualité des viandes qu'achètent les Canadiens ».

« À mon avis, il n'en est rien. Le refus des compagnies s'explique

d'abord par le souci qu'elle ont de vouloir éviter que ces informations soient lancées dans le public hors contexte, ou sans explication suffisante, ce qui pourrait nuire à leur rentabilité ».

Interrogé sur le contenu de ces documents, M. Gravel a indiqué qu'il n'avait pas accès à ces documents, et donc qu'il en ignorait la teneur, mais qu'à son avis il était fort probable qu'ils fassent état des conditions dans lesquelles sont traitées les viandes.

« Il est certain qu'on n'y parle pas de viande avariée, mais plutôt de détails, tels que la qualité de l'éclairage, de la désinfection des couteaux utilisés, de l'état des carcasses et des habitudes de travail des employés oeuvrant dans les conserveries du pays ».

Le Canada compte 535 conserveries. Elles ont toutes été inspectées une fois l'an dernier. Les plus importantes d'entre elles auraient même fait l'objet d'examen approfondis à quatre reprises par des vétérinaires Américains et des représentants de la Communauté Économique Européenne. « Aucun problème particulier n'a été signalé, précise M. Gravel en indiquant que si les conserveries canadiennes exportaient un produit impropre à la consommation elles ne détiendraient pas 40 % du marché américain ».

En soulignant que la production de 117 conserveries américaines avait été rejetée par Agriculture Canada au cours de la dernière année, M. Gravel mentionne d'autre part que le Canada exporte chaque année pour \$ 400 millions de viandes et que seulement un pour cent de l'ensemble des exportations est rejeté.

Pour sa part, le directeur général du Conseil des conserveries du Canada, M. Dave Adams, a déclaré hier à une station radiophonique du réseau anglais de Radio-Canada que toute cette histoire devait être analysée comme un bulletin scolaire.

« L'important, a-t-il dit, ce n'est pas que l'enfant ait obtenu 65 % en géographie, mais qu'il ait réussi à monter de grade. C'est la même chose pour nous. L'important, c'est qu'au bout de la ligne notre produit soit propre à la consommation. Et il l'est ».

Lise Bacon songe à fusionner en un seul les organismes de la loi 101

JEAN-PIERRE PROULX

La ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Lise Bacon, envisage l'hypothèse de fusionner en seul organisme, l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française, la Commission de protection de la langue française et la Commission de toponymie.

Mme Bacon a ainsi confirmé hier au DEVOIR ses propos tenus lundi soir à CFCF-TV. La ministre des Affaires culturelles estime que l'on consacre des « sommes énormes » à l'application de la loi 101. C'est donc par « souci d'économie » qu'elle a conçu cette hypothèse. « Le nombre de personnes qui y travaille est trop élevé, dit-elle. On avait prévu une décroissance de ces organismes mais il y a effectivement croissance. Il faut revoir cela ».

Vérification faite dans les rapports officiels de ces organismes, l'application de la loi 101 a, en 1984-1985, coûté au total \$16,651,065 contre

\$17,352,706 en 1983-1984, soit une diminution de 4%. Celle-ci est attribuable à l'OLF dont les dépenses sont passées de \$13,7 à \$13 millions. L'OLF a évidemment le mandat le plus lourd puisqu'il est en particulier responsable de la francisation des entreprises.

Par ailleurs, le nombre de postes « autorisés » a chuté, de 1983-1984 à 1984-1985, de 447 à 436 dans les quatre organismes. L'OLF comptait 363 postes en 1984-1985 contre 372 l'année précédente.

Il faudrait ajouter encore, les cinq ou six postes du ministère de l'Éducation affectés spécifiquement à l'application du chapitre de la loi 101 sur la langue d'enseignement.

Mme Bacon est par ailleurs tout à fait consciente qu'il faudra un changement à la loi 101 pour effectuer le regroupement des organismes précités. C'est pourquoi, dit-elle, « ce n'est pas demain » que cela se fera. D'ailleurs, a-t-elle précisé, personne ne travaille à cette hypothèse au sein de son ministère et il s'agit donc pour



Lise Bacon

l'instant d'une réflexion personnelle.

Mme Bacon, qui est aussi membre du Conseil du trésor, constate que l'appareil gouvernemental est chargé. L'application de la loi 101 coûte très cher. Il n'est par ailleurs, a-t-elle insisté, aucunement question

de changer la loi elle-même. « On veut l'appliquer mais avec le moins de monde possible. Il s'agit de changement administratif et non de changement sur le fond ».

Mme Bacon rencontre par ailleurs demain jeudi les présidents des quatre organismes précités. Le président du Conseil de langue française, M. Jean Martucci, a indiqué au DEVOIR que cette rencontre était souhaitée de part et d'autre et qu'on n'avait pas établi d'ordre du jour formel. M. Martucci a pris connaissance de la déclaration de Mme Bacon sur ses hypothèses de fusion par les médias. Mme Bacon a d'ailleurs confirmé au DEVOIR ne leur avoir pas soumis encore.

M. Martucci nous a enfin déclaré se réjouir de ce que la loi 101 n'ait pas constitué un enjeu au cours des dernières élections ce qui signifie, a-t-il dit, qu'on en accepte les grandes lignes. « M. Bourassa, a-t-il conclu, a d'ailleurs confirmé que le nouveau gouvernement n'avait pas l'intention de bouleverser la loi ».

Le CSF veut la bonification du régime de rentes du Québec le plus rapidement possible

RENÉE ROWAN

Le Conseil du statut de la femme (CSF) craint que les orientations de la politique québécoise de sécurité du revenu à la retraite avancées dans le document de consultation *Agir maintenant pour demain*, particulièrement en ce qui concerne la bonification du régime des rentes du Québec (RRQ), demeurent sans lendemain.

Dans un avis déposé auprès du gouvernement péquiste à la veille des élections et qu'il vient de rendre public, le Conseil, tout en appuyant les propositions formulées par l'ex-ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, en demande la mise en œuvre dans la meilleurs délais et réclame un échéancier.

En 1983, les revenus moyens des femmes ne représentaient au Québec que 53,5 % de ceux des hommes. Cette situation est le présage de la pauvreté à la retraite. D'où la nécessité, insiste le CSF, non seulement d'assainir le RRQ, mais de le bonifier en haussant les prestations.

En somme, soutient le Conseil, toute modification au financement au RRQ qui signifierait une hausse des cotisations devrait être l'occasion d'un réaménagement et d'une bonification.

Tout en se déclarant d'accord avec les objectifs de la réforme proposée dans le document *Agir maintenant pour demain*, le CSF tient à un certain nombre d'objectifs dont un revenu à la retraite qui permette aux personnes âgées d'échapper à la pauvreté; la reconnaissance du RRQ comme principale garantie de préservation du niveau de vie à la retraite; la mise en place d'un système

de sécurité du revenu à la retraite mieux adapté aux besoins des femmes; la reconnaissance adéquate de l'égalité des conjoints dans le couple; la reconnaissance de l'apport social des parents et l'abolition de toute discrimination selon le sexe dans le calcul des rentes.

Le Conseil suggère que la bonification du RRQ soit assurée en modifiant le maximum des gains admissibles, le taux de remplacement des gains d'emploi et la durée de la période cotisable. Le CSF préconise que le taux de remplacement soit éventuellement porté à 50 % de la totalité des gains d'emploi assurables.

Actuellement, la Régie ne permet à une conjointe de fait reconnue que l'admissibilité à la rente de conjoint survivant. Le CSF considère que les conjointes de fait reconnues devraient bénéficier des mêmes avantages que les conjointes légales.

Dans son document de consultation le gouvernement propose de transformer le partage des crédits de rente au moment du divorce qui n'avait lieu que sur demande en partage automatique et obligatoire avec possibilité de renoncer.

Le CSF accueille favorablement cette modification tout en souhaitant, cependant, que ce droit ne soit pas assorti d'une clause de renonciation et qu'il soit accessible aux conjoints séparés et aux conjoints de fait reconnus s'ils le désirent.

Le gouvernement propose le partage obligatoire et automatique de la rente au moment de la retraite avec une clause de reconciation et cela, uniquement pour les conjoints légaux.

Le Conseil voit, là aussi, une amélioration par rapport à la situation actuelle. Il considère toutefois légitime qu'ici encore l'on partage plutôt les crédits de rente que la rente elle-même, ce qui présenterait des avantages certains au moment du décès et cela, sans clause de renonciation. Cette possibilité, estime-t-il, devrait être aussi offerte aux conjoints de fait reconnus qui désirent s'en prévaloir.

Concernant l'approche explorée par le gouvernement pour le versement d'une rente de conjoint survi-

vant transitoire, le CSF recommande que le gouvernement examine différentes avenues en vue d'offrir une rente de conjoint survivant plus élevée qu'à l'heure actuelle, mais transitoire.

Le CSF estime important de conserver à la conjointe survivante le droit de choisir entre la rente transitoire et la rente viagère en fonction de ses conditions de vie particulière.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1992
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Belair

Comptables agréés
75
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8 (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5A6 (568-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale: Moore, Stephens & Co

SANTÉ-BEAUTÉ AU BOUT DES DOIGTS
Apprenez à harmoniser votre énergie avec Jacques Staehle, spécialiste mondial de la DIGITOPONTURE
auteur de 9 livres dont «La Santé par la médecine douce» et «Effacez vos douleurs» (traduit en 9 langues).
Quelques minutes peuvent suffire pour effacer une migraine, un mal de dos, la fatigue, le stress.
Comment éviter: constipation, insomnie, grippe, appétit exagérée, tabagisme.
Les cours sont offerts à Montréal, Hull, Rimouski, Val d'Or, Québec.
Prochain cours à Montréal, mardi 29 janvier 4 et 25 février de 19h à 22h. Dimanche 2 et 9 février de 10h à 17h.
Pour information: Nature Beauté Santé B.P.: 471 Piedmont (JOR 1KO) tél.: (514) 229-5965 (matin)

CONVERSATION ANGLAISE
La session débute la semaine du 20 janvier.
jour — intensif du lun. au vend.
90\$ (90 hrs — 6 sem.)
Soir: lun. au vend.
80\$ (90 hrs — 14 sem.)
Test de classement: 14, 15 et 16 janvier de 9h à 12h de 18h à 21h
En collaboration avec le service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.
Pour plus amples renseignements téléphonez-nous au **277-3323**
5550 avenue du Parc Succursale Internationale MONTRÉAL

SAVINI
TOI ET MOI AU SAVINI
Lunch d'affaires à partir de 6,75\$
11h30 à 2h30 — 17h30 à 2h30
Fermé le dimanche
3820 boul. St-Laurent, Mtl, 845-3326

Le Pêché du Gourmand
Spécialité: Cuisine française
Soirée (à partir de 6 hrs)
Table d'hôte gastronomique
200 St-Paul, Ouest (Vieux-Montréal) Montréal, QC. H2Y 2S8
Réservation Tél.: 845-5455

JACKET DUVET
— imperméable
— doublure détachable
— matériel "airstream"
Val. rég. \$350
EXXA **\$129** homme/femme
MANTEAU DUVET
Ord. \$300
EXXA **\$99**
EXXA 1477 Mansfield 843-6248

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à **CÉGÉPHONE (514) 271-1124** du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain

500 VENDUS

C O N D O M I N I U M S

L'architecture et la construction exceptionnelles du Sanctuaire du Mont-Royal nous ont valu de prestigieux trophées. Mais notre plus grande fierté reste le succès retentissant que connaît notre concept. Avec la vente de son 500e condominium, le Sanctuaire est devenu le premier ensemble résidentiel à atteindre

un tel sommet dans l'est du Canada. Pareille réussite ne tient pas du hasard. Comme peuvent en témoigner un millier de résidents, le Sanctuaire du Mont-Royal offre un cadre de vie incomparable, élégant et raffiné, conçu en fonction de ceux qui y vivent. Demandez-leur. Ou mieux encore, venez voir; une visite vaut mille mots.

le sanctuaire du mont-royal
Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS. 1 ch. à coucher: 1,036 pi. car. + \$115,000 +/2 ch. à coucher: 1,274 pi. car. + \$142,500 +/3 ch. à coucher: 1,711 pi. car. + \$193,000 +/Penthouses: 2,238 pi. car. + \$425,000 + (SELON DISPONIBILITÉ)

INFORMATIONS INTERNATIONALES

En cas d'agression

Téhéran se portera à l'aide de Tripoli

FRED A. REED
collaboration spéciale

L'Iran viendra en aide à la Libye en cas d'intervention américaine, a-t-il déclaré au DEVOIR un porte-parole de l'ambassade de la République islamique à Ottawa. « Le gouvernement iranien se portera à la défense de la Libye en cas d'agression militaire américaine ou israélienne, nous a-t-on affirmé. Ceci inclurait l'envoi de combattants islamiques iraniens si nécessaire. »

Annulée peu après que des menaces d'une possible riposte aux attentats des aéroports de Rome et Vienne eurent été formulées tant à Washington qu'à Jérusalem, la démarche iranienne devance ainsi celle des 22 pays membres de la Ligue arabe qui affirmeront samedi leur soutien à la Libye en cas d'attaque.

La prise de position iranienne découle en effet de son engagement au Front révolutionnaire, alliance tripartite regroupant, outre le régime intégriste de l'ayatollah Khomeini et la Libye du colonel Kadhafi, la Syrie. Lors d'une entrevue réalisée à Téhéran avant la prise par un commando palestinien du paquebot italien *Achille-Lauro* mais dont les propos jettent une lumière tout actuelle sur la politique de son gouvernement, M. Hossein Sheikholeslam, ministre adjoint aux Affaires étrangères de la République islamique, devait préciser autant les enjeux que la motivation iranienne.

« Les superpuissances, les États-Unis en particulier, veulent imposer leur propre volonté au Moyen-Orient, nous a-t-il déclaré. Les trois pays membres du Front révolutionnaire s'érigent contre de telles solutions imposées, ainsi que contre ce plan de paix qui n'apporterait aucune paix à la région. Ils se sont résolus à coordonner leurs actions afin de protéger leur indépendance, en rejetant ainsi toute solution imposée par les grands dans la région, surtout en ce qui a trait à la question palestinienne. »

« La solution proposée par les superpuissances à cette question est l'exemple parfait de l'anéantissement de droits nationaux. Pour nous, les trois pays alliés, il s'agit d'y faire éviter la capitulation et de chercher des moyens à parvenir à l'indépendance véritable. »

On sait que Téhéran a observé le mutisme total suite aux attentats de Rome et Vienne, ce que le porte-parole de l'ambassade ira-

nienne a qualifié de « normal ». Puisqu'il s'agit d'El Al, les lignes aériennes du pays qui occupe illégalement Jérusalem, a-t-il ajouté, Téhéran s'est gardé de tout commentaire.

Il n'en demeure pas moins vrai, a-t-on affirmé, que la République islamique réprovoque tout acte terroriste, soulignant à cet égard la condamnation à de longues périodes d'emprisonnement par une cour iranienne des responsables du récent détournement sur Téhéran d'un avion des lignes saoudiennes. Ce faisant, le porte-parole de la diplomatie islamique ne faisait que reprendre les grandes lignes de la politique iranienne sur le terrorisme, telles que M. Sheikholeslam les avait exposées.

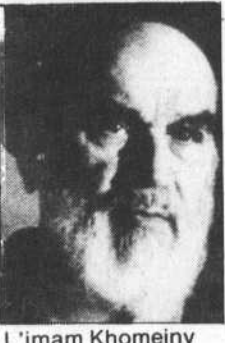
Plutôt mal vu à la capitale iranienne, l'enlèvement en juin du Boeing de la TWA par des chiites libanais a permis aux autorités islamiques à la fois de se démarquer des ac-

tions de commando isolé, et de rétorquer aux accusations du président Reagan décrivant l'Iran comme étant l'un des cinq pays foyers du terrorisme international.

(On signale que les ténors de la lutte antiterroriste à Washington se sont soigneusement abstenus de pointer la République islamique du doigt suite à la dernière flambée d'attentats.)

Toujours selon le ministre adjoint des Affaires étrangères d'Iran, la République islamique s'oppose au terrorisme sous toutes ses formes. « Nous condamnons sans équivoque la terrorisation de gens innocents, nous a-t-il déclaré. Mais il nous faut peut-être nuancer davantage. Le terrorisme, c'est avant tout l'entreprise de création de la peur. »

Source principale du terrorisme aujourd'hui ? Ce sont surtout les grandes puissances, répliqua M. Sheikholeslam, reprenant ainsi l'analyse que l'on fait à Téhéran, selon laquelle certaines formes de terrorisme ont au moins le mérite d'être compréhensibles, même si elles ne sont jamais justifiables. « Les grands l'exploitent à leurs propres fins et ils en bénéficient, dit-il. Ils s'emploient, par le truchement de leurs médias, à menacer d'autres pays. Peut-être nos divergences avec d'autres à ce sujet découlent du fait que ceux-ci ne font pas une analyse globale du phénomène. Y a-t-il vraiment une distinction qui puisse se faire entre le terrorisme des couteaux et des pistolets, et celui exercé par les superpuissances quand ils menacent les populations civiles d'un pays ? »



L'imam Khomeini

En tournée en Afrique du Sud

Des parlementaires américains ne pourront rencontrer Mandela

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — L'administration pénitentiaire a annoncé hier que les six parlementaires américains actuellement en visite d'information en Afrique du Sud ne seraient pas autorisés à rencontrer M. Nelson Mandela, le chef historique du Congrès national africain (ANC), qui est incarcéré.

Un porte-parole de l'administration a confirmé que la demande des représentants américains, arrivés la veille à l'invitation du Conseil sud-africain des Églises (SACC), avait reçu une réponse négative mais il a refusé d'en donner les raisons.

La délégation américaine, conduite par deux adversaires déclarés de la politique d'apartheid, les démocrates William Gray (Pennsylvanie) et Walter Fauntroy (Washington, DC), s'est promenade dans Soweto hier à la veille d'une entrevue avec le président Pieter Botha.

Avant de s'aventurer dans ce quartier particulièrement déshérité de Soweto, les six représentants ont rencontré des dirigeants du Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (CUSA), qui leur ont suggéré qu'ils feraient mieux de faire campagne — chez eux — pour un renforcement des sanctions économiques américaines à l'encontre de l'Afrique du Sud, plutôt que de se déplacer.

Le président du CUSA, M. James Mndaweni, leur a dit : « Si vous êtes venus pour voir le mal, vous êtes dans le bon pays. Mais nous demeurons sceptiques et nous doutons des résultats de votre visite ici. »

M. Gray a déclaré ensuite aux journalistes qui l'accom-

pagnaient qu'on pouvait difficilement douter de la sincérité de son combat contre l'apartheid car le programme de sanctions qu'il avait présenté au Congrès allait beaucoup plus loin que celui finalement adopté l'an dernier par le président Ronald Reagan.

Au sortir d'un taudis à Soweto, M. Gray s'est montré indigné : « C'est pire que tout ce qu'on peut voir dans le nord-est de Washington (le quartier le plus pauvre de la capitale américaine). Pas d'eau courante, pas de toilettes... »

Enfin, des grèves et des licenciements massifs affectent en ce moment l'industrie minière sud-africaine, dont l'un des géants, Gencor, a licencié lundi 20,000 de ses 30,000 ouvriers employés dans quatre mines de platine situées au Bophutatswana, un bantoustan indépendant (non reconnu comme tel par la communauté internationale) situé au nord-ouest de Johannesburg.

Les licenciements décidés de façon irrévocable lundi font suite à des grèves déclenchées jeudi dernier. Dix mille mineurs devaient en principe continuer à travailler. Hier matin, cependant, 2,000 d'entre eux seulement étaient à leurs postes de travail et l'extraction de platine se trouvait pratiquement arrêtée.

Le conflit porte sur les conditions de travail et les salaires, mais la question de fond concerne la non-reconnaissance du syndicat national des mineurs (NUM) par le gouvernement du Bophutatswana.

LE MONDE EN BREF

■ Pendjab : six morts

NEW DELHI (AFP) — Une personne a été tuée et deux autres blessées hier soir, au cours de deux fusillades attribuées à des séparatistes sikhs, à Amritsar (Pendjab, nord-ouest de l'Inde), ce qui porte à six le nombre de morts au cours d'affrontements ces dernières 24 heures dans cet État, a indiqué hier l'agence indienne PTI (*Press Trust of India*). À Jalandhar, deux personnes ont été tuées lundi et deux autres blessées — l'une d'elles est morte hier — quand des tireurs ont ouvert le feu sur un groupe de personnes regroupées autour d'un réchaud à pétrole, a précisé l'agence. Lundi soir, rappelle-t-on, des tireurs ont tué deux personnes et en ont blessé une autre, en faisant feu sans discrimination sur la foule qui quittait une séance de cinéma à Zira, dans le district de Firozpur.

■ Bonner sera opérée

BOSTON (AFP) — Elena Bonner, l'épouse du dissident soviétique Andreï Sakharov, devra subir prochainement une opération du cœur, le traitement de sa maladie par moyen pharmaceutique ayant échoué, ont indiqué lundi à Boston sa famille et ses médecins. « Elle sera sans doute opérée bientôt, mais aucune date n'a encore été fixée », a indiqué son gendre Efrém Yankelevitch. Mme Bonner, victime d'une crise cardiaque en 1983, souffre de problèmes artériels. Elle est venue aux États-Unis en décembre dernier de Gorki, en Union soviétique, où le couple Sakharov est en exil intérieur, pour voir sa famille et se faire soigner.

■ Le meurtrier des touristes israéliens se suicide

LE CAIRE (AFP) — Le policier égyptien Suleiman Khater, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir tué sept touristes israéliens dans le Sinaï, le 5 octobre dernier, s'est pendu à l'infirmerie de sa prison, a annoncé l'agence officielle égyptienne MENA. Suleiman Khater avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité par le tribunal militaire de Suez, qui l'a reconnu coupable de meurtre. Suleiman Khater, 25 ans, souffrait de bilarziose, selon le communiqué officiel de la direction des affaires pénitentiaires, qui a annoncé sa mort. L'avocat de Suleiman Khater, Me Abdelhalim Ramadhane, a mis en doute la thèse du suicide et a laissé entendre que son client avait été assassiné.

ULSTER
Trois détenus cessent leur jeûne

LONDRES (Reuter) — Trois détenus républicains en Irlande du Nord ont cessé leur grève de la faim lundi soir après que l'administration britannique eut, sur les instances de Dublin, accepté de revoir leur cas, a-t-on déclaré hier de source gouvernementale.

L'intervention irlandaise a contribué, dit-on, à convaincre les trois hommes — Robert Tohill, Gerard Steenson et Thomas Power — de renoncer au jeûne qu'ils observaient depuis cinq à 19 jours, selon les cas, pour obtenir le réexamen rapide en appel de leurs peines.

Ils figurent parmi 27 membres de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) condamnés pour divers crimes et délits par une juridiction sans jurés et sur la base du témoignage non corroboré d'un ancien membre de l'INLA devenu informateur. Les 27 condamnés étaient prêts à se joindre au jeûne au rythme d'un par semaine.

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTECOURS DU SOIR
SESSION HIVER 86

Anglais 104	Anglais élémentaire	Lundi
Anglais 301	Anglais intermédiaire I	Lundi
Anglais 302	Anglais intermédiaire II	Lundi
Arts plastiques 902	Organisation spatiale	Mardi
Chimie 901	La chimie et le monde moderne	Mardi
Économique 935	L'économie du Québec	Mardi
Espagnol 101	Espagnol élémentaire I	Lundi
Espagnol 201	Espagnol élémentaire II	Mardi
Espagnol 301	Espagnol intermédiaire I	Mardi
Espagnol 411	Introduction à la civilisation espagnole	Lundi
Français 911	Français écrit	Mardi
Français 302	Discours narratif (roman)	Mardi
Français 402	Essai	Mardi
Français 934	La littérature américaine	Jeudi
Géographie 214	Géographie politique	Jeudi
Histoire 951	Hist. du Québec de 1867 à nos jours	Jeudi
Informatique 919	Intro. au langage Pascal	Mardi
Mathématiques 101	Complément de mathématiques	Lun. & Merc.
Mathématiques 337	Statistique	Lun. & Merc.
Philosophie 201	L'être humain et son milieu	Mardi
Philosophie 401	Éthique et politique	Jeudi
Psychologie 102	Psychologie générale	Mardi
Sciences politiques 951	Problèmes internationaux contemporains	Mardi
Sciences de la religion 384	Les sectes religieuses	Jeudi
Sociologie 980	Administration et relations humaines	Lundi

Début des cours: 20 janvier

COURS INTENSIFS:

Bloc 1: 3 fins de semaine

13 - 14 - 15 février

20 - 21 - 22 février

27 - 28 fév. - 1er mars

Astro 926 - Astronomie

Fra. 202 - Théâtre

Bloc 2: 3 fins de semaine

3 - 4 - 5 avril

17 - 18 - 19 avril

1 - 2 - 3 mai

Art 901 - Arts plastiques

Inf. 918 - Intro. au langage Basic

SOC 972 - Sociologie des loisirs

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:

Collège André-Grasset
1001 Crémazie est, Montréal H2M 1M3
381-4293

PHILIPPINES

Corazon Aquino a le vent en poupe

MANILLE (Reuter, AFP) — Donnée au départ perdante, Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition à la présidence des Philippines, est considérée après quelques semaines de campagne comme favorite du scrutin du 7 février, du moins aux yeux de ses partisans et de nombreux observateurs.

« Mais il ne faudrait pas gagner à l'élection pour ensuite perdre au dépouillement », déclare-t-elle à ses fidèles.

À l'ouverture de la campagne officielle le 9 décembre, pratiquement personne ne lui donnait la moindre chance de battre le président Ferdinand Marcos.

À présent, la majorité des gens croient qu'elle a l'avantage. L'opinion de l'homme de la rue semble être que « Cory » gagnerait aisément au cours d'un vote honnête, mais peu pensent qu'il le sera.

La violence et la fraude ont toujours marqué les élections philippines, et rien n'indique que ce sera différent le 7 février.

Au pouvoir depuis 20 ans, M. Marcos proclame qu'il bénéficie du soutien du peuple pour un nouveau mandat de six ans, qui devrait lui permettre de revigorer une économie sur le déclin et d'écraser l'insurrection communiste.

Le chef de l'État philippin affirme bénéficier, selon des sondages d'opinion privés, d'une avance « incroyable » sur son adversaire, veuve du chef de l'opposition Benigno Aquino, assassiné à son retour d'exil aux États-Unis en août 1983.

Le Mouvement pour une nouvelle société, le parti de M. Marcos, a un appareil qui fonctionne à merveille jusqu'à l'échelon des villages. La plupart des notables, à tous les niveaux, en sont membres. Mais il reste à savoir si le président jouit du soutien d'une majorité de la population.

Mme Aquino et son colistier, M. Salvador Laurel, soutiennent que ce soutien leur est acquis, en dépit de leur manque de fonds.

En quatre semaines de campagne, ils ont visité 24 des 73 provinces du pays, attirant une foule enthousiaste à leurs meetings. M. Marcos, pour sa part, n'a pu réunir que des foules peu

animées et relativement modestes à l'occasion de quatre sorties hors de la capitale.

La participation aux meetings ne reflète pas nécessairement les intentions de vote, mais les dirigeants de l'opposition croient qu'elle constitue le meilleur indice, et disent pouvoir recueillir au moins 70 % des suffrages dans une élection honnêtement conduite.

M. Marcos s'est engagé à que l'élection se déroule effectivement ainsi, et a qualifié d'absurdes les prétentions de

ses adversaires. « L'opposition fait beaucoup de bruit, mais c'est probablement tout ce qu'elle produira, du bruit », dit-il.

Le président ayant démenti à maintes reprises que son état de santé était précaire, l'opposition croit que son manque de vigueur électorale reflète des intentions cachées.

« Il se peut que Marcos prépare déjà des justifications pour réimposer la loi martiale et annuler l'élection », a déclaré une personnalité

de l'opposition qui a demandé à ne pas être nommée.

Pour l'ancien ministre de l'Information, M. Francisco Tatad, « toute analyse de la situation politique actuelle doit être basée sur l'hypothèse de départ que Marcos n'est pas disposé à perdre ».

Mme Aquino, qui croit elle aussi à l'existence d'un plan secret du président, s'est nettement affirmée au cours de ces quelques semaines de campagne électorale.

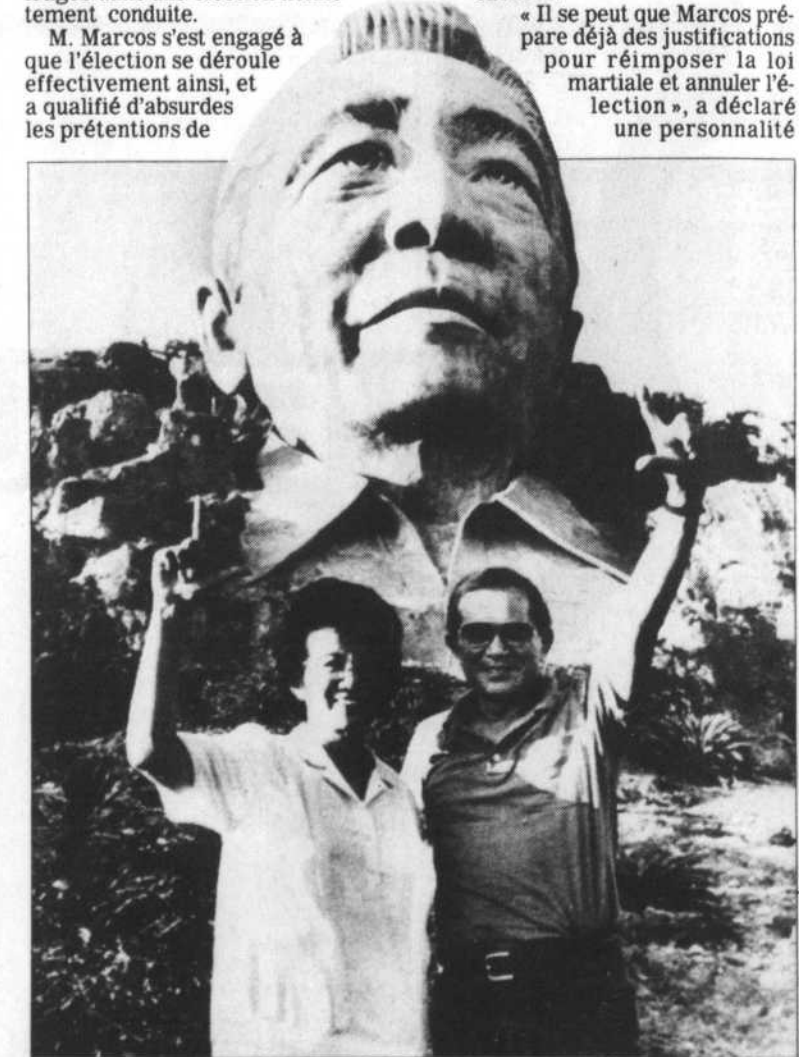
Candidate réticente qui jugeait que d'autres étaient « infiniment plus qualifiés » qu'elle, « ménagère toute simple », elle est devenue une prétendante active à la magistrature suprême, après qu'un million de personnes eurent signé une pétition en sa faveur.

« Si je peux inspirer des millions de Philippines à voter pour moi et à m'élire, je crois que je n'aurais aucun problème à inspirer 50 hommes et femmes zélés, honnêtes et qualifiés, à m'aider à gérer le gouvernement », dit-elle maintenant avec beaucoup moins de timidité. « Si Marcos a été incapable en 20 ans de tenir sa promesse consistant à rendre leur grandeur aux Philippines, comment pourrait-il le faire en six ans ? »

Si elle était élue, Mme Aquino réduirait les pouvoirs de la présidence, libérerait tous les prisonniers politiques et négocierait un cessez-le-feu avec la guérilla communiste, estimée à 15,000 maquisards.

Hier, Mme Aquino a déclaré par ailleurs que la décision du Parti communiste philippin (CPP, interdit) d'appeler au boycott de l'élection du 7 février prochain ne compromettrait pas ses chances de succès. « Le mouvement de boycottage (des élections générales du mois de mai 1984) n'avait pas été très significatif... Je ne pense pas qu'il le soit plus cette année », a déclaré la candidate de l'opposition à des journalistes, rejetant à nouveau tout lien avec les communistes.

« C'est le peuple qui soutient ma candidature, pas les Américains ou les communistes », a déclaré la candidate de l'opposition devant 1,500 personnes réunies à Tabuk.



Devant une statue de M. Marcos, Mme Aquino et M. Laurel font le « L » de Laban (combat), symbole de l'opposition.

VENTE "COUP de SOLEIL"

MONTRES!
Rabais de 40 à 60% sur les prix suggérés

Plus de 1600 modèles différents. Marques réputées: SEIKO, LASSALE, BULOVA, PULSAR, CITIZEN, LONGINES, OMEGA, MICHEL HERBELIN, CONCORD, BAUME & MERCIER, MOVADO et PIAGET à prix d'escompte réduits encore plus.

BIJOUX!
Rabais de 10 à 50% sur nos prix d'escompte

Boucles d'oreilles, pendentifs, bagues en diamant, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux en or et en argent... tout est à prix réduit!

**De lundi le 6 à mercredi le 8, jusqu'à 18h.
Jeudi le 9 et vendredi le 10, jusqu'à 21h.
Samedi le 11, jusqu'à 17h.**

CM MICHAUD

BIJOUTERIE C.M. MICHAUD
937 est, Bélanger, Montréal
279-4527

ARTS ET SPECTACLES

Second Regard et le livre

LIVRES

JEAN ROYER

Les vœux du monde du livre pour 1986 seraient sans doute de voir le gouvernement réaliser une véritable politique de la lecture et les médias électroniques introduire à leur grille-horaire de véritables informations sur le livre et la littérature québécoise.

Actuellement, les réseaux de télévision et la plupart des stations de radio se contentent de nous donner au compte-gouttes et à la chronique des topos presque publicitaires sur ce qu'on appelle les *best-sellers* et les livres de consommation courante. Pour tout dire, la littérature québécoise n'a pas toujours droit de cité sur nos ondes.

Radio-Québec, qui a un mandat de télévision éducative, n'a même pas d'émission littéraire à son horaire. On se contente de quelques chroniques à *Télé-Services*, comme à *Télé-Métropole* on se concentre sur des titres populaires à l'émission *Bon Dimanche*. À Radio-Canada, on a tué presque dans l'oeuf une émission littéraire, *Entre les lignes*, pour donner des miettes au livre dans le magazine *En tête* du vendredi soir, où Denise Bombardier reçoit un ou deux écrivains par mois et cite de rares titres littéraires.

Le seul panorama littéraire de la télévision, on le trouve une fois par mois à l'émission dominicale *Second Regard*. En effet, le troisième dimanche de chaque mois (prochainement le 18 janvier), la chronique « Laissez-nous vous dire », animée par Marcel Brisebois et Jacques Folch-Ribas, nous donne un aperçu bien détaillé des principaux titres parus dans le mois. Cette « chronique des médias et des livres » prend la forme d'un échange intelligent, précis et bien informé entre deux commentateurs expérimentés. On connaît Marcel Brisebois, le meilleur intervieweur de la télévision, comme animateur de la série *Rencontres* (le mardi à 23 h 23). On se rappelle Jacques Folch-Ribas, l'ancien animateur du défunt *Tréfle à quatre feuilles* mais, surtout, l'excellent écrivain et commentateur de la radio FM de Radio-Canada, où il présente des séries sur l'architecture, le vêtement et autres phénomènes de la civilisation occidentale.

Par ailleurs, c'est à la radio FM de Radio-Canada que les lecteurs trouveront leur appât avec les diverses émissions littéraires telles que le magazine *En toutes lettres* (le mardi à 19 h) portant sur l'actualité du livre québécois, et le magazine *Libre Parcours* (tous les jours à 17 h) explorant les littératures étrangères.

★ ★ ★
Distribution — Les messageries ADP, filiale de Sogides, le groupe de M. Pierre Léprieux, vont désormais distribuer les éditions Albin Michel au Québec. Le fonds complet sera visible à la salle d'exposition permanente du 1261 rue Shearer, à Pointe-Saint-Charles, où l'on peut voir plus de 10 000 titres présentés de face, soit les fonds complets de près de 40 maisons d'édition publiées par Sogides.

Jacques Parizeau entre au conseil du TNM

ROBERT LÉVESQUE

L'ancien ministre des Finances dans les cabinets Lévesque de 76 et de 81, M. Jacques Parizeau, siégera au conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde, conseil qui sera présidé par M. Jean-Claude Lebel, président de la Société générale de financement.

L'entrée de M. Parizeau au conseil du TNM, au côté de M. Lebel qui prend la succession de Me Paul Fortin à la présidence, signifie que la compagnie de théâtre dirigée par Olivier Reichenbach a vraiment l'intention de se solidifier quant à une présence de plus en plus influente dans le monde des affaires.

M. Parizeau, professeur aux Hautes Études commerciales et président de la commission d'étude sur le financement des municipalités, est un homme public reconnu pour sa

connaissance du milieu des arts et son préjugé favorable à cet égard; on lui doit la création de l'Opéra de Montréal.

Le TNM a, au mois d'août dernier, réglé ses problèmes de survie en vendant son immeuble de la rue Sainte-Catherine au groupe La Laurencienne qui l'assure d'un loyer préférentiel durant dix ans. Toutefois, certains projets évoqués en coulisses laissent entendre que l'édifice (l'ancien théâtre Galety et l'ancienne Comédie-Canadienne) sera démolie pour faire place à un complexe et que le TNM sera appelé à s'installer en locataire au Monument national restauré, rue Saint-Laurent, magnifique théâtre qui appartient à l'École nationale de théâtre dirigée par Jean-Louis Roux, l'un des fondateurs du TNM.

Ce n'est qu'hier, par voie de communiqué de presse, que le TNM a an-

noncé l'importante nomination de M. Parizeau à son conseil. Pourtant, c'est à l'assemblée annuelle du 28 novembre que M. Parizeau a fait son entrée au conseil d'administration, en même temps que M. Henri Roy, vice-président à la planification chez Provigo, M. André Saint-Denis, trésorier chez Alcan aluminium, ltée, et Me Michel Proulx.

Ces quatre nouveaux membres se joignent aux 14 autres dont le mandat a été reporté, dont MM. André Saumier, président de la Bourse de Montréal, James de B. Domville, Jean Primeau, Paul Fortin, l'écrivain Roch Carrier et le directeur artistique Olivier Reichenbach.

Me Paul Fortin, qui était le président du conseil durant la période de crise, a été remplacé au siège de la présidence par M. Jean-Claude Lebel, président de la SGF, qui siégeait déjà au conseil depuis un an.

Photo Jacques Grenier
M. Jacques Parizeau.

Von Karajan subira un examen médical aux USA

Vienne (AFP) — Le célèbre chef d'orchestre Herbert von Karajan devra se rendre prochainement aux États-Unis pour subir un examen médical, a annoncé l'Orchestre philharmonique de Vienne.

Herbert von Karajan, 77 ans, a déjà annulé deux concerts prévus les 11 et 12 janvier à Vienne en raison de ces examens médicaux. Il venait de signer avec l'Orchestre philharmonique un contrat pour le traditionnel concert du Nouvel An pour le 1er janvier 1987. M. von Karajan avait subi une délicate opération de la colonne vertébrale en mai et juin 1983 à Hanovre (RFA).

À l'orchestre du CNA

Gabriel Chmura succède à Mannino

ANGÈLE DAGENAI

C'est le maestro israélien Gabriel Chmura qui succédera à Franco Mannino à la direction de l'Orchestre du Centre national des arts (OCNA, à Ottawa), a annoncé hier, le directeur général du CNA, M. Donald MacSween. M. Chmura sera le troisième chef d'orchestre à diriger l'OCNA après Mario Bernardi (13 saisons) et Franco Mannino (quatre saisons).

Présentement chef attitré de l'Orchestre symphonique de Bochum (Allemagne fédérale), M. Chmura a

été engagé au CNA pour une période de trois ans, à compter du 1er août 1987, renouvelable pour deux ans. Il doit par ailleurs, dès maintenant, planifier les saisons à venir, a précisé M. MacSween.

Avant d'occuper ses fonctions à Bochum, Gabriel Chmura a dirigé l'Orchestre d'Aix-la-Chapelle de 1974 à 1983. Né en Pologne, il a passé son enfance en Israël où il a étudié le piano et la composition à l'Académie de musique de Tel-Aviv. Il a ensuite suivi des cours de direction d'orchestre avec Pierre Deraux et Hans Swarowski à Vienne et avec le regretté

Franco Ferrara à Sienne.

En 1971, il a remporté le concours Herbert-von-Karajan à Berlin et le concours Cantelli à la Scala de Milan. Il a fait ses débuts en 1975 à l'Orchestre de Munich avec *Otello* et monte régulièrement les pupitres des formations les plus réputées d'Europe — Berlin, Vienne, Londres, Paris, Milan, Berlin, Zurich, etc. Il a même dirigé l'Orchestre du CNA en janvier 1984. Son dernier enregistrement, l'Oratorio *Lazarus* de Schubert avec l'Orchestre de la radio de Stuttgart, lui a valu le Grand Prix mondial du disque de Montreux (1983).

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Rocky 4" 1 h 15, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h.
ASTRE II: — "Astérix et la surprise de César" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
ASTRE III: — "Les Goonies" 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.
ASTRE IV: — "White Nights" 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, 11 h.
BERRI I: (288-2115) — "Opération beur de peanut" 9 h 45, 11 h 45, 1 h 55, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
BERRI II: — "Santa Claus, le film" 10 h, 12 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.
BERRI III: "Les Goonies" 10 h 15, 12 h 45, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15.
BERRI IV: — "Astérix et la surprise de César" 10 h, 12 h 00, 2 h 45, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
BERRI V: — "Astérix et la surprise de César" 9 h 45, 11 h 45, 1 h 55, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "White Nights" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — "Back to the future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — "Astérix et la surprise de César" 10 h 15, 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
BROSSARD II: (465-5906) — "Santa Claus, le film" 10 h, 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
BROSSARD III: "Opération beur de peanut" 10 h, 11 h 50, 1 h 55, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — "Rocky # 4" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Astérix et la surprise de César" 10 h, 11 h 50, 1 h 55, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Rocky 4" 1 h 05, 3 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
CHAMPLAIN II: — "Retour vers le futur" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 05.

CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "Marianne et Juliane" 7 h — "A woman without love" 7 h 15 — "The tenant" 9 h 15 — "Marianne and Juliane" 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "Santa Claus, le film" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Brother load" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h 00.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — "Touche pas à Grisi" 18 h 35 — "Cinéma d'animation: rétrospective Tex Avery" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (489-4518) — "Jagged edge" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX II: — "St-Elmo's fire" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — "Peanut butter solution" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — "Agnes of God" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX V: — "Le matou" 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — "Kiss of the Spider Woman" 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VII: — "Back to the Future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VIII: — "Escalier C" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — "Carmen" 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — "Opération beur de peanut" 12 h, 2 h, 4 h — "Le matou" 8 h 20 — "Le loup" 6 h 30.
CINÉMA MONTREAL II: — "Santa Claus, le film" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Amadeus" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Elvis Gratton" 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Josephine est de la fête" 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05 — "Mésaventures d'une provinciale à Paris" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "La rose pourpre du Caïre" 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20.
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — "Un conte sultan" — "Carnet du Maroc: mémoire à rebours" 19 h — "L'ombre de la terre" 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "MacBeth" 20 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Astérix et la surprise de César" 9 h 45, 11 h 45, 1 h 55, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Padre Nuestro" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "Santa Claus" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
DORVAL I: (831-8587) — "Jewel of the Nile" 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: "Rocky 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35.
DORVAL III: "Clue B" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
DORVAL IV: (341-3190) — "White Nights" 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 50.
DORVAL V: — "Out of Africa" 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Agnes of God" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "Spies like us" 7 h 15, 9 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8099) — "Spies like us" 7 h 15, 9 h 15.
FAIRVIEW II: — "101 dalmatiens" 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15.
GREENFIELD I: (671-6129) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — "Cocoon" 7 h, 9 h 10.
GREENFIELD 3: — "101 dalmatiens" 12 h 15, 1 h 45, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15.
KENT I: (288-7102) — "Young Sherlock Holmes" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Retour vers le futur" 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
KENT I: (489-9707) — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15.
KENT II: — "Clue C" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — "Enemy mine" 7 h 10, 9 h 20.
CINÉMA DU PARC II: — "Spies like us" 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA DU PARC III: — "Rocky 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10 h, 11 h 30 et 00 h 45 — Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand — Bob Walsh Blues — avec Bob Walsh, guitare et vocals, Michel Bernier, batterie, Pierre Duchesne, basse, et Dan Martel, sax, du 7 au 12 janv.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 rue Ontario, Mtl (843-8620) — Tous les mercredis soirs — Place aux Poètes — avec Janou Saint-Denis, animatrice, invitée de la semaine, Louise Haley, le 8 janv. à 21h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATINE: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932) — Spectacles de marionnettes pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » tous les sam. et dim. de janv. fév. et mars à 14h — Chansons et monologues, spectacle de Serge Turbide, du 15 janv. au 2 fév. du mer. au dim. à 22h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTREAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Recital de piano, Brigitte Poulin, œuvres de Bach, Prokofiev et Reger, le 8 janv. à 20h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h à 24h — Théâtre Meridien: baskette 2 — du jeu. au sam. The Chris Elliott Music and Comedy Show, à compter du 9 janv. à 20h 30.
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h à 01h.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h à 22h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166) —

Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges — de Michel Tremblay, adaptation d'Elise Bertrand, Sylvain Lévesque et Michel Forgas, du 10 janv. au 8 fév.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.
PARC ANGRIGNON: Angle Boul. Trinitaires et Boul. Le Veillard (872-2815) — Fée de l'hiver, du 19 déc. au 9 fév.
PLANÉTAIRE DOW: 1000 ouest rue St-Jacques, Mtl (872-4530) — Le retour de la comète de Halley — du 9 janv. au 23 mars, spectacles français: mar. et mer. 13h 30, jeu. et ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 18h 30, 20h 30 — spectacles anglais: mar. et mer. 12h 30, jeu. et ven. 12h 30, 19h 30, sam. 12h 30, 15h 30, 19h 30, dim. 12h 30 et 19h 30.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Columb, Mtl (727-3729) — Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 19h 30 à 24h.
SALLE FRED BARRY: La Rallonge présente « J'taime mais c'est pas grave » de Robert Lalonde, m. en s. Lorraine Pinta, du 14 janv. au 9 fév. du mar. au sam. 20h 30, le dim. 15h.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Concert Air Canada, Erich Kunzel, chef invité, le 8 janv. à 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Mtl (523-1211) — « Chandelure » dramatique de Francine Noël, à compter du 9 janv. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, 15 au 17 janv., 20h 18, 18 janv. 21h, 19 janv. 19h 30 — « Prague » de John Krizanc, m. en s. Richard Rose, du 9 janv. au 2 fév. mar. au sam. 20h, dim. 19h, matinées le sam. à 14h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0563) — La troupe Circus présente « La lune, rien que la lune » de Clément Zelazais, m. en s. Robert Dion, du 16 janv. au 15 fév. du mar. au ven. 20h, sam. 16h, le 21h.
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — « Haute Fidélité » de Ray Cooney, adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, du 7 janv. au 8

fév. du mar. au ven. 20h, sam. 17h, le 21h.
THÉÂTRE LE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277) — « Les nouilles » comédie de Yves Desjardins et Louise Roy, m. en s. Yves Desjardins, du 14 janv. au 9 fév. du mar. au 20h, le dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793) — « Le ruban » de Georges Feydeau, m. en s. André Brassard, du 14 janv. au 16 fév. mar. au ven. 20h, sam. 17h, le 21h, dim. 15h.
THÉÂTRE DE LA VILLÉE: 1371 est rue Ontario, Mtl (526-6582) — Dans le petit manoir « de Stanislaw Ignacy Witkiewicz, m. en s. Teo Spychalski, du 7

au 26 janv. du mar. au dim. à 21h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Louis-Frédéric: Les Grands Échiquiers présente « La Jamaïque, rythmes et couleurs, du 8 au 11 janv. à 20h, le 12 janv. à 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669) — « Le grand cirque dynamique » de Raphaël Albani, 12 janv. 14h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Orléans: Orchestre du CNA, Gabriel Chmura, chef invité, les 5-9 janv. 20h 30 — Salle Théâtre: « Noises off » de Michael Frayn, 8 au 10 janv. 20h, 11 janv. 14h, et 20h, 13 au 17 janv. 20h.

Une comédie noire... un très beau film...
plein d'un humour rafraîchissant...
— Louis-Guy Lemeroux, LE SOLEIL

PADRE NUESTRO
VERSION FRANÇAISE
Avec FERNANDO REY, FRANCISCO RABAL, VICTORIA ABIL

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Allez voir ce film! FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR!
9 SUR 10, TOUT PRÈS DE LA PERFECTION!
— Richard Gay (BON DIMANCHE)

3 HOMMES
et un couffin

RODANDE GRADUÉ MICHEL BOUENNAI ANDRÉ DUSSEUIL
LE NOUVEAU FILM de Coline Serreau

BERRI ASTRE
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 ST-LEONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001

Nous Pensons à VOUS!
Jusqu'à 5h (lundi, mercredi, jeudi et vendredi seulement)
Adultes et Adolescents-tes 3.50 \$
Enfants et Age d'or 2.50 \$
vérifiez l'horaire pour les cinémas offrant ces matinées.

DIMA FILMS présente
Un film de EMIR KUSTURICA
PAPA
EST EN VOYAGE D'AFFAIRES
MORENO DE BARTOLLI, MIKI MANOJLOVIC, MIRJANA KARANOVIĆ
Le PARISIEN
480 ST-CATHERINE 0 866 3856 MCGILL 1:45-4:15-6:45-9:20

SANDRINE BONNAIRE
dans un film de AGNÈS VARDA
SANS TOIT NI LOI
Le PARISIEN
480 ST-CATHERINE 0 866 3856 MCGILL 1:25-3:30-5:30-7:35-9:40

Pété prochain
NADINE TRINTIGNANT
PHILIPPE NOIRET • CLAUDIA CARDINALE
FANNY ARDANT • JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ÉLYSÉE
35 MILLION 842-6053
7:00-9:00

ÉLYSÉE
35 MILLION 842-6053
7:15-9:15

TRANCHES DE VIE
UN FILM DE FRANÇOIS LETERRIER SCÉNARIO ET DIALOGUE GÉRARD LAUZIER
Le PARISIEN
480 ST-CATHERINE 0 866 3856 MCGILL 12:40-2:30-4:20-6:10-8:00-9:50

LE DEVOIR, en collaboration avec les Cinémas Outremont et l'Autre Cinéma, le Cartier de Québec, le Vendôme de Hull et la Maison du Cinéma de Sherbrooke, organise un concours visant à choisir les 10 meilleurs films présentés pour la première fois au Québec en 1985.

À GAGNER:
48 ciné-cartes pour l'une des 5 salles concernées et 8 abonnements de 13 semaines au Devoir. Les gagnants seront choisis au hasard parmi les participants.

COMMENT PARTICIPER:
Vous pouvez voter dès maintenant en faisant parvenir vos noms et adresses ainsi que votre liste de 10 films à l'adresse suivante:

Concours: "Les 10 meilleurs films de 1985" Le Devoir 211 St-Sacrement Montréal, Québec H2Y 1X1

Il est possible aussi de voter à partir de jeudi le 26 décembre sur les bulletins préparés à cet effet et remis dans les salles concernées.

Le concours se termine le 8 janvier 1986

LISTE DES PRINCIPAUX FILMS SORTIS AU QUÉBEC EN 1985
Note préliminaire: Cette liste partielle, qui comprend une soixantaine de titres de films, n'est donnée qu'à titre indicatif pour nos lecteurs cinéphiles. Ceux-ci pourront bien sûr sélectionner dans leur liste finale d'autres films, à la condition qu'ils soient sortis au Québec en 1985, en salles commerciales ou lors de festivals.

Du Québec: LE MATOU; CAFFÉ ITALIA; MONTREAL; VISAGE PALE; QUEL NUMÉRO?; O PICASSO; LE CHOIX D'UN PEUPLE; UNE GUERRE DANS MON JARDIN; OPÉRATION BEURRE DE PINOTTE; LA GUERRE SALE; ELVIS GRATTON, LE KING DES KINGS... De France: JE VOUS SALUE MARIE; RENDEZ-VOUS; POLICE; PÉRIL EN LA DEMEURE; SANS TOIT NI LOI; LE QUATRIÈME POUVOIR; ON NE MEURT QUE DEUX FOIS; LA VIE DE FAMILLE; MARCHÉ À L'OMBRE; L'AMOUR BRAQUE; SUBWAY; ESCALIER C; LES ENFANTS; LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE; PARTIR, REVENIR; 3 HOMMES ET UN COUFFIN; LE POUVOIR DU MAL; VIVE LES FEMMES; LA TENTATION D'ISABELLE; HOLD-UP; LA NUIT PORTE JARRETTES... Des États-Unis: MASK; THE GOONIES; RAMBO II; PALE RIDER; BIRDY; BACK TO THE FUTURE; THE PURPLE ROSE OF CAIRO; MARIA'S LOVERS; WITNESS; YEAR OF THE DRAGON; AGNES OF GOD; ROCKY IV; FROM MAO TO MOZART; DESPERATELY SEEKING SUSAN; COCOON; YOUNG SHERLOCK HOLMES... De Grande-Bretagne: A PASSAGE TO INDIA; DANCE WITH A STRANGER; A VIEW TO A KILL; WETTERBY; THE EMERALD FOREST... D'Amérique du Sud: LE BAISER DE LA FEMME-ARAGNÉE; CAMILA; MÉMOIRES DE PRISON; LA VILLE ET LES CHIENS... D'Europe de l'Ouest: CARMEN; ROCKING SILVER; NO MAN'S LAND; L'ILLUSIONNISTE; PADRE NUESTRO; TOKYO-GA; LES SAINTS INNOCENTS; WHERE THE GREEN ANTS DREAM... D'Europe de l'Est: COLONEL REDL; PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES; L'ANNÉE DU SOLEIL TRANQUILLE... D'Australie: COCA COLA KID; MAD MAX III.

LE DEVOIR ESSENTIEL!

L'ÉTAPISME ONTARIEN

LE GOUVERNEMENT ontarien s'apprête à traduire l'ensemble des quelque 800 textes de loi et de règlements majeurs qui composent l'essentiel de l'arsenal législatif de cette province. De même, l'Assemblée législative d'Ontario reconnaîtrait sous peu le droit de ses parlementaires à s'exprimer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada. Ce serait une autre traduction concrète des engagements pris par M. Peterson, à son accession au poste de premier ministre, en juin 1985.

Dans l'attente de ces nouvelles dispositions, il faut se réjouir du dépôt d'un projet de loi majeur dans le domaine scolaire. En vertu du projet 75, publié tout juste avant Noël, la population francophone de cette province accèdera enfin au contrôle direct des institutions d'enseignement aussi bien dans le secteur public que dans le réseau des écoles « séparées ».

Pour des raisons qu'inspire une approche, teintée de prudence et de réalisme, le gouvernement de M. Peterson n'octroie pas à la population franco-ontarienne des conseils ou commissions scolaires indépendants. À l'exception de la région Ottawa-Carleton, c'est à l'intérieur des structures existantes que s'intégreront les représentants des Franco-Ontariens.

De façon concrète, ces conseillers francophones prendront en charge et assureront la direction de l'enseignement en français, partout où existent ou existeront des modules (ou classes), d'enseignement en langue française. Les responsables de ces « sections de langue française », selon leur appellation officielle, administreront des fonds propres et disposeront des mêmes pouvoirs que leurs homologues de langue anglaise.

Pour la région de la capitale fédérale, c'est un véritable conseil homogène de langue française qui sera mis en place, d'ici les prochaines élections scolaires prévues avant 1988. Il s'agit là d'un précédent en Ontario que d'aucuns auraient souhaité voir se généraliser dans toutes les régions où se concentre la population de langue française.

Le projet de loi 75 est accueilli avec réalisme dans les milieux de l'éducation en Ontario francophone. Chez les enseignants, au sein des conseils scolaires, au niveau des organisations françaises, on devine une certaine satisfaction à l'égard du projet élaboré par le ministre de l'Éducation, M. Sean Conway, à la lumière des recommandations soumises par un groupe de travail, l'automne dernier.

Dans les milieux politiques, l'absence de réactions catégoriques s'assimile à un accord de principe. De même, le projet ne semble pas devoir soulever, au sein de la population, une émotion analogue à celle qu'avait provoquée l'éventualité du financement à même les deniers publics des classes terminales des écoles catholiques. Bref, à moins d'un revirement qu'il ne faut pas exclure

dans une province où l'émotion colore encore tout débat sur l'éducation, l'initiative du gouvernement Peterson paraît devoir accomplir le périple législatif sans difficulté majeure. À vrai dire, il s'agit d'une suite obligée au jugement de juin 1984 de la Cour d'appel de cette province qui avait reconnu le droit constitutionnel de la minorité à la gestion autonome de ses établissements d'enseignement.

L'annonce de ce projet de loi a d'ailleurs coïncidé avec la publication d'un très important rapport de recherches, commandé par le Conseil de l'éducation franco-ontarienne et dont LE DEVOIR a rendu compte dans ses précédentes livraisons.

En dressant le bilan exhaustif et critique du monde de l'enseignement en français en Ontario, les auteurs du « rapport Churchill » ont en fait lancé un nouveau cri d'alarme sur la situation et le devenir de la minorité francophone dans la province la plus peuplée et la plus prospère du pays. Encore une fois, exactement comme l'avait énoncé le Comité sur la vie culturelle des Franco-Ontariens (rapport Saint-Denis), à la fin des années 60, c'est la menace de l'anglicisation et de l'assimilation qui guette une population de près d'un demi-million, s'il faut s'en remettre aux données du dernier recensement fédéral.

Selon les auteurs de cette recherche, la situation des Franco-Ontariens ne s'est pas vraiment ressentie de l'introduction, en 1968, de l'enseignement en français au niveau des études secondaires. À leurs yeux, une part considérable de ce triste état de fait doit être imputée au maintien des écoles « mixtes » où les francophones sont insidieusement sollicités par le milieu ambiant. Double conséquence de cette stagnation collective : aucun accroissement sensible n'a été enregistré au niveau des contingents universitaires. Les progrès collectifs de la minorité dans le domaine économique et social demeurent un rêve inaccessible.

C'est dans cette perspective que les auteurs du rapport Churchill avaient préconisé la création de conseils scolaires indépendants. Le gouvernement Peterson a préféré une solution mitoyenne en intégrant des sections autonomes au sein des conseils scolaires déjà en place.

Plutôt que de heurter de plein front des électeurs qui ne sont pas nécessairement acquis à la cause du bilinguisme et de l'égalité des deux peuples fondateurs, le gouvernement Peterson s'est engagé dans une voie moins audacieuse. C'est une autre manifestation d'un certain étapisme, lancé par John Roberts, timidement imité par Bill Davis et auquel semble souscrire plus généreusement le nouveau chef du gouvernement ontarien.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Que faire contre Kadhafi ?

Moammar Kadhafi est probablement le chef d'État le plus détesté en Occident. Son appui ouvert et provocateur à plusieurs mouvements terroristes dans le monde lui ont valu des critiques virulentes et des condamnations générales. En qualifiant les attentats de Rome et de Vienne « d'opérations héroïques exécutées par les fils des martyrs de Sabra et Chatila », l'agence de presse libyenne Jana donne des arguments à ceux qui accusent le colonel Kadhafi d'avoir supporté les actes terroristes qui ont éprouvé le Proche-Orient au cours des derniers mois.

On comprend dès lors l'envie manifestée par certains milieux, notamment à Washington, de donner enfin une leçon au colonel en usant de représailles militaires contre la Libye. Paradoxalement, le secrétaire américain à la Défense, M. Weinberger, se serait opposé à toute intervention armée des Américains, alors que le secrétaire d'État, M. Shultz, aurait conseillé le recours à la riposte militaire. Le chef du Pentagone appréhende sans doute, mieux que tout autre, qu'en menant une opération militaire en Libye, les États-Unis risquent de déclencher une guerre dont les conséquences peuvent être très lourdes.

En optant pour une solution radi-

cale, Washington s'expose à renforcer la position de Kadhafi. Les vingt-deux pays membres de la Ligue arabe ont condamné clairement les menaces américaines. L'Iran a aussi annoncé qu'il viendra en aide à la Libye en cas d'agression. Une perspective redoutable quand on connaît le fanatisme des militants islamiques. Il faut s'attendre en outre à ce que Moscou, qui compte six à neuf milles conseillers militaires sur le territoire libyen, ne reste pas les bras croisés devant une éventuelle attaque américaine. Bref, dans ces circonstances aussi incertaines que dangereuses, l'option militaire paraît plus que téméraire.

Que faire alors contre Kadhafi ? Les États-Unis sont décidés à prendre des sanctions économiques contre la Libye. L'impact de telles sanctions sera vraisemblablement mineur car la valeur des exportations américaines vers la Libye n'était en 1984 que de \$ 200 millions. Quant aux ventes de pétrole, elles s'élevaient l'an dernier à seulement \$ 9 millions. Les pays européens, qui entretiennent en général des relations commerciales plus étroites avec la Libye, se sont montrés beaucoup plus réservés. Ils craignent sans doute que ces mesures contribuent à accroître les attentats terroristes

plutôt qu'à les diminuer.

En fait, il n'y a pas que Kadhafi dans le phénomène du terrorisme au Proche-Orient. Les attentats commis à Vienne et Rome visent bien sûr les Israéliens au premier chef. Abou Nidal et son groupe à qui l'on attribue la paternité de ces raids n'ont jamais caché leur refus total de l'État d'Israël. Mais ils s'en prennent aussi du même coup à Yasser Arafat, le chef de l'OLP, qui se montre plus pressé que jamais à trouver une issue politique au conflit qui l'oppose à Israël. Les activités terroristes des derniers mois illustrent les difficultés considérables que rencontrent l'OLP et les Palestiniens en général. Les extrémistes tentent par tous les moyens d'éviter une solution politique. En multipliant les attentats, ils espèrent ternir l'image de l'OLP et empêcher un règlement négocié.

Certes, Kadhafi joue un rôle important dans l'approvisionnement et l'entraînement des divers groupes terroristes arabes. Mais les luttes qui opposent les diverses factions palestiniennes continueront sans doute, même si l'influence du colonel était sensiblement réduite.

La solution au terrorisme au Proche-Orient passe avant tout par une solution politique du conflit.

— ALBERT JUNEAU

LÉON LORTIE 1902-1985

La ferveur de la modernité

BILLET

JEAN-LOUIS ROY

PRÉCIS et encyclopédique, débordé et disponible, curieux intellectuellement et toujours enthousiaste : tel m'est apparu Léon Lortie voilà plus de quinze ans. Je lui rendais alors visite pour la première fois dans son appartement près de l'Université de Montréal, cette institution qui l'a si admirablement servi, après l'avoir construite avec d'autres.

Je quittai sa demeure avec un bon pied linéaire de documents dont je devais m'inspirer pour écrire un chapitre de « La marche des Québécois », chapitre consacré au mouvement scientifique et à l'évolution du système scolaire. Un bon pied linéaire de documents, un plein carnet de notes et l'esprit habité par cette ferveur de la modernité qui fut la marque distinctive de ce pionnier des sciences chez nous. J'avais obtenu réponse à toutes mes questions. Mais j'avais dû répondre aux siennes aussi. Sous l'éclairage de son regard attentif aussi précis dans l'évaluation que sa langue magnifique, j'avais débâillé mes hypothèses de jeune historien sur l'après-guerre québécoise. Sans le savoir vraiment à ce moment-là, je venais de dresser l'inventaire des lieux de son insaisissable activité : de l'ACFAS à l'exten-

sion de l'enseignement universitaire, de la fameuse querelle des subventions fédérales aux institutions d'enseignement supérieur à Radio-Canada, de la fondation du Conseil des arts à l'Institut canadien des affaires publiques. Il avait été profondément touché par l'importance accordée dans mon livre à sa retentissante conférence du 27 février 1950 au Gesù. À l'occasion de la rencontre organisée par la revue *Collège et Famille*, les plus hardis avaient proposé de « vérifier la tradition » qui enveloppait alors le système scolaire québécois et évoqué la nécessité de lancer une enquête « sur la crise de l'enseignement ». Seul Léon Lortie avait franchement remis en cause la structure scolaire du temps. Il avait esquissé un modèle complet d'enseignement gratuit et unifié ouvert à tous « afin disais-il de limiter les coûts sociaux et économiques des retards québécois en ce domaine. » J'avais lu et relu ce texte courageux. Il portait en germe toute la modernisation du Québec. Mais tant par sa forme que par son fond, ce texte traduisait admirablement une méthode de réflexion et d'exposition propre à Léon Lortie.

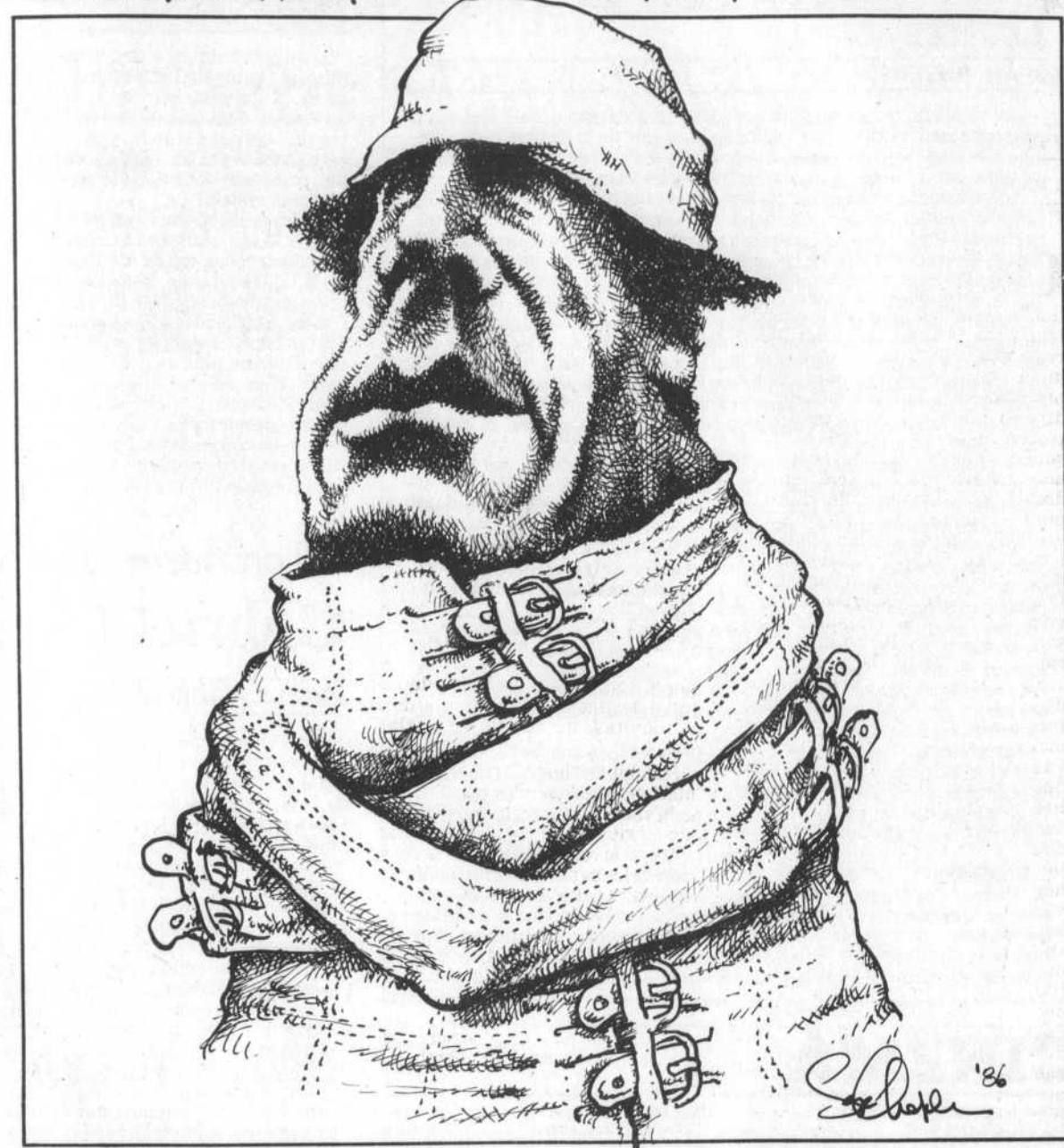
Depuis ces lointaines conversations avec le frère Marie-Victorin au temps de ses études à Paris, Léon Lortie avait pris l'habitude de situer les questions à l'étude dans le contexte large de la réalité internationale. Dans ses travaux scientifiques,

dans ses entreprises de développement de l'enseignement supérieur, dans ses fonctions de secrétaire de l'Université de Montréal, à la présidence de l'Institut de chimie du Canada, de l'ACFAS, de l'ICAP, aux tables des conseils des arts fédéral et montréalais, le souci du développement du Québec l'a toujours inspiré, un développement qui soit aussi une ouverture sur le Canada et le monde. On lui doit notamment d'avoir propagé chez nous l'idée alors peu répandue que la recherche scientifique doit se déployer en direction des sciences appliquées, elles-mêmes garantes de l'expansion industrielle et du progrès économique.

Léon Lortie n'est plus. Il s'est éteint au dernier jour de 1985. L'importance de son rayonnement se mesure aux communautés qui demeurent en dette envers lui. On pense notamment à la communauté universitaire, à la communauté scientifique et à la communauté culturelle.

Ce compatriote actif et fier a été de toutes les luttes et de toutes les équipes qui ont cherché pendant un demi-siècle à faire du Québec une société pleinement ajustée aux exigences du XXe siècle. Partout où il a oeuvré, il a cherché à conjuguer son attachement aux siens et les exigences de la mise en situation du Québec comme société parmi les sociétés. Il fut citoyen de la modernité avant toute autre allégeance.

MOUAMMAR KADHAFI : ALLAH LE TIEN DANS SES BRAS



LETTRES AU DEVOIR

Il ne faut pas plébisciter Bourassa

LA DÉCISION du principal parti d'opposition de ne pas présenter de candidat à l'élection partielle du 20 janvier prochain dans le comté de Saint-Laurent est désolante pour la vie démocratique québécoise. Elle illustre la dérive idéologique du Parti québécois qui semble avoir perdu le sens des valeurs fondamentales. Cette décision révèle en effet un manque d'éthique civique et un profond mépris envers les électeurs de ce comté.

Le sens premier de toute élection qu'elle soit générale ou partielle est de permettre aux citoyens et aux citoyennes d'exprimer leurs opinions et de choisir la personne qui les représentera à l'Assemblée nationale. Dès lors, il est du devoir de tout parti politique responsable de brigueur les suffrages et d'offrir ainsi des possibilités de choix aux électeurs. La raison d'être d'un parti politique n'est-elle pas de servir la population en lui permettant de s'exprimer démocratiquement ?

Or, il semble bien que pour le Parti québécois la participation électorale n'ait pas le même sens et qu'elle ne soit valable que lorsqu'elle sert les intérêts du parti puisque ce parti refuse de présenter un candidat dans un comté où les conditions ne sont pas favorables et ses chances de gagner minimes. Le PQ étant un gros parti, ses dirigeants ne peuvent pas justifier son abstention en invoquant la faiblesse de ses effectifs, l'impréparation ou le manque de ressources et d'organisation. On a plutôt estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle et que l'absence de compétition dévaloriserait l'élection de Robert Bourassa. Ce faisant, le PQ affaiblit la légitimité de nos institutions politiques, il encourage le cynisme et la dépolitisation et prive une portion de l'électorat de sa liberté de choix.

Que feront les 6000 électeurs qui ont voté pour le PQ le 2 décembre dernier ? Devront-ils comme leur parti s'abstenir de participer à cette élection ? Devront-ils remplir leur devoir de citoyen contre eux-mêmes en votant pour Robert Bourassa ? Non, car le Parti indépendantiste malgré sa jeunesse et ses faibles moyens a décidé de relever le défi et de présenter un candidat de valeur qui a de la suite dans les idées et qui offrira une alternative aux électeurs qui ne se reconnaissent pas dans le Parti libéral. Nous voulons donner une voix à tous ceux qui refusent la réduction de nos droits collectifs, la démolition de la loi 101 et la désindustrialisation de la région de Montréal. Les électeurs de Saint-Laurent ne doivent pas baisser pavillon et déclarer forfait. Tous ceux qui dans le passé ont refusé leur confiance au Parti libéral doivent de nouveau manifester leur espoir de liberté en votant pour Gilles Rhéaume.

— DENIS MONIÈRE,
chef du Parti indépendantiste
Montréal, 6 janvier

Regret limité

JOCELYN COULON regrette (LE DEVOIR du 18 décembre) que Régis Debray ait déclaré que *Les Empires contre l'Europe* sera son dernier livre politique. Il sera bien le seul à manifester ce regret.

Rappelons l'apologie sans réserve faite par Debray au cours des 20 dernières années au sujet de Fidel Castro. Il ira jusqu'à prétendre qu'une critique du régime cubain et de ses dizaines de milliers de prisonniers politiques ne fera que servir la cause des impérialistes occidentaux. En dépit d'une évidence manifeste d'une tyrannie totale, son admiration n'a pas changé une miette au cours des années. Qu'il ait décidé de ne plus rien publier ne semble pas être une grande perte pour les intellectuels autant de droite que de gauche.

Ce qui, par contre, est une perte est le fait qu'une personne de la trempe de M. Coulon se laisse séduire par le manque de rigueur et par la malhonnêteté intellectuelle d'un Debray dépassé qui ne trouve plus de sympathie chez la grande majorité de ses concitoyens depuis bon nombre d'années. Les lecteurs du DEVOIR ont droit à s'attendre à des analyses plus rigoureuses et plus sérieuses.

— PAUL-J. BÉNÉTEAU

Los Altos, Californie,
18 décembre.

L'Alliance canadienne pour la paix

DANS une lettre parue dans LE DEVOIR du 9 décembre dernier, M. Erik Poole faisait un rapport personnel du congrès de fondation de l'Alliance canadienne pour la paix qui a eu lieu à Toronto du 8 au 11 novembre 1985. M. Poole a souligné avec justesse l'importance de l'événement et sa richesse en promesses d'avenir; par contre, il a déformé certains aspects fondamentaux du sens donné au congrès. Nous voulons simplement en rappeler quelques-uns.

En premier lieu, M. Poole réduit la participation au congrès à des catégories aussi abusives que fausses : « les non-alignés et les pro-soviétiques », les « verts » et les doctrinaires socialistes... En réalité, les 400 délégués et déléguées au congrès représentaient à peu près tous les secteurs de la société : par exemple, la Voix des femmes, la Ligue des femmes, la Fédération des travailleurs de l'Alberta, le Congrès du travail du Canada, le *Toronto Disarmament Network*, *End the Arms Race* (de Vancouver), *Project Ploughshares*, l'Alliance pour la paix du Québec et des centaines d'autres organisations, humanistes, religieuses, ethniques, populaires, etc. Dans la plupart de ces organisations, on ne se pose même pas la question sur l'alignement ou le non-alignement sur Moscou ou Washington... Il s'agit plutôt d'un faux débat pour intellectuels qui ignorent l'histoire. Nous disons qu'ils ignorent l'histoire parce qu'elle nous démontre que les guerres au 20e siècle, en particulier la Première et la Deuxième guerres mondiales, ont été des guerres d'expansion capitaliste et les sociétés transnationales en ont profité pour se développer davantage en fabriquant des armes.

Enfin, dans la course aux armements actuelle, qu'on le veuille ou non, les sociétés transnationales jouent un rôle de premier plan, dont il serait trop long ici de faire le portrait.

Deuxièmement, M. Poole affirme que le congrès est « un pas significatif vers la création éventuelle d'un véritable mouvement socio-politique alternatif... ». C'est vraiment aller beaucoup plus loin que le congrès car la question n'a jamais été soulevée durant celui-ci, pour la bonne et simple raison que les délégués et déléguées des organisations sérieuses représentées n'avaient pas été invités en vue de former une alternative politique et n'avaient pas le mandat de le faire. Si tel avait été le cas, il ne manquerait pas d'ennemis de la paix pour discréditer le mouvement dans l'opinion publique.

En terminant, nous voulons surtout insister sur ce qui fait la force de l'Alliance canadienne pour la paix, c'est-à-dire sa position unitaire. Une telle position était devenue nécessaire pour présenter un front solide devant les politiques d'armement du gouvernement canadien. Voici les éléments essentiels de cette position : au-delà des visions ou interprétations personnelles de chacun, ce sont certainement ces déclarations de principe qui révéleront le mieux aux lecteurs et lectrices l'esprit et les objectifs de l'Alliance canadienne pour la paix.

— VINCENT CUGNO

Alliance des professeurs de Montréal.

— JOCELYNE BERTOT
Travailleurs sociaux pour la paix.

— ANDRÉ CLOUTIER
Comité pour la paix du sud-est de Montréal.

— ANDRÉ JACOB
Coordonnateur, Alliance pour la paix du Québec.

— YVON ROUSSEAU
Comité estrien pour la paix.

— PIERRE GASCON
Lavallois pour la paix.

— GINETTE GAUTHIER
Citoyennes et citoyens pour la paix de NDG.

Montréal, 14 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139\$ par année
75\$ 6 mois
39\$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145\$ par année
au Canada = 79\$ 6 mois
42\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'AVENIR DE NOS HÔPITAUX UNIVERSITAIRES

« Le nombre de jeunes médecins qui se destinent à la recherche décroît de façon alarmante »

YVES MORIN

L'auteur est cardiologue et professeur à l'Université Laval.

QUEL EST l'avenir de nos hôpitaux universitaires ? Je tenterai de répondre à cette question en analysant, d'abord les importantes transformations qu'ont subies ces établissements au cours des dernières années, en considérant les problèmes qui les confrontent et les diverses solutions qu'on peut y apporter. En premier lieu, ces hôpitaux sont devenus en quelque sorte plus universitaires qu'autrefois : les étudiants, délaissant les salles de cours pour la fascination des salles de garde, y sont de plus en plus nombreux et consacrent maintenant plus de temps à l'hôpital qu'à l'université. L'université est aussi présente par le contrôle qu'elle exerce maintenant sur tous les enseignements supérieurs dispensés à l'hôpital.

En particulier, les programmes d'internat et de spécialisation, autrefois hospitaliers et inégaux, se sont uniformisés et les mécanismes d'évaluation de plus en plus sophistiqués assurent un minimum de qualité pédagogique à travers les réseaux. Enfin, la création d'instituts et de centres de recherche hospitaliers, même si elle s'est faite en dehors et parfois même contre l'université a multiplié les liens qui unissent les deux institutions : le mouvement des chercheurs, le recrutement des étudiants gradués, les activités scientifiques conjointes, la proximité des pathologies, tout concourt à fortifier à la fois le milieu académique et le milieu clinique. Paradoxalement, alors qu'on se serait attendu à des vocations scientifiques plus fréquentes à la suite de l'exposition répétée à ces activités de recherche, on se rend compte toutefois



Le Centre hospitalier Laval à Québec.

que le nombre de jeunes médecins qui se destinent à la recherche dans nos hôpitaux décroît de façon alarmante.

Il s'agit là d'un phénomène qui est le résultat de conséquences pour l'avenir de la médecine universitaire au Québec. Si rien ne s'oppose, bien au contraire, à la réalisation de recherches médicales par des scientifiques non médecins, cette recherche implique aussi le développement de nouveaux concepts cliniques (méthodes de diagnostic et de traitement, de prises de décision médicale), de nouvelles technologies (médications, instrumentations, procédures) qui ne peuvent être adéquatement assurés que par un médecin clinicien-chercheur.

À cet égard, et je ne veux pas ici ouvrir le débat du contingentement gouvernemental des résidents qui illustre une fois de plus les aléas de la

planification étatique de la main-d'œuvre médicale, on peut se rendre compte que le nombre, la distribution et la formation de ces étudiants qui se destinent aux spécialités médicales et chirurgicales présentent certaines lacunes : par exemple ils devraient, pour un plus grand nombre (spécialement pour ceux qui seront recrutés par nos hôpitaux universitaires) avoir accès à des stages de recherche qui leur assurent cette initiation si nécessaire à la méthode scientifique. Les chiffres sont ici éloquent : Laval compte sept résidents en stage de recherche, McGill, 201. On en dénombre 63 à Montréal, 480 à Toronto.

Nous avons adopté, à l'égard de nos étudiants une attitude trop immédiatement utilitaire qui est loin d'être propice à l'éclosion des vocations scientifiques et qui explique peut-être l'engouement particulier

de plusieurs jeunes collègues pour les savoirs mous et les médecines douces. Le clinicien-chercheur est-il chez nous une espèce en voie de disparition ? Alors, qui assumera dans nos hôpitaux le rôle essentiel de critique des savoirs reçus, d'imprégnation scientifique d'une clinique autrement stérile, de promotion des nouvelles méthodes et des nouvelles technologies ?

Ceci m'amène au sujet tant galvaudé, crucial pourtant, des ressources attribuées à nos hôpitaux universitaires. Les couples successifs de ce qui peut paraître une rengaine sans cesse reprise cachent trop les éléments essentiels de ce problème : les coupures budgétaires annuelles, importantes, irrationnelles qui ont durement frappé nos hôpitaux d'enseignement ont sérieusement compromis leur mission de soins, d'enseignement et de recherche. Nos

grands hôpitaux, loin de recevoir l'appui que leur aurait permis de maintenir leur rôle de rayonnement culturel ont dû sans cesse se dégager des marasmes financiers où on les avait injustement plongés. Face à cette situation alarmante, plusieurs conseils d'administration ont dû faire appel à la générosité des entreprises privées.

Le Québec détient le record dans ce domaine : en effet, ces contributions privées représentent 23 % du budget des hôpitaux québécois, alors que pour les hôpitaux canadiens, elles ne représentent que 3,5 %. Ces chiffres réjouissants au premier abord, dénotent par contre, l'état de pénurie de nos milieux et conduisent également à l'appauvrissement indirect du support privé à la recherche médicale. Ce grave problème des ressources hospitalières nous amène à penser que l'idéologie qui n'a peut-être pas suffisamment tenu compte des réalités économiques et conduit à la question inéluctable : ou bien l'État continue à assumer la responsabilité du système et qu'il en défraie les coûts, sinon qu'il l'abandonne à d'autres instances.

Ces compressions budgétaires surviennent d'ailleurs au moment où des forces extérieures accentuent encore les pressions sur le système : le vieillissement de la population et les progrès de la technologie.

Dans le domaine des soins hospitaliers, rien n'a évolué plus rapidement que la technologie sanitaire. Fashionablement décriée du haut de certaines tribunes, il ne fait aucun doute qu'elle rend aux malades d'irremplaçables services. Durement frappés par ces restrictions qui élargissent sans cesse le fossé qui existait entre la contribution des progrès disponibles ailleurs et la pauvreté de nos propres services, les parcs technologiques de nos hôpitaux accusent un retard qui est tou-

jours difficile d'apprécier.

Sous ce rapport, nous n'avons pas pu profiter de la conjoncture : en effet, l'étatisation des services avait conduit à la création d'un vaste marché captif couvrant l'étendue du territoire. Forts de cette clientèle, nous aurions dû dès lors, nous engager dans le développement et la production des technologies sanitaires nouvelles avec tous les avantages scientifiques, économiques et hospitaliers que cette initiative comporte. Plusieurs autres pays avaient déjà suivi cette voie. De notre côté, nous avons tout au plus réussi à chasser une industrie pharmaceutique florissante, de calibre international qui s'était concentrée à Montréal.

Les solutions aux problèmes des hôpitaux universitaires nous apparaissent maintenant plus évidentes. L'injection de ressources financières et humaines, par le rajeunissement du personnel hospitalo-universitaire. L'autonomie d'action des établissements (probablement moins nombreux) en rétablissant les liens qui doivent les unir au ministre. Le raffermisssement de l'autorité des conseils hospitaliers désormais constitués en totalité de défenseurs des intérêts des patients (sinon de patients eux-mêmes). Alors, le centre hospitalo-universitaire prendra vraiment la place qui lui revient. Dans la communauté, où les malades auront librement accès aux soins personnalisés et compétents ; pour l'avancement et la transmission du savoir, il constitue le creuset de ce qui est essentiel de la science médicale ; face au monde, où il devient foyer d'assistance et de rayonnement. À ce moment, comme l'a écrit Michel Foucault, l'hôpital, lieu d'accumulation et de développement du savoir, élément essentiel dans la technologie... verra s'articuler en lui la science médicale et l'efficacité thérapeutique.

Le rôle des corporations professionnelles dans l'optique de la privatisation

MICHEL PROVOST

L'auteur est professeur à l'école des Hautes études commerciales.

LE NOUVEAU gouvernement du Parti libéral entend piloter officiellement ce qui s'annonce comme le plus important changement social, économique et politique depuis deux décennies. Les nominations ministérielles, les propos de M. Robert Bourassa, le message inaugural, le mini-budget, tout semble converger. On s'oriente résolument vers la définition et la réalisation d'un nouveau rôle en ce qui a trait à l'État : celui que l'on veut plus « catalyseur ». Et, du même coup, on vise comme le soutien le nouveau ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, « la libéralisation du potentiel économique du Québec » en redonnant au secteur privé le rôle qui lui revient de droit, en mettant en œuvre les processus de privatisation et de déréglementation.

Tout d'abord les objectifs en matière de privatisation et de déréglementation laissent entrevoir de nombreux problèmes dans une variété de secteurs dont notamment celui de la santé et des affaires sociales. En second lieu, les options politiques qui prennent forme s'inspirent d'une approche qui aborde la réalité québécoise en privilégiant deux intervenants, l'État et le secteur privé. Les problèmes et les solutions sont envisagés en fonction de ces deux pôles opposés de sorte qu'une multitude de groupes et d'organismes responsables risquent plus que jamais d'être relégués à l'arrière-plan pour y jouer un rôle de spectateurs.

D'une manière générale, cette nouvelle orientation en matière de politique et d'économie laisse planer, paradoxalement, un nouveau spectre : celui d'un État nouveau oui, mais élargi, davantage présent parce que davantage en demande ! De l'État on désire qu'il réduise sa sphère d'action, qu'il corrige sa situation financière et qu'il diminue le fardeau fiscal. Mais on s'attend également qu'il crée des emplois, qu'il pilote le virage technologique, qu'il joue le rôle d'incubateur auprès d'entreprises naissantes etc.

L'entreprise privée, on offre de se réapproprier un éventail d'activités économiques et sociales. Si dans la conjoncture actuelle, il paraît souhaitable d'agir ainsi, on ne peut pas ignorer certaines données structurelles. Les entreprises pri-



Mme Thérèse Lavoie-Roux

viées fonctionnent selon les contraintes du marché et évoluent selon les règles de la concurrence. Leur responsabilité sociale se traduit pour la plupart d'entre elles en termes de productivité et de rentabilité.

Dans cette perspective, on comprend mieux les réticences de ceux qui envisagent avec inquiétude un accroissement du rôle des entreprises privées particulièrement dans le domaine de la santé et des affaires sociales. Ce n'est pas l'entreprise privée qui est ici en jeu. Au contraire, il nous faut compter sur un secteur privé dynamique mais c'est se méprendre sur son statut et sur son rôle que de ne compter que sur lui. C'est adopter une position erronée que de le considérer comme la seule et unique planche de salut, le seul mécanisme d'auto-régulation « valable » parce qu'il se veut « naturel ».

D'une manière générale, ce point de vue simplifie considérablement la dynamique de la société québécoise. Les associations volontaires, les syndicats, les coopératives sont largement ignorés. Qui plus est, on sous-estime la place, le rôle et surtout l'apport des corporations professionnelles au fil des ans. Comment peut-on envisager l'avenir sans leur reconnaître une contribution légitime et pourquoi pas élargie ?

Tout d'abord, on semble oublier que les corporations professionnelles ont pris forme dans la même dynamique sociale qui a vu l'État intervenir pour « régulariser » le fonctionnement d'ensembles aux prises avec de sérieux déséquilibres. Et, que c'est dans un contexte où la respon-

sabilité et la crédibilité des intervenants socio-économiques étaient devenus des enjeux clefs, qu'elles ont obtenu leur mandat. Aujourd'hui, elles occupent une place privilégiée dans la mesure où elles ne peuvent être assimilées mécaniquement à l'État ou à l'entreprise privée traditionnelle. Elles poursuivent des projets qui transcendent les objectifs de rentabilité du secteur privé sans pour autant faire partie d'un quelconque léviathan étatique, anonyme, responsable à la fois de tout et de rien.

Mais c'est ce qui nous préoccupe tout particulièrement, ces organismes constituaient des milieux au sein desquels des formes d'« auto-contrôle » et d'« auto-responsabilisation » s'actualisent. En ce sens, elles témoignent éloquentement du fait que le progrès économique et social ne repose pas uniquement sur l'État ou l'entreprise privée mais fait appel à une variété d'intervenants. Dans ce contexte, la nomination de Mme Thérèse Lavoie-Roux nous semble très judicieuse à l'heure actuelle. Mais il reste à voir comment elle réussira à articuler ses projets de ré-

formes dans le cadre des priorités économiques de M. Bourassa.

Or, ce qui retient l'attention de l'observateur, c'est l'absence d'une prise de position claire et précise en

la conscience professionnelle, se présente comme une donnée départ. Ne sont-ils pas après tout des organismes mandatés, ayant l'obligation et la responsabilité d'assurer la protec-

qui ne sont pas sans en imiter plusieurs. Or, paradoxalement, ce sont des comportements qui découlent en partie de leur relative fragilité engendrée par une méconnaissance du public mais surtout par le pouvoir envahissant des organisations formelles que sont les établissements de santé par exemple.

Cela dit, nous pensons que c'est en reconnaissant une place et un rôle accrus aux corporations professionnelles que l'État peut opérer des transformations majeures sans reporter unilatéralement les responsabilités du côté du secteur privé et ainsi éviter les embûches toujours possibles d'une politique de privatisation et de déréglementation.

Pour ce faire, il est évident que l'État devra élargir sa vision de l'échiquier social et qu'il devra miser sur l'ensemble de la collectivité et sur ces éléments les plus responsables tout particulièrement sur les corporations professionnelles. Or, on en conviendra s'il est un secteur où on ne peut ménager les efforts en vue d'une responsabilisation des intervenants, c'est bien celui de la santé et des affaires sociales.

« ... Nous pensons que c'est en reconnaissant une place et un rôle accrus aux corporations professionnelles que l'État peut opérer des transformations majeures sans reporter unilatéralement les responsabilités du côté du secteur privé et ainsi éviter les embûches toujours possibles d'une politique de privatisation et de déréglementation. »

ce qui a trait à l'apport des divers organismes sociaux et plus particulièrement celui des corporations professionnelles. Les corporations professionnelles constituent des milieux particuliers ou le professionnalisme,

tion du public ?

Nous sommes bien entendu conscients du fait que ces organismes ne peuvent être considérés comme une panacée. Ils adoptent à l'occasion des comportements « corporatistes »

Portrait du Parti socialiste français

LU

LAMBERT GINGRAS

★Jean-Marie Colombani, *Portrait du président*, Paris, Éditions Gallimard, 1985, 220 pages.

PLUS QU'UN portrait de François Mitterrand, plus qu'un récit de sa carrière politique, c'est un tableau du Parti socialiste que nous brosse, dans son dernier livre, Jean-Marie Colombani. La petite histoire du PS nous est racontée, ses secrets dévoilés. De par ses fonctions au quotidien *Le Monde*, l'auteur a la compétence et les informations requises pour faire de l'histoire « courte durée » un mode de narration fort intéressant.

À quoi attribuer, d'abord, la victoire de François Mitterrand en 1981 ? Quelle stratégie employa, lors d'une troisième tentative, un candidat déjà vaincu à deux reprises aux présidentielles ? Quand on est battu à cause d'idées précises, on dilue les idées ; quand on perd à cause d'un cousin communiste trop fort, on essaie d'affaiblir le PCF : telles sont les leçons que retient le candidat Mitterrand des défaites de 1965 (aux mains du général de Gaulle) et de 1974 (contre Giscard).

D'abord les idées. La politique sociale de Valéry Giscard d'Estaing, au cours de son septennat, contribue à rapprocher les positions des deux principaux courants politiques français : François Mitterrand a beau réclamer un changement de société, le processus, qu'il le veuille ou non, est déjà engagé. S'il veut se gagner les indécis et les électeurs « mobiles », inquiets des éventuelles conséquences néfastes d'un gouvernement de gauche, le candidat socialiste doit organiser « autour de lui un parti attrape-tout, forme achevée de la réalité partisane moderne ».

Cet élargissement de la clientèle potentielle du PS gruge au centre ce qui était acquis à la droite ; l'union de la gauche, que concrétise

l'accord sur un programme commun avec le PCF, prouve quant à elle qu'une part importante des électeurs communistes sont susceptibles de se tourner vers le PS. En présentant sa formation comme une gauche plus forte et davantage représentative, qui inclut d'ailleurs, dans le gouvernement Mauroy, quatre ministres communistes, François Mitterrand réussit à ébranler le PCF. Il s'agit là, justement, d'une des causes de l'actuelle marginalisation du parti de Georges Marchais. Colombani souligne d'ailleurs les convictions qui fondent l'attitude du président français vis-à-vis du PCF : « le communisme est historiquement condamné, et voué, dans les pays occidentaux, au déclin ; c'est en s'alliant à lui, en ne lui laissant aucun espace politique, que l'on précipitera ce déclin ». Le comportement de Mitterrand n'a donc jamais varié à l'égard des communistes : « Peu lui importe ce qu'ils veulent ; seul compte ce qu'ils peuvent. L'important étant de faire en sorte qu'ils puissent le moins. »

Toute l'habileté politique de François Mitterrand se retrouve dans ce genre de manœuvre subtile et efficace, qu'il réalise à force de patience et de ténacité. La facilité qu'il a eue, au moment opportun, d'écarter Michel Rocard, le sens du timing dont il fit preuve en laissant à Pierre Mauroy, politiquement moribond, les dernières sales besognes, pour ainsi épargner la modernité et le renouveau que devait incarner Laurent Fabius, cela témoigne clairement d'une intuition et d'un talent qui lui nuiront autant qu'ils l'auront servi...

C'est que le peuple de gauche est déçu : on ne croyait pas que la nouvelle société serait faite de dévaluations, de chômage et de rigueur ; la droite, de son côté, est ravie, puisqu'elle aura laissé au Parti socialiste le soin d'appliquer les mesures d'austérité que la conjoncture exigeait et qui entachent souvent l'image d'une administration.

Maintenant le PCF pratique-ment éliminé, un nouvel ennemi

surgit devant la gauche modérée et les valeurs qu'elle défend. Si l'on en juge par ses succès populaires et son aptitude à récupérer — ô paradoxe ! — une partie des électeurs communistes, pour qui seuls les extrêmes semblent valables, Jean-Marie Le Pen est un adversaire coriace.

Toutefois, François Mitterrand ne partage pas les inquiétudes exagérées de son parti et de la mouvance progressiste française face au risque que constituerait, pour la démocratie, le Front national de Le Pen. Comme l'écrit Colombani, le président français « n'a jamais assimilé Jean-Marie Le Pen à un danger fasciste : l'ancien député poujadiste est, à ses yeux, un vieux routier de la politique, qui aspire à la respectabilité et situe sa démarche à l'intérieur du système repré-

sentatif ».

S'il s'agit là d'une conviction, on doit aussi voir une préoccupation tactique. Suite au divorce de la gauche, en 1984, et devant l'impossibilité d'une nouvelle alliance qui permette au PS de conserver la majorité en Chambre, Mitterrand tente de diviser l'électorat de droite : « À défaut de gagner les législatives, il peut éviter de les perdre, en donnant un coup de pouce à Jean-Marie Le Pen. »

L'échéance de mars 1986 approche, et si le Front national est en perte de vitesse, le PS, de son côté, ne paraît guère combler l'écart qui le sépare de la droite. C'est seul et au moyen de ses propres ressources qu'il devra convaincre non seulement le peuple de gauche, désillusionné, mais encore le peuple « réel », tendances confondues.

LETTRES AU DEVOIR

■ Le Messie en traduction

Lettre adressée à M. Charles Dutoit, directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal.

LE LIBRETTO du *Messie* offert au public à la basilique Notre-Dame, le 18 décembre dernier, porte votre nom et celui de l'OSM. C'est donc à vous que je m'adresse pour ces quelques commentaires.

J'ai passé une très agréable soirée en compagnie de l'OSM et de son directeur de ce soir-là. Je suis d'accord avec tous les éloges des connaisseurs et cela, seulement

en me fiant à la qualité de mon écoute. Tout autre motif serait chez moi snobisme...

Mais j'ai été très souvent agacé, trop agacé, chaque fois que je jetais un coup d'œil sur la traduction française.

Quel malheur, M. Dutoit ! Quel empoisonnement d'une soirée qui aurait pu être parfaite !

Comment pouvez-vous signer pareille chose ? J'étais accompagné de deux autres personnes et elles ont été tout aussi choquées de ce texte rempli de non-sens, de contresens et de « coquilles » de toutes sortes...

Veillez agréer, M. Dutoit, l'expression de mon admiration et de mon attente d'une plus grande perfection, dans le respect de tous les arts.

— MARCEL GAGNÉ

Saint-Esprit, 20 décembre.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Pluies acides

Selon un adjoint à l'environnement au Sénat américain, il est vraiment utopique de penser que le Congrès s'approprierait cet argent (pour de la technologie qui existe), quand l'administration Reagan attache autant d'importance à la réduction du déficit américain.

« Pensez-vous que nous allons reprendre l'argent alloué aux femmes enceintes, à l'achat de livres d'école, pour ceci ? », a-t-il demandé. « S'il faut dépenser de grosses sommes d'argent, elles devraient servir à réduire les émissions de pollution qui causent les pluies acides. »

Selon lui, les États producteurs de charbon seront heureux de la proposition, mais les sénateurs qui cherchent à obtenir une réduction des émissions toxiques seront déçus.

Le président Ronald Reagan a constamment rejeté les appels du Canada à mettre sur pied un programme de contrôle commun. Le président allègue que de telles dépenses ne sont pas justifiées tant qu'on n'en connaît pas davantage sur les causes et les effets des précipitations acides.

Les émissaires sur les pluies acides ont soutenu à maintes reprises qu'il existe sans aucun doute un lien entre les émissions d'anhydride sulfureux et les dommages causés aux lacs, aux forêts et aux bâtiments par les pluies acides.

Environ la moitié des pluies acides au Canada est attribuée aux émissions polluantes provenant des États-Unis.

Ottawa et les sept provinces à l'est de la Saskatchewan se sont entendus récemment pour réduire les émissions toxiques de 50 % au cours de la prochaine décennie.

◆ Haïti

groupements qui fonctionnent évidemment dans la clandestinité et qui à plusieurs reprises ont exprimé leurs doléances à l'adresse du gouvernement, a-t-il dit. Mais ce dernier continue à ignorer toutes les réclamations et considère que tout effort de la part de ces groupes pour affirmer leurs réclamations constitue des actes subversifs.

Interrogé par un journaliste de l'émission « Présent », M. de Ronceray a indiqué que les manifestations se poursuivraient tant que des élections présidentielles n'auraient pas lieu.

Quant au rôle de l'armée, le leader haïtien a estimé qu'elle « n'a pas la force qu'il faut pour répondre aux exigences de la population ». Lors de manifestations récentes, des citoyens avaient demandé aux forces armées de renverser le régime de la famille Duvalier (au pouvoir depuis 1957). « En dépit des pressions exercées par la population pour qu'elle exerce ses responsabilités, elle hésite », a ajouté M. de Ronceray, directeur du Centre haïtien d'investigations en sciences sociales (CHISS).

Des manifestants ont érigé des barricades aux Gonaïves et à Petit-Goave, dans le Sud, pour filtrer la circulation des véhicules, indique Haïprez sans citer de sources. Des conducteurs ont dû décliner leur identité, leur lieu de provenance et leur destination, ainsi que crier « À bas Duvalier ». Des manifestants ont

écrit à la peinture rouge des graffiti antigouvernementaux sur des voitures.

De leur côté, la Conférence haïtienne des religieux et la Conférence des évêques haïtiens avaient émis lundi une déclaration commune affirmant qu'il ne leur appartenait pas de donner l'ordre aux élèves qui boycottent leurs cours de rentrer en classe.

À Paris, rapporte l'agence cubaine Prensa Latina, l'Union des forces patriotes et démocratiques (opposition) a appelé la population haïtienne à une grève générale, et au renversement du « régime sanguinaire » du président Duvalier.

Le 27 et le 28 novembre dernier, les Gonaïves avaient également été le théâtre d'une manifestation antigouvernementale et quatre personnes dont trois jeunes étudiants avaient été tuées par les forces de l'ordre. Depuis cette date, des manifestations antigouvernementales sporadiques se sont déroulées dans plusieurs villes de province d'Haïti.

◆ Embargo

dérés comme des « otages potentiels ».

Le décret signé par le président met fin à l'octroi de tout crédit à la Libye et à toute transaction commerciale, à l'exception de celles nécessaires pour mettre fin à ces activités au plus tard le 1er février.

À cette date, les ressortissants américains n'auront plus le droit d'entretenir des relations commerciales avec la Libye ou d'honorer des contrats avec ce pays. Des exceptions ne sont prévues que pour les activités journalistiques et humanitaires.

Prié de commenter les déclarations du colonel Kadhafi selon lesquelles Tripoli pourrait dépêcher éventuellement des commandos en territoire américain, M. Reagan a répondu avec sarcasme : « J'espère qu'il (le colonel Kadhafi) songe à venir lui-même, je serais heureux de l'accueillir personnellement. »

Le colonel Kadhafi « est non seulement un barbare, c'est un écrivain », a ajouté le chef d'État américain. À un journaliste qui se demandait si Washington détenait des informations selon lesquelles le leader libyen souffrait de troubles mentaux, M. Reagan devait répondre qu'il donnait au mot « écrivain » l'acceptation qu'on lui donne habituellement dans la langue parlée.

M. Reagan s'est défendu de n'avoir jamais adopté de mesures concrètes pour combattre le terrorisme, révélant que les services de renseignement américain avaient réussi à faire avorter 126 « missions terroristes », dont certaines aux États-Unis. M. Reagan s'est refusé à donner plus de détails.

Le président américain a appelé le monde occidental à adopter des sanctions à l'encontre de la Libye. « Les nations civilisées ne peuvent pas continuer de tolérer, au nom du profit matériel et de leur intérêt propre, le meurtre d'innocents. Kadhafi mérite d'être traité en paria de la communauté internationale, a-t-il dit. Nous appelons nos amis en Europe occidentale et ailleurs à se joindre à nous pour l'isoler. »

Prié de dire si un tel isolement n'était pas voué à l'échec, vu l'insuccès de précédents appels américains au boycott (de l'aéroport de Beyrouth notamment), M. Reagan a répondu que Washington allait entamer un processus de consultations avec ses alliés.

Tout indique que ce processus est déjà entamé : le premier ministre Brian Mulroney a indiqué s'être en-

Charbonneau regrette l'absence d'un front commun intersyndical

La CEQ négociera à l'enseigne du pragmatisme

FRANÇOIS LEMENU

C'est à l'enseigne du pragmatisme que la Centrale de l'enseignement du Québec souhaite mener avec le nouveau gouvernement les prochaines négociations dans les secteurs public et parapublic. Dans son message du Nouvel An devenu désormais une tradition, le président de la CEQ a fait état hier des souhaits et des demandes de la centrale dans des termes qui tranchent singulièrement avec les discours plus idéologiques des dernières négociations et particulièrement de celles des années 70.

Le chef syndicaliste a en effet utilisé les mots « pragmatisme » et « pragmatisme » une dizaine de fois, comme si le message qu'il livrait hier ne devait être confondu avec des discours antérieurs. M. Charbonneau a même tenu à rappeler les qualités d'administrateur du président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil. « Nous espérons que la nomination de M. Gobeil est une indication que les prochaines négociations seront pragmatiques », a-t-il dit.

Décidément, M. Charbonneau ne nous avait pas habitués à un tel langage. Mais plus encore. Le président de la CEQ entend entamer les négociations avec un nouvel esprit,

comme l'écrivain qui se retrouve devant une page blanche. Toutes les grandes questions doivent être abordées et appuyées par des dossiers préparés sérieusement, avec réalisme. « Les demandes que nous déposerons — dans la semaine du 20 janvier — sont des propositions qui doivent mener à un règlement », rappelle-t-il. Nous sommes loin ici du langage de la confrontation et de la contestation.

M. Charbonneau reconnaît que les négociations pourront être dures, compte tenu de l'enjeu. À cet égard, il regrette l'absence d'un front commun intersyndical mais rejette l'idée que la CEQ soit la cause de la « rupture ». Il croit au contraire que cette responsabilité incombe à la CSN.

« Nous croyons que l'unité est plus importante que la vitesse », a-t-il dit en rappelant que la Confédération des syndicats nationaux a déjà déposé ses demandes, même si les parties ont jusqu'au 28 février. M. Charbonneau est d'avis que la décision hâtive de la CSN a eu pour résultat de court-circuiter tout effort de rapprochement entre les centrales.

Selon le président de la CEQ, les positions ne sont pas malgré tout irréconciliables. « L'écart entre nos demandes monétaires se situe autour de 1 %, explique-t-il. Nos diver-

gences reposent davantage sur les questions qui doivent être négociées à une table centrale. Nous croyons à la CEQ pouvoir arriver à de meilleurs résultats si les négociations, à la table centrale, portent sur quelques points seulement et non sur une liste plus détaillée. »

Dans son message du Nouvel An, le président de la CEQ a indiqué par ailleurs que le mouvement syndical sera appelé à se redéfinir une stratégie d'intervention auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec qui ont enfourché le cheval de la libre entreprise.

« À Ottawa, on se promet de pousser à fond le réexamen des dépenses publiques visant une réforme des régimes de sécurité du revenu, dont l'assurance-chômage, et remettant en cause l'universalité des programmes sociaux, accuse M. Charbonneau. On envisage une diminution des paiements de transferts aux provinces afin de réduire le déficit budgétaire. De plus, la mode est à la privatisation et à la déréglementation », constate-t-il amèrement.

Québec est aussi la cible du président de la CEQ. « Il y a à Québec la même obsession pour la réduction du déficit en taillant du côté des services publics. Le gouvernement du Québec compte même pour la pre-

mière fois de son histoire un ministre délégué à la Privatisation. »

Pour préserver les Québécois contre des lendemains qui ne chanteront pas, la CEQ veut rappeler aux élus que le développement économique de la société passe nécessairement par une politique de plein-emploi, le développement des services publics, la reconnaissance de l'éducation comme investissement de première importance, le maintien et l'amélioration des programmes sociaux, l'élargissement des droits et libertés démocratiques et notamment des droits du travail, la préservation du caractère principalement francophone de notre société, une plus grande autonomie du Québec dans l'ensemble canadien, et une contribution progressiste du Québec au plan international.

Au chapitre de la langue et de la loi 101, M. Charbonneau a insisté en souhaitant que M. Robert Bourassa harmonise les positions de ses députés et ministres dans le respect de la majorité francophone. Il prévient d'ailleurs le premier ministre que la CEQ n'acceptera pas de recul du fait français au Québec par le biais d'amendements à la loi 101 souhaités en outre par le milieu des affaires et la communauté anglophone.

tretenu au téléphone, pendant dix minutes, hier en fin d'après-midi, avec M. Reagan.

M. Mulroney, qui répondait aux questions des journalistes, à Ottawa, n'a cependant pas révélé si le Canada répondrait positivement à un appel des États-Unis pour des sanctions économiques contre ce pays.

« Le terrorisme est le fléau du monde civilisé et tous les pays doivent s'en préoccuper (...). Nous avons tous la responsabilité de faire ce que nous pouvons (...). Nous n'avons pas tous les mêmes moyens, nous n'avons pas tous les mêmes intérêts », a déclaré M. Mulroney.

Hier, on déclarait dans pratiquement toutes les capitales européennes qu'on étudierait les éléments relevés contre Tripoli avant d'envisager des sanctions.

À Paris, plus tôt au cours de la journée, le ministre français des Relations extérieures, M. Roland Dumas, avait indiqué que la France attendrait de connaître dans le détail les propositions du président Reagan au cours de sa conférence de presse.

À Londres, un porte-parole du Foreign Office s'est borné à indiquer que l'attitude de son gouvernement quant à des sanctions économiques demeurerait inchangée : « Elles ne marchent pas. »

À Bonn, on se déclarait nettement opposé à des sanctions économiques contre le régime du colonel Kadhafi. Le vice-ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Juergen Moellmann, publiait hier une déclaration rejetant le principe de sanctions tant économiques que militaires. « Il est actuellement important de garder la tête froide et d'éviter de créer de nouveaux conflits », a-t-il ajouté.

Les positions étaient encore plus tranchées en Italie, qui entretient d'importantes relations avec la Libye, et en Grèce, dont la politique pro-arabe est bien connue.

Bien que Rome ait été visée par l'un des attentats, le premier ministre italien, M. Bettino Craxi, et son

ministre des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, se sont déclarés opposés à toute action contre la Libye tant que les preuves de sa culpabilité ne seraient pas réunies.

De même, le gouvernement autrichien, réuni hier pour examiner l'impact de l'attentat contre les passagers d'El Al à l'aéroport de Vienne, a décidé qu'un tel acte ne saurait changer sa politique proche-orientale. Tout en se déclarant prêt à prendre des sanctions contre les vrais responsables du terrorisme, il a estimé ne pas avoir de preuves suffisamment solides pour mettre en accusation la Libye.

Le ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Leopold Gratz, a déclaré, à l'issue de la réunion, que pour prendre des sanctions, il faut d'abord être sûr de l'identité de l'État qui a donné abri ou soutien aux terroristes, si tant est que ce soit le cas. Si l'Autriche parvient à une certitude, a-t-il ajouté, elle décidera de façon autonome de sa réaction.

À La Haye, les Pays-Bas ont informé les États-Unis qu'ils étaient opposés à une intervention militaire et à des sanctions contre la Libye, a-t-on indiqué. Et l'attitude de La Haye prend un poids particulier au sein de la CEE, puisqu'elle assume actuellement la présidence du conseil des ministres.

À Athènes, un communiqué du ministre des Affaires étrangères, M. Karolos Papoulias, excluait toute action militaire, qui serait « une violation flagrante du droit international », et indiquait que la Grèce « n'avait pas l'intention de prendre des mesures (sur le plan économique) ».

À Bruxelles, on faisait au demeurant valoir que même si M. Reagan réussissait à convaincre l'Europe de la responsabilité libyenne, une action concertée au sein de l'OTAN ou de la CEE serait peu probable, notamment en raison du veto probable de la Grèce, membre des deux organisations.

« Il serait impossible pour nous de soutenir une action qui, à nos portes, serait susceptible de déclencher en Méditerranée des réactions en chaîne hautement nuisibles aux intérêts communautaires (européens) », ajoutait-on de source diplomatique à Bruxelles.

Dans le monde arabe, on continuait à souligner hier les risques d'une action militaire, en évoquant guère la possibilité de sanctions économiques.

L'Algérie faisait savoir dans une déclaration de son ministère des Affaires étrangères qu'elle « ne saurait en aucun cas admettre qu'il soit porté atteinte à la souveraineté et l'intégrité territoriale libyenne ».

À Khartoum, le premier ministre soudanais, M. al-Gazouli Dafa-Alah, employait face à la presse des termes très proches, en affirmant que le Soudan « rejetait toute agression contre son voisin libyen et son intégrité territoriale ».

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC

17e CONGRÈS ANNUEL THÈME : LE POUVOIR DES JOURNALISTES OUVERT AU GRAND PUBLIC

LES 17, 18, 19 JANVIER
1986 À L'HÔTEL MÉRIDIDIEN, MONTRÉAL.

PROGRAMMES :

Vendredi, 17 janvier : 18 h : inscription

19 h 30 : dîner d'ouverture ; conférencier invité, PAUL-ANDRÉ COMEAU (le nouveau rédacteur en chef du DEVOIR nous livre le fruit de ses réflexions après avoir été pendant 15 ans à l'étranger le témoin de grands événements qui ont agité et agitent encore la planète. ICI PAUL-ANDRÉ COMEAU... À MONTRÉAL.)

22 h 30 : remise du prix « La Couille d'or » par le magazine CROC.

Samedi, 18 janvier : Ateliers sur le pouvoir des journalistes : faits divers et justice, économie et relations de travail, sports, politi-

que.

Congrès plus, conférences spéciales : Florian SAUVAGEAU, co-président du groupe de travail Caplan-Sauvageau, Larry HEINZLING, directeur du service international, Associated Press et Jean-Louis ROY, directeur, LE DEVOIR

Vin d'honneur à l'occasion du 75e anniversaire du DEVOIR

Remise du prix Jules Fournier

Dimanche, 19 janvier : Assemblée générale de la FPJQ

Coûts :

Inscription : observateurs \$ 35 — étudiants (sur présentation de la carte) \$ 10

Dîner d'ouverture : \$ 25 (sur réservation et payable à l'avance seulement, date limite, le 14 janvier).

Renseignements : Fédération professionnelle des journalistes du Québec, 1212 rue Panet, Montréal H2L 2Y7. Tél. : (514) 522-6142.

Richard French le recommandera

Radio-Québec pourrait devenir la cheville d'un réseau national de télévision éducative en français

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Radio-Québec pourrait devenir la cheville d'un réseau national de télévision éducative en français, croit le nouveau ministre québécois des Communications, le député de Westmount, M. Richard French.

Dans une entrevue à la Presse Canadienne, sa première accordée à titre de nouveau ministre des Communications, M. French a souligné que la mise en place de ce réseau sera une des recommandations qu'il entend faire à la commission fédérale Sauvageau-Kaplan, qui étudie l'avenir de la radiodiffusion au Canada.

Le nouveau ministre, en poste depuis le 12 décembre à la suite de la victoire libérale du 2 décembre dernier, signale qu'une des carences du système actuel de la télévision canadienne est la difficulté pour les francophones des autres provinces d'avoir accès à une télévision éducative de qualité dans leur langue.

Il y a bien sûr TV-Ontario, l'équivalent ontarien de Radio-Québec, qui fait « des choses intéressantes et valables ». Environ 15 % de la production de TV-Ontario est en français et une partie de cette production a été présentée au Québec.

Mais ce que vise le nouveau ministre c'est que la compétence technique de Radio-Québec puisse être mise au service des Acadiens et des Franco-Ontariens, en leur laissant une liberté créative pour la conception et la réalisation de leurs émissions.

« Les francophones hors-Québec ne veulent pas recevoir des programmes québécois de Montréal ou de Québec; ils veulent se voir et se reconnaître dans la programmation », a dit M. French.

Un autre dossier de Radio-Québec

qui préoccupe beaucoup le nouveau ministre, c'est le financement autonome par la vente de publicité.

« Je préconise un plus grand financement autonome par le biais de la publicité », a dit M. French.

Il admet toutefois que l'objectif du Parti libéral, qui affirmait au cours de la dernière campagne électorale que la publicité devra assurer 25 % du financement de Radio-Québec d'ici cinq ans, est « trop ambitieux ».

À Radio-Canada, malgré une programmation plus populiste, les revenus publicitaires n'assurent que 18 pour cent des frais d'opération de l'entreprise.

Actuellement, la publicité ne couvre qu'une mince marge du budget de \$58 millions de Radio-Québec mais il faut continuer à augmenter cette part, croit le ministre.

La situation se complique par le fait qu'en septembre, une nouvelle chaîne de télévision française, le Réseau Quatre-Saisons, tentera lui aussi de s'accaparer une part du marché de la publicité.

Le ministre croit que les émissions régionales produites par Radio-Québec devront « être réévaluées de façon réaliste ».

« Si la programmation est intéressante, la région qui l'a faite pourra continuer à trouver l'appui financier nécessaire », a dit M. French.

Par « intéressante », le ministre entend une programmation « qui s'adresse à l'ensemble des Québécois ».

Ce ne sont pas toutes les émissions régionales actuelles qui peuvent être qualifiées d'intéressantes, évalue le ministre.

M. French demeure dans l'ensemble satisfait du virage important entrepris par Radio-Québec depuis quelques années.

Ce virage se caractérise par un élargissement de l'auditoire, par la hausse des revenus autonomes, par un meilleur esprit d'équipe et par

une amélioration des relations de travail.

Par ailleurs, le nouveau ministre des Communications cherche une façon d'interdire la publicité gouvernementale partisane.

« Je cherche un cadre réglementaire que je pourrais présenter à l'Assemblée nationale à cet égard », a signalé M. French.

Il faudrait un recours possible pour permettre à un citoyen insatisfait d'intervenir contre une publicité gouvernementale qu'il juge partisane.

Bien qu'il n'ait pas encore saisi le conseil des ministres du dossier, M. French s'intéresse à cette question depuis longtemps.

En 1983, à titre de député de l'opposition, il avait présenté un projet de loi privé intitulé « Loi sur les sondages et la publicité gouvernementale ».

Ce projet de loi avait pour effet d'assujettir les sondages et la publicité gouvernementale à certaines règles en vue d'en assurer la neutralité et l'objectivité.

Le projet de loi était naturellement décliné au feuillet de l'Assemblée nationale, le gouvernement péquiste refusant de le faire adopter.

D'autre part, lors d'un congrès l'été dernier, la Commission-Jeunesse du Parti libéral avait également appuyé une mesure par laquelle la publicité gouvernementale serait soumise à l'approbation de l'Assemblée nationale.

Selon M. French, une publicité qui ne vise pas un objectif spécifique, mais qui vise à « augmenter la perception que les Québécois ont de leur gouvernement et donc qui favorise le parti au pouvoir », est condamnable.

Tout gouvernement qui voudra continuer à faire une telle publicité quand des mesures de contrôle sont en place devra en payer un fort prix politique, a-t-il conclu.

8 janvier

par la PC et l'AP

1976 : mort de Chou En-Lai, à l'âge de 78 ans.

1969 : dans leur rapport, onze membres d'une commission d'enquête de l'Académie nationale des sciences des États-Unis concluent qu'il n'y a aucune raison de croire que la Terre est visitée par des êtres extra-terrestres. Le rapport contient cependant plusieurs cas d'objets volants non-identifiés qui sont restés sans solution.

1939 : le général de Gaulle devient premier président de la Vème République. Castro maître de La Havane.

1815 : victoire américaine sur les Britanniques à la Nouvelle-Orléans. Arrivée à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick de 300 esclaves des États du Maryland et de Virginie. Ils s'établissent à Loch Lomond.

1801 : ouverture de la session au parlement du Bas Canada. Cette session finira par l'adoption d'une loi permettant la pratique du billard.

1679 : l'explorateur français Cavalier de La Salle atteint les chutes du Niagara.

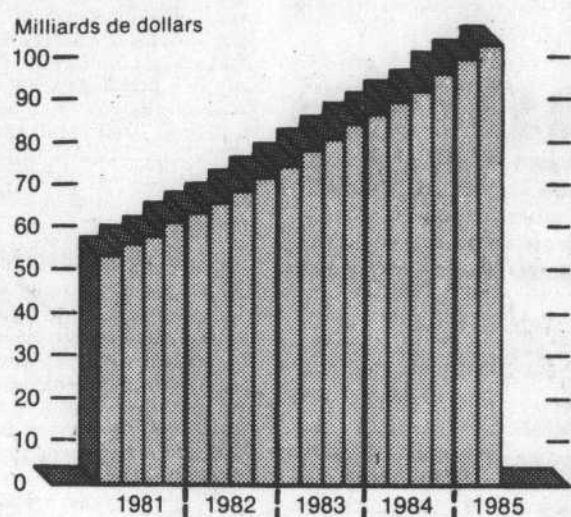
1642 : mort de Galilée, âgé de 77 ans.

**LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ**
POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

EN UN COUP D'OEIL

Caisses de pensions en fiducie

Estimations trimestrielles de l'actif



Source: Statistique Canada, Estimations trimestrielles relatives aux caisses de pensions en fiducie (74-001)

Contrecoups de la glissade du dollar canadien

La hausse des taux d'intérêt se généralise

JEAN CHARTIER

Le dollar canadien vient d'asséner un coup de jarnac aux hypothèques. Les emprunts sur maisons sont portés de 9,75 % à 10,25 % s'ils sont contractés pour un an et de 10,25 % à 10,75 % s'ils sont contractés pour deux ans.

Ce revirement des taux hypothécaires survient au lendemain de la hausse généralisée du taux préférentiel de 10 % à 10,50 %. Les hypothèques de trois, quatre et cinq ans sont haussées d'un quart de point à 11,25 %, 11,50 % et 11,75 %.

C'est la hausse progressive des bons du Trésor procurant un rendement de 8,77 % à la mi-octobre et de 10,05 % vendredi dernier qui a rendu insoutenable les niveaux respectifs des hypothèques et du taux préférentiel commercial à 9,75 % et 10 %. La faiblesse chronique du dollar canadien explique la direction inverse des bons du Trésor au Canada et aux États-Unis depuis octobre. Le dollar canadien a touché un

nouveau plancher de 70,99 cents US lundi, causant une panique. À la suite de la hausse des taux d'intérêt canadiens lundi et mardi, le dollar canadien a bondi de 39 centimes hier, fermant à 71,54 cents US sur les marchés interbancaires.

Aux États-Unis, les hypothèques peuvent être contractées pour des périodes beaucoup plus longues qu'au Canada à un taux fixe. Le *Wall Street Journal* rapportait lundi que les hypothèques contractées pour 30 ans ont touché leur plus bas niveau en sept ans à 10,8 %. M. Warren Laslo, vice-président de l'Association des banquiers hypothécaires des États-Unis, s'attend à une nouvelle réduction de 0,50 % des taux hypothécaires à long terme aux États-Unis au cours des six prochains mois. Au Canada, les hypothèques de cinq ans sont dorénavant à 11,75 %.

Ce sont la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Royale qui ont donné le ton. La BNE a aussi porté ses certificats de dépôt dits *Hypothèques BNE* à 8 3/4 % et 9 1/4 % pour les termes de un et de deux ans.

La Banque Royale hausse son intérêt sur les comptes d'épargne sans privilège de chèque d'un demi-point à 6 % et le calculateur d'intérêt quotidien d'un demi-point à 5,5 %.

Les dépôts pour compte à intérêt quotidien rapporteront dorénavant 5,50 %, en hausse de 0,50 %, s'ils sont de \$ 2,000 à \$ 2,999; 6 % s'ils atteignent de \$ 3,000 à \$ 3,999 et 7 % s'ils sont de \$ 5,000 et plus. Les prêts personnels à taux de base fixe sont aussi augmentés; cependant, à 12 1/4 %, et les prêts à taux de base variable, à 11 %.

Le vice-président et directeur régional pour le Québec de la Banque de Nouvelle-Écosse, M. André Bisson, a déclaré au *DEVOIR ÉCONOMIQUE*: « Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un renversement de tendance qui s'avèrera durable et soutenu. Nous n'avons pas prévu d'augmentation des taux. Notre scénario en était plutôt un de prévision des taux d'intérêt à la baisse lentement. Nous n'avions cependant pas exclu une possibilité d'évolution en dents de scie des taux d'intérêt. » C'est ce qui est survenu pour la défense du

dollar canadien.

Cette intervention bancaire aura même été, de l'avis de M. Bisson, une des rares interventions qui aura donné un résultat aussi rapide. Le dollar canadien a gagné 39 centimes de cent durant la journée. Le vice-président montréalais de la Banque de Nouvelle-Écosse attribue la faiblesse récente du dollar canadien à des sorties considérables de fonds par les compagnies pour les paiements du premier du mois.

Il s'avère que ce sont les paiements des compagnies pour la fin d'un trimestre et pour la fin d'une année. Cela explique que les chèques aient été escomptés par les banques au cours des deux premiers jours bancaires de l'année, en l'occurrence le vendredi 3 janvier et le lundi 6, jour où le dollar CA a touché son plancher. Aux États-Unis, une analyse des *chartistes* mettait en garde lundi contre à un fléchissement du dollar US sous le seul des 243 marks allemands. Une dégringolade par rapport aux monnaies européennes serait alors possible.

LES AFFAIRES... EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

Nordair obtient le contrat d'entretien de deux B-737 d'EPA

La société aérienne Nordair a décroché le contrat d'entretien majeur (vérification D) de deux appareils Boeing 737 de la société Eastern Provincial Airways (EPA). Les travaux seront effectués à la base d'entretien de Nordair à Dorval.

« Ceci n'est que le début d'une association qui sera non seulement bénéfique à Nordair mais aussi à l'industrie aéronautique québécoise », a déclaré le vice-président général et chef de l'exploitation de Nordair, M. Kurt Peiffer. En vertu de son association avec CP Air, Nordair s'attend à obtenir d'autres contrats du genre ainsi que l'entretien régulier de la flotte de sept B-737 d'EPA. La deuxième société aérienne en importance au Canada obtenait le contrôle de Nordair récemment.

« Ce premier contrat entraînera l'embauche d'employés spécialisés pour seconder notre effectif de 280 mécaniciens et employés affectés à l'entretien », d'ajouter M. Peiffer. Des contrats de sous-traitance seront accordés à des entreprises spécialisées de la région de Montréal pour les travaux ne pouvant être effectués aux ateliers de Nordair.

Quelque 24,000 heures-hommes de travail hautement spécialisées seront nécessaires pour effectuer les vérifications « D ». Ces travaux, qui seront requis après 21,000 heures de vol, s'effectueront sur la carlingue de l'appareil.

Grâce à des efforts soutenus, Nordair obtenait récemment un contrat d'un demi-million de dollars pour la vérification « D » d'un appareil B-737 d'une société sud-américaine malgré une vive concurrence de la part de transporteurs européens et américains.

IPL réalise \$ 0.45 par action

La société IPL Inc. de Saint-Damien a réalisé des bénéfices nets de \$ 2,471,000 pour son exercice financier terminé le 28 septembre dernier en comparaison de \$ 1,642,000 pour l'année précédente. Le bénéfice net par action s'établit ainsi à \$ 0.45 comparativement à \$ 0.30 pour l'année précédente.

Le chiffre d'affaires a totalisé \$ 36.7 millions en 1985 comparativement à \$ 30.3 millions pour l'exercice précédent. La compagnie souligne que l'amélioration de la performance est causée par de meilleurs prix de vente et des coûts de matières premières favorables.

Louvem complète un financement privé de \$ 1.5 million

La Société Minière Louvem vient de compléter un financement privé auprès de 10 investisseurs, pour un montant de \$ 1.5 million. De ce montant, \$ 1.1 million servira à poursuivre les travaux d'exploration sur la propriété de Pascalis-Nord, alors que le reste sera utilisé pour de l'exploration de surface.

Reichhold fusionne avec Swift

En date du 1er janvier 1986, Reichhold Limitée a fusionné avec Swift Adhesives Inc. et Sterling Limited, deux filiales canadiennes en propriété exclusive de Reichhold Chemicals Inc. La société résultant de la fusion, dont toutes les actions émises et en circulation sont détenues par Reichhold Chemicals Inc., aura pour raison sociale Reichhold Limitée. Reichhold Chemicals Inc., dont le siège social se trouve à White Plains, New York, fabrique des liants spécialisés, des polymères et des agents d'étanchéité.

J-Q Resources dans Casa Berardi

L'entreprise J-Q Resources s'est portée acquéreur de 25 claims miniers dans la région de Casa-Berardi au Québec pour un montant de \$ 35,000 au comptant plus l'émission de 100,000 actions de son trésor. Les claims en question sont situés plus précisément à 3,000 mètres au sud de la riche propriété de Golden Hope.

A.H.A. Automotive s'inscrit en Bourse

La société A.H.A. Automotive Technologies Corporation de Brampton en Ontario a été la première à s'inscrire à la Bourse de Toronto cette année.

L'inscription des quatre millions d'actions a été réalisée le 2 janvier dernier. Quelque 10,000 actions ont été échangées au cours de la première journée de transaction à un prix unitaire de \$ 6 1/2. Le titre était déjà connu des investisseurs puisqu'il se transigeait au comptoir depuis le 3 avril de 1984.

A.H.A. dessine et fabrique des limousines, des ambulances et d'autres véhicules spécialisés pour le marché canadien. Ses ventes se chiffrent à \$ 16 millions pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre dernier. Un bénéfice de \$ 0.42 l'action en fut dégagé.

La CVMQ réintègre deux compagnies

La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé les interdictions adressées à toute personne, visant les opérations sur les valeurs des émetteurs assujettis Fincorp Capital et SCI/TECH Holdings, vu que ceux-ci se sont conformés aux obligations d'information de la loi.

MIVILLE TREMBLAY

de la Presse Canadienne

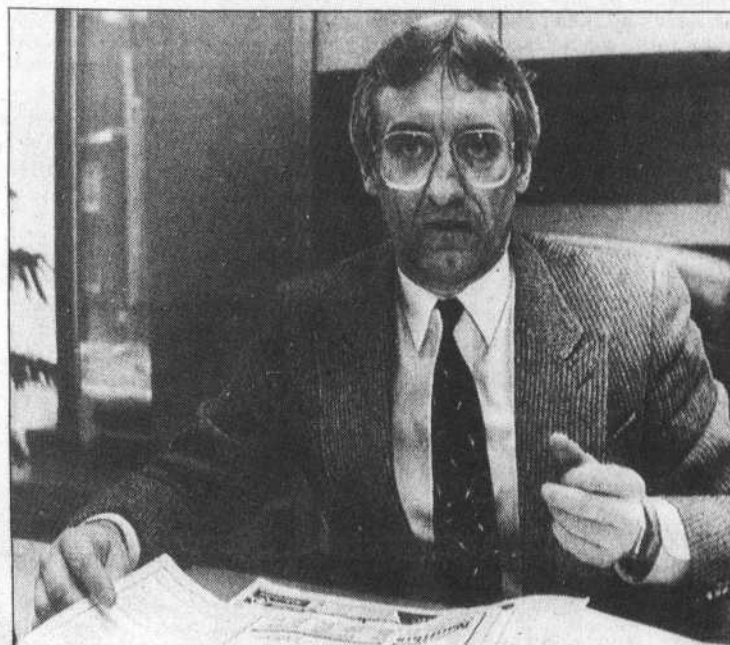
M. Luc Lacharité quitte le monde des municipalités québécoises pour se consacrer au développement économique de la métropole en accédant au poste de vice-président exécutif de la Chambre de commerce de Montréal; son successeur à la direction générale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) n'a pas encore été désigné.

Le poste de vice-président exécutif de la chambre était précédemment occupé par M. André Vallerand, qui vient d'être élu député du comté de Crémazie et nommé ministre délégué aux PME.

« M. Lacharité possède une bonne expérience dans la direction d'un organisme socio-économique et s'est beaucoup impliqué dans les dossiers de développement », affirme M. Yvon Marcoux, président de la chambre et premier vice-président à l'administration de la Banque d'Épargne.

À 43 ans, M. Lacharité n'a pas encore œuvré dans le milieu des affaires, mais en revanche, il est devenu un lobbyiste aguerri après sept ans et demi à l'UMQ, un rôle important que doit assumer le permanent numéro un de la chambre.

« Je n'ai pas de difficulté avec le terme de lobbyiste, malgré la connotation péjorative qu'y voit encore certaines personnes, car c'est une fonction essentielle pour toute grande association. Il est capital de maintenir de bonnes relations avec tous les gouvernements, fédéral, provincial et municipal », a déclaré



M. Luc Lacharité

M. Lacharité dans une interview accordée à la Presse Canadienne.

Avec de bonnes communications, les associations sont consultées au moment même de l'élaboration des politiques gouvernementales, ce qui est avantageux, juge-t-il, car une fois que le projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale ou en Chambre, il est généralement trop tard pour changer les choses. Mieux vaut faire des propositions constructives avant, plutôt que de critiquer après.

M. Lacharité, qui est entré en fonction lundi de cette semaine, en est encore à se familiariser avec les divers dossiers de la chambre et préfère donc attendre avant de se prononcer sur les sujets brûlants de l'heure. Sur la question du comité ministériel de relance de l'est de Montréal, mis en place par le gouvernement fédéral, il estime qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif, malgré les critiques qu'a formulées à son égard Mme Suzanne Blais-Grenier.

Service francophone spécialisé en musique-vidéo

Le CRTC reporte le traitement de la demande de MTVQ et s'apprête à approuver celle de CHUM

JOCELIN DUMAS

La société MTVQ de Montréal, désirant offrir un service francophone d'émission télévisée spécialisée en musique-vidéo tout comme sa rivale pour l'obtention d'un permis, CHUM Ltée de Toronto, a vu le C.R.T.C. décider de reporter le traitement de sa demande tandis que celle de la société torontoise est en voie d'être approuvée.

C'est le 6 septembre dernier que le réseau de musique télévisée du Québec (MTVQ) a déposé une demande de permis auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.) pour un service d'émissions spécialisées en musique, destiné au marché francophone du Québec.

Depuis lors, le président de MTVQ, M. Gilles Chartrand, a indiqué au *DEVOIR ÉCONOMIQUE* n'avoir reçu qu'un accusé de réception du C.R.T.C. et le 20 décembre dernier, une lettre de son secrétaire général l'avisant que « le Conseil croit qu'il serait dans l'intérêt public de reporter le traitement de la demande ».

Pour sa part, la société torontoise CHUM, propriétaire du réseau MuchMusic, a déposé le 15 novembre une demande de modification de son



M. Gilles Chartrand, président de MTVQ.

permis pour offrir un service semblable du nom de MuchMusic : en français qui serait offert par les radiodiffuseurs desservant les régions du Canada à l'est de la frontière Manitoba-Saskatchewan.

Le C.R.T.C. a déjà publié un avis public à cet effet le 6 décembre et la demande pourrait être acceptée avant la fin du mois.

M. Michel Tremblay, directeur du C.R.T.C. pour le Québec, nous a en effet indiqué que les intervenants qui désirent s'opposer ou faire des représentations auprès du C.R.T.C. concernant la demande de CHUM ont jusqu'au 10 janvier pour le faire, vendredi de cette semaine. En principe, la demande de la société torontoise pourrait être acceptée moins de dix jours après cette date.

Il n'est toutefois pas possible pour les intervenants de comparer les deux demandes afin de préparer leurs représentations puisque le C.R.T.C. n'a pas publié d'avis concernant celle de MTVQ, dont les détails ne peuvent être dévoilés sans l'aval de l'organisme fédéral.

En regard de la demande de MTVQ, M. Tremblay nous a indiqué que le Conseil préfère attendre le dépôt du rapport Caplan-Sauvageau avant de la traiter. Il s'agit du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion chargé d'étudier la stratégie économique et culturelle qui devrait orienter l'évolution du système de la radiodiffusion canadienne au cours des décennies à ve-

nir, dont les recommandations seront présentées au ministre fédéral des Communications d'ici au 15 janvier.

« Le Conseil n'a pas, pour les mêmes motifs, reporté l'étude de la demande de CHUM car il s'agit d'une demande d'amendement à une licence tandis que dans le cas de MTVQ, il s'agit d'une demande d'une nouvelle licence », nous a fait remarquer M. Tremblay.

Par ailleurs, les services proposés comporteraient des différences qui nécessitent un traitement différent. MuchMusic propose d'ajouter un élément à son service de base qui est offert de façon discrétionnaire à l'abonné, tandis que MTVQ désire rendre son service disponible à tous les abonnés du câble et le financer par de la publicité.

Il n'en demeure pas moins qu'avec les procédures actuellement enclenchées, MTVQ pourrait être ironiquement entendue en audience devant le C.R.T.C. pour présenter sa demande seulement après que son concurrent CHUM aura déjà reçu l'approbation pour offrir son service.

« En dernier recours cependant, note M. Tremblay, la demande de MuchMusic pourrait faire l'objet d'audiences publiques si nous devions recevoir de nouvelles infor-

Voir page 10 : Le CRTC reporte

ENRICHISSEZ VOTRE

REER

TRUST GÉNÉRAL

REER DÉPÔTS GARANTIS

10 %	9 1/2 %	9 %
5 ans Int. an.	3 ans Int. an.	18 mois Int. an.

Taux sujets à confirmation

REER FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes :	22,3 %
Obligations :	23,8 %
Hypothèques :	15 %

*Rendement du 29 novembre 1984 au 29 novembre 1985

Reçu pour l'impôt posté dès le lendemain* de votre contribution.

Consultations gratuites et sans obligation.

*prochain jour ouvrable

Succursales : Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1 Vincent d'Indy: 739-3265
MTI/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
MTI/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Conseillers : Val d'Or: 825-8101 • Duvernay: 667-3333
• MTI/Ahuntsic: 382-8000 • Repentigny: 871-7536
Longueuil: 651-9381 • St-Hubert: 462-1880
• St-Hyacinthe: 773-7699 • Granby: 378-8461

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Selon M. Marshall Stearns, de Dominion Securities Pitfield Le marché canadien du papier commercial est l'un des plus perfectionnés au monde

SERGE MARTI
du journal Le Monde

De l'autre côté de la frontière des Grands Lacs avec les États-Unis, numéro un mondial du papier commercial (*Le Monde* du 24 décembre), les « cousins » canadiens ont mis en place depuis 30 ans un système comparable qui permet aux entreprises de trouver sur ce marché 20 % des capitaux à court terme dont elles ont besoin, sans recourir aux prêts bancaires. Un ferment de concurrence — limitée à \$ 12 milliards — pour les cinq grandes banques qui coiffent le système financier canadien.

Toronto — À une heure d'avion de New York, où la déréglementation bancaire bat son plein, la capitale financière du Canada fait figure de province bien sage. À croire que les deux faillites retentissantes qui ont fait la « une » des journaux locaux au cœur de l'été, celle de la Canadian Commercial Bank et celle de la Northland (*Le Monde* du 25 octobre), ont fortement contribué à calmer les ardeurs ultra-libérales que manifeste de temps en temps Toronto, trop souvent fasciné par l'activité fébrile de Chicago, de l'autre côté des Grands Lacs.

Spécialiste du marché financier pour le compte du cabinet local Arthur Andersen, M. Rich Babyak en convient bien volontiers. « À la suite de ces deux incidents, le processus de dérégulation qui s'amorçait au Canada a été sérieusement freiné », précise-t-il à l'attention d'une délégation française de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) venue étudier la réforme des marchés des capitaux nord-américains et le développement des nouveaux instruments financiers.

Largelement influencé par l'exemple des États-Unis, le timide mouvement de déréglementation amorcé au Canada était d'autant plus compréhensible que le système bancaire local, considéré encore comme l'un des plus sûrs du monde, reste très concentré. À elles seules, les cinq grandes banques (Banque Royale du

Canada, Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Toronto-Dominion et Banque de la Nouvelle-Écosse), qui emploient 140.000 personnes à travers un réseau de 7.000 agences, ont la haute main sur quelque 85 % du marché.

On comprend, dans ces conditions, que les entreprises aient cherché à échapper à cette emprise, tout au moins pour une partie des ressources à court terme dont elles ont besoin, notamment comme fonds de roulement. Il suffisait, là aussi, d'adapter, avec quelques années de retard, l'exemple américain pour créer au Canada le deuxième marché mondial du papier commercial, un système dont la France s'est également inspirée lorsqu'elle a décidé d'offrir aux grandes sociétés des instruments de financement à meilleur marché sous la forme de billets de trésorerie d'une durée de 10 jours à six mois et d'un montant minimum de cinq millions de francs.

Après celui des États-Unis, le marché canadien du papier commercial est l'un des plus sophistiqués du monde », affirme M. Marshall Stearns, l'un des représentants de la Dominion Securities Pitfield Ltd., la plus grande firme de courtage opérant dans ce pays. « Le marché financier canadien existe depuis une cinquantaine d'années, et il représente actuellement quelque \$ 130 milliards (un dollar canadien = 5,50 F),

et, d'emblée, le papier commercial créé à la même époque s'est imposé comme un mode privilégié de financement à court terme. Aujourd'hui, les 120 émetteurs qui se partagent le marché s'y procurent 15 % à 20 % de leurs besoins de financement de cette nature pour un montant global de \$ 20 milliards.

« En général, telle ou telle grande société émet des billets de \$ 5 millions à \$ 25 millions d'une durée de 30 à 40 jours. Ces périodes d'émission sont une simple recommandation du marché, et les emprunts sont généralement reconduits sans problème », assure-t-il. Le principal avantage que les entreprises canadiennes trouvent dans ce système, auquel elles n'ont accès que les grandes entreprises, à la condition de disposer d'une solide assise financière, est naturellement l'écart de taux avec les concours bancaires classiques, écart qui peut atteindre 1,25 % pour les meilleures signatures.

La qualité de ces signatures va permettre d'établir une notation des entreprises (le « rating ») et par là même un taux de prêt qui peut varier de 1/8 à 1/2 point selon les émetteurs, variation en apparence minime, mais qui peut se révéler fort coûteuse pour l'emprunteur, compte tenu des sommes en jeu. Ce travail de vérification régulière de la santé des entreprises de renom, ayant accès au papier commercial, est effectué par des organismes spécialisés. Les homologues canadiens des célèbres Moody's et Stanpoor américains sont deux agences locales, la Dominion Bond Rating Services et la Canadian Bond Rating Services, qui assurent ce type de service moyennant \$ 5.000 à \$ 7.000 pour la première notation (le « rating » initial) et \$ 3.500 par an ultérieurement pour réévaluer périodiquement cette note.

émissions, ce qui est de nature à étendre notre marché trop restreint », souligne M. Chartrand.

D'autre part, MTVQ s'engagerait à dépenser, pour promouvoir la production de vidéos francophones, des sommes correspondant à quatre fois le pourcentage des ventes brutes que CHUM octroie à Videofact, un organisme qu'elle a mis sur pied pour participer au financement de vidéos.

CHUM précise dans sa demande qu'elle se propose de produire en français un bloc de programmation quotidienne de quatre heures, diffusé deux fois par jour. « Notre projet est de produire le service à Montréal, peut-on lire, mais programmé et retransmis (« packaged and uplinked ») de Toronto ».

« Ce qui est appelé à devenir l'épine dorsale de toute notre industrie au Québec risque finalement d'être dirigé de Toronto », conclut finalement M. Chartrand.

actuel en faussant le processus de demande vis-à-vis le C.R.T.C. »

Le président de MTVQ, société formée de deux principaux actionnaires du Québec, Investissement Novacap et InterTel Image, considère que c'est finalement toute l'industrie québécoise du disque qui risque de souffrir des conséquences de cette affaire.

« Le service proposé constitue un canal privilégié de promotion des enregistrements des artistes francophones et contrairement à CHUM, nous sommes très actifs en France pour éventuellement y distribuer nos

BOMBARDIER INC.



M. Raymond Royer

Le président du Conseil et chef de la direction de BOMBARDIER INC., Monsieur Laurent Beaudoin, annonce la nomination de Monsieur Raymond Royer au poste de président et chef de l'exploitation de Bombardier Inc. Depuis février 1984, Monsieur Royer occupait la fonction de vice-président exécutif qu'il cumulait avec celle de président de la Division du transport en commun. Monsieur Royer siège également au Conseil d'administration de Bombardier, Hydro-Québec et Corporation Financière Power.

La fonction de président de la Division du transport en commun a été confiée à Monsieur Jean-Yves Leblanc, précédemment vice-président exécutif et chef de l'exploitation de Marine Industrie.

Les deux nominations entreront en vigueur le 1er février 1986.



M. Jean-Yves Leblanc

Quand le luxe devient accessible...

GRANDES VENTES D'INVENTAIRE D'HIVER

jusqu'à 50% et plus

de nos collections haute-couture des stylistes européens.

PRIX SACRIFIÉS

Quantités limitées

Habits	270\$	Ceintures	35\$
Veston sports	195\$	Chaussures	85\$
Pantalons	80\$	Bas	17\$
Chemises	27\$, 37\$	Chandails	65\$
Cravates	15\$, 25\$, 30\$	Blousons	125\$

Et de nombreuses autres aubaines!

L'UOMO
montréal

1452, RUE PÉEL • TÉLÉPHONE 844-1008

FISCALITÉ

Le « cadeau de Noël » reçu d'un employeur est-il imposable ?

MARIE-ANDRÉE CHEVALIER

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Mme Marie-Andrée Chevalier est membre du service de fiscalité de Richard, Routhier, Vincent, comptables agréés.

Il n'est pas rare, de nos jours, de voir des employés recevoir autre chose de leur employeur qu'une dinde à Noël. En fait, certains employés reçoivent ce que l'on pourrait appeler des « cadeaux » tout au long de l'année. Malheureusement, certains de ces privilèges sont considérés comme revenu d'emploi par le fisc et, par conséquent, imposables. Il n'existe aucune règle générale qui permette de déterminer si un avantage est imposable ou non pour l'employé. Les contribuables doivent donc s'en remettre aux directives émises par Revenu Canada concernant certains types d'avantages sociaux. Les privilèges les plus courants ainsi que leur traitement fiscal sont discutés ci-après.

Cadeaux de Noël

Les cadeaux en espèces ou en nature, reçus à Noël ou en toute autre occasion, dont la valeur n'excède pas \$ 100, ne font pas partie du revenu de l'employé pourvu que l'employeur n'en déduise pas le coût dans le calcul de son propre revenu imposable.

Rabais sur les marchandises

Si, plutôt que de recevoir un cadeau en espèces, l'employé bénéficie d'un rabais à l'achat de marchandises vendues par l'employeur, il n'y aura pas d'avantage imposable. Revenu Canada précise toutefois que cette règle ne s'applique pas aux arrangements extraordinaires conclus avec un employé ou un groupe choisi d'employés. De plus, les marchandises ne doivent pas être vendues à un prix inférieur à leur prix coûtant pour l'employeur, sauf s'il s'agit de marchandises défectueuses ou défraîchies.

Frais de voyages du conjoint de l'employé

Les voyages d'affaires entrepris à la demande de l'employeur sont généralement défrayés par celui-ci et leur paiement ne constitue pas un avantage imposable pour l'employé. Il peut arriver, à l'occasion, que le conjoint de l'employé l'accompagne dans ses déplacements. Lorsque le conjoint contribue à la réalisation des objectifs du voyage d'affaires et que sa présence est requise par l'employeur, le paiement de ses frais de voyage ne représente pas un privilège pour l'employé. Dans tous les autres cas, le montant des frais payés par l'employeur à l'égard du conjoint devront être ajoutés au revenu imposable de l'employé.

aqpf

association québécoise de planification fiscale et successorale

Automobile

Lorsqu'un employeur met une automobile à la disposition d'un employé à des fins personnelles, il en résulte un avantage imposable. Le montant imposable est calculé en deux parties : l'avantage de base et l'avantage relié aux frais de fonctionnement.

L'avantage de base est égal à 2 % par mois du coût original de l'automobile, ou à deux tiers du coût de location, à l'exclusion des assurances, réduit des sommes remboursées par l'employé pour l'usage de l'automobile.

L'avantage relié aux frais de fonctionnement se calcule en appliquant au montant total des frais de fonctionnement le pourcentage que représente le nombre de kilomètres pour usage personnel par rapport au nombre total de kilomètres parcourus dans l'année. Plutôt que d'effectuer le calcul précédent, les contribuables peuvent établir l'avantage imposable pour les frais de fonctionnement comme étant égal à la moitié de l'avantage imposable de base, soit 1 % par mois du coût original de l'automobile ou un huitième du coût de location.

L'avantage imposable de base est toutefois réduit, au niveau fédéral seulement, si l'utilisation personnelle de l'automobile compte pour moins de 1.000 kilomètres par mois. Ceci s'applique également à l'avantage relié aux frais de fonctionnement.

Cotisations

Le paiement ou le remboursement par un employeur de cotisations annuelles nécessaires à la conservation du statut professionnel d'un employé n'est pas imposable pour l'employé. Celui-ci ne peut cependant pas réclamer de

déductions à l'égard de ces cotisations.

Par ailleurs, les cotisations à toute association dont l'objet principal consiste à fournir à ses membres l'occasion de se restaurer ou de se livrer à des activités récréatives ou sportives peuvent constituer des privilèges imposables. Toutefois, lorsque l'employeur démontre qu'il est avantageux pour son entreprise que l'employé soit membre d'une association ou d'un club, la cotisation payée ne sera pas imposable.

Frais de déménagement

Il arrive fréquemment qu'un employeur paie ou rembourse les frais de déménagement encourus par un employé qui est muté d'un établissement à un autre ou qui accepte un travail dans un endroit différent. Ce paiement n'est pas considéré comme étant un avantage conféré à l'employé.

À titre d'exemple, les frais de déménagement non imposables peuvent inclure les frais de transport et d'entreposage des meubles, les frais de déplacement et de repas, les frais de réinstallation du bail de l'ancienne résidence ou les frais de vente de l'ancienne résidence.

Le remboursement de la perte subie par un employé lors de la vente de sa résidence ne constitue pas non plus un avantage imposable pourvu que le montant remboursé n'excède pas la perte réelle. La perte réelle est calculée comme étant la différence entre le prix de vente que l'employé en a obtenu et le coût de la résidence.

Enfin, aucun montant ne sera inclus dans le revenu de l'employé lorsque l'employeur rachète lui-même sa maison, si le prix payé n'excède pas la valeur des maisons comparables dans la même localité ou le coût de la maison, si ce dernier montant est plus élevé.

Ce bref tour d'horizon nous permet de constater que le traitement fiscal des privilèges accordés aux employés peut varier considérablement selon la forme qu'ils prennent. Il sera donc prudent de s'assurer que les « cadeaux » reçus n'auront pas à être partagés avec le fisc à la fin de l'année.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera en vente en mai auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de \$ 10 plus \$ 2 de frais d'envoi. Téléphone : (514) 845-3124.

AVEC UN C.A.

un professionnel sur qui vous pouvez compter

ARTHUR ANDERSEN & CIE

Comptables agréés, 800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON / CLARKSON, GORDON

Comptables agréés, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550 Laval, H7T 1S9
(514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700 Québec, G1R 5G4
(418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 89 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS

Comptables agréés et conseillers en administration
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, La Baie, Alma, Jonquière, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays.

COGAN, LANDORI & DUBÉ

Comptables agréés, 3901 Jean-Talon O., Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851
Bureau à Ottawa

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK

Comptables agréés, 1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays

ERNST & WHINNEY

Comptables agréés, Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS

Comptables agréés, 507 Place D'Armes — Bureau 800 Montréal, (Québec) H2Y 2W8

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés, 666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND

comptables Agrés, 630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 876-1500
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

LEVITT, FELDSTEIN DUBIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE.

Comptables agréés, Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Harold Pinsky, C.A. — 5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX

Comptables agréés, Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSalle, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/St-Foy, Lévis, St-Anselme, Thérford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE

Comptables agréés, 50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS

Comptables agréés, 1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE RAYMOND

1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

POISSANT RICHARD

Affilié à Thorne Riddell
Comptables agréés, 630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351
Affilié internationale: International KMG Klynveld
Main Goerdeler

PRICE WATERHOUSE

Comptables agréés, 1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

RICHTER, USHER & VINEBERG

Comptables agréés, Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A. — Jeffrey Mandel, C.A. — Harvey Zaichman, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés, 7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,

Comptables agréés, Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125 Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

SAMSON BÉLAIR

Comptables agréés, Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada. Affiliation internationale Moore, Stephens & Co. Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS

Comptables agréés, 770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100 Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1 Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0 Tél.: (514) 451-5374

Affilié à Laventhol & Howath

Société nationale

Membre de: Horwath & Horwath International

avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE

Comptables agréés, MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrier, C.A. — Herbert E. Siblin, F.C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tessebaum, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. — Howard I. Vineberg, C.A. — Ron Freeman, C.A. — Choula Ammar Hadid, C.A. — Stuart Ladd, C.A. — Elielbaz, C.A. — Howard A. Schneider, C.A. — Emilia Di Raddo, C.A. — James R. Baker, C.A. — Hermance Bernier, C.A. — Anat Benedic, C.A. — Puneet Mehta, C.A. — Robert Viaw, C.A. — Robert Perreault, C.A. — Edward Fink, C.A. — Elyse Villeneuve, C.A. — Bernard Vinet, C.A. — Lise Charbonneau, C.A. — Anthony J. Rother, C.A. — Leon Levy, C.A. — Luigi Ruta, C.A. — David Rajchgot, C.A. — Lucie Desrochers, C.A. — Johanne Robichaud, C.A. — Robert Krebs, C.A. — Jeffrey Gerstein, C.A. — Stuart Brick, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yapha, C.A. — Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morris L. Fogelbaum, C.A. — Robert H. Zittrier, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Gilles Brouillet, C.A. — Robert A. Kleinman, C.A. — Donald J. Chazan, C.A. — Alain Matarasso, C.A. — Susan D. Laxer, C.A. — Eric J. Birenbaum, C.A. — Robert Staubin, C.A. — Chantal Desmarais, C.A. — Denis Deschamps, C.A. — Jean-Daniel Breton, C.A. — Laurie Thompson, C.A. — Giovanni Coppola, C.A. — Pierre Baraby, C.A. — Luciano Ottori, C.A. — Johanne Corneveau, C.A. — Yves Provost, C.A. — Dominique Tran, C.A. — Jonathan R. Bell, C.A. — Michael S. Cohen, C.A. — Pierre Lespérance, C.A. — Sylvia Itzhavet, C.A. — William Vika, C.A. — Pasquale De Marco, C.A. — Andrew Paltis, C.A. — Alain Laurendeau, C.A. — Abraham J. Blitzer, C.A. — 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec

680, rue Sherbrooke ouest 7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256



LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Dans l'industrie du porc

Canada Packers aurait conspiré pour réduire la concurrence

CALGARY (PC) — Des dirigeants de Canada Packers communiquaient quotidiennement avec ceux d'Intercontinental Packers pour fixer les prix d'achat des porcs de boucherie et discutait ensemble au moins une fois par semaine afin d'établir leurs prix de vente aux détaillants.

C'est ce qu'a affirmé mardi un avocat fédéral, Me Patrick McCaffery, en Cour du Banc de la Reine lors de la deuxième journée d'un procès qui pourrait bien durer plus de sept mois.

Les compagnies Canada Packers, de Toronto, et Intercontinental, de Saskatoon, font face à cinq chefs d'accusation en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions pour avoir conspiré en vue de réduire la concurrence dans l'industrie du porc de boucherie des Prairies, entre 1965 et 1976.

Les deux compagnies ont plaidé non coupables mardi, avant que l'avocat McCaffery ne fasse ses remarques préliminaires.

Elles avaient été citées à leur procès avec trois autres conserveries, Burns Foods Ltd., Eschem Canada Inc. (anciennement Swift Canada Inc.) et Gainers Ltd., à la suite d'une enquête préliminaire de neuf mois qui a pris fin en mai 1984.

Ces trois entreprises ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir fixé les prix et ont été condamnées à payer des amendes de \$125,000 chacune.

Me McCaffery a dit qu'il avait l'intention de prouver que depuis 1965 les cinq conserveries discu-

taient chaque jour au téléphone pour fixer l'éventail des prix qu'elles offraient aux éleveurs de porcs.

Il a ajouté que ces communications se sont poursuivies après 1969, quand le gouvernement provincial a mis sur pied l'Office de commercialisation du porc d'Alberta, afin d'aider les fermiers dans leurs négociations avec les conserveries de viande.

L'office avait établi des ventes aux enchères sur une base régulière. Les acheteurs pouvaient y participer par un système électronique, en se servant de commandes à leur usine.

L'avocat a l'intention de prouver que les prix commençaient à grimper trop rapidement au goût des conserveries inculpées, l'une d'entre elles s'arrangeait pour bloquer temporairement le système.

Une fois le système à nouveau en état de fonctionnement, les prix s'élevaient habituellement stabilisés ou avaient même chuté, a soutenu l'avocat.

Me McCaffery a dit qu'il démontrerait également que Canada Packers et Intercontinental se sont entendus pour conserver leur part respective du marché du porc.

Me McCaffery est l'un des trois avocats fédéraux impliqués dans ce qui s'annonce comme un procès-marathon.

Au moins 90 témoins ont été convoqués par la poursuite. Les deux avocats de la défense ne savent pas encore le nombre exact des personnes qu'ils convoqueront.

Paul Vien désire donner aux Québécois une télévision américaine en français

Le nettoyage entrepris par Télé-Capitale relance la société de radiodiffusion sur la voie du succès

PAUL DURIVAGE

Le grand nettoyage entrepris par la nouvelle administration de Télé-Capitale Inc. porte fruits. L'entreprise de radiodiffusion de Québec termine en effet sa première année d'exploitation depuis la prise de contrôle par le groupe de M. Paul Vien avec des résultats impressionnants et, au dire de ce dernier, elle retrouvera cette année le rythme de croissance des années 1970 avec un bénéfice de près de \$8 millions.

Télé-Capitale, qui s'écroulait sous le poids des dettes avant sa revente par le groupe de camionnage La Vérendrye, a enregistré un bénéfice de \$1,5 million ou \$0,27 par action ordinaire sur des recettes de \$9,8 millions au premier trimestre de son nouvel exercice. Ceci inclut par ailleurs une réserve pour impôts reportés de \$1,1 million, laquelle, précise la compagnie, ne résultera en aucun débours, en raison des pertes accumulées.

« La vie a repris à Télé-Capitale », a commenté le président du conseil et chef de la direction, M. Paul Vien, qui estime que la société de la rue Mayrand est maintenant redevenue ce qu'elle était avant le premier changement de propriété en 1979, c'est-à-dire, l'une des plus prospères entreprises de télédiffusion au pays.

Ses prévisions de bénéfices pour le nouvel exercice sont de l'ordre de \$0,80 par action, en tenant compte des provisions pour impôts. Le premier exercice portant sur une période de neuf mois avait donné lieu à un bénéfice par action de \$0,64, avant postes extraordinaires.

Ce revirement spectaculaire survient après une restructuration sé-



La nouvelle équipe à l'information : Hélène Charest, Louis Bergeron et Romain St-Cyr

rière tant au plan financier qu'administratif. La programmation des stations CFQM-4 et CKMI-5 a de même été remodelée substantiellement, bien que selon M. Vien il reste encore beaucoup de travail à faire de ce côté.

« Nous avons pris une entreprise pratiquement en faillite. Le bilan tient maintenant debout », affirme M. Vien, qui travailla d'ailleurs dans le financement corporatif durant plusieurs années, en commentant la restructuration financière qui donna lieu à la réinscription du titre en Bourse en décembre 1984. Celle-ci fut néanmoins vertement critiquée par certains observateurs alors que le groupe de M. Vien s'arrogeait le contrôle avec une mise de fonds de seulement \$2 millions, en s'octroyant des actions comportant chacune 20 droits de vote.

Quoi qu'il en soit, le résultat fut d'apporter à l'entreprise quelque \$30

millions de capital propre qui effacèrent d'autant la dette encourue. M. Vien a par ailleurs l'intention de rembourser les \$5 millions avancés par le Groupe La Vérendrye sous forme d'actions privilégiées, à même les fonds autogénérés prévus pour cette année.

Par ailleurs, les frais d'exploitation ont été réduits de près de un million de dollars à la suite d'une impo-royable restructuration administrative de la compagnie. Au total, 45 des 250 employés furent remerciés de leurs services. Ceci occasionna par contre des frais substantiels d'allocations de départ de près de \$1,6 million.

« Des étages de management en entier ont été supprimés en même temps que tombaient les murs et les portes des bureaux; les employés ont maintenant un contact direct avec la direction et on peut espérer

recréer un véritable esprit de télévision, comme c'est maintenant le cas à Télé-7 », commente M. Vien, qui dirige aussi les destinées de Pathonic, la société exploitante de l'entreprise de télévision de Sherbrooke.

La nouvelle administration a de même réduit sa facture informatique d'environ un million de dollars en mettant la clé à la porte du service de mise au point de logiciel pour acquérir un produit-programme américain utilisé conjointement par les trois stations de Télé-Capitale et les deux stations de Pathonic. Encore là, des frais extraordinaires, dont la cessation des baux, furent encourus pour un montant de près de \$1,3 million.

M. Vien entend maintenant s'attaquer à la programmation. Son objectif : « Donner aux Québécois une télévision américaine en français. » Il cite à ce propos les succès des émissions *Café Show* et *Le Monde*, dont la formule a été éprouvée par *CHLT-TV*, et qu'il propose maintenant à la Vieille Capitale.

La venue prochaine du réseau privé de télévision *Quatre-Saisons* devrait par ailleurs donner lieu à une vive riposte de la part de Pathonic, de Télé-Capitale et de Télé-Métropole, qui « serrent les rangs », selon l'expression de M. Vien. Ces entreprises, toutes membres du réseau TVA, iront défendre leur terrain au cours des audiences que tiendra le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ce mois-ci. Télé-Capitale s'était pourtant montrée plutôt accueillante pour le nouveau réseau francophone, jusqu'à ce que soit refusée sa demande d'agir comme réémetteur à Québec.

Eximbank veut ravir un marché à la France

WASHINGTON (AFP) — La banque américaine Export-Import va à nouveau offrir un crédit subventionné à une entreprise américaine pour tenter de ravir un marché actuellement négocié par une firme française sur un marché tiers, a indiqué mardi le président de l'Eximbank, M. William H. Draper.

La décision de la banque fédérale contre une proposition française doit être officiellement formulée mercredi et M. Draper s'est refusé à donner plus de précision. De source proche de l'Eximbank, on indiquait que la France est le seul pays visé par la mesure.

M. Draper a annoncé cette décision après avoir présenté un ensemble de dispositions générales destinées à rendre l'action de l'Eximbank en faveur des exportateurs américains plus globale et dynamique.

La décision de l'Eximbank marquera un nouvel épisode de la querelle franco-américaine sur le dossier des crédits mixtes aux pays en développement. Pour Washington, ces crédits aidés sur fonds publics, dont la France est de loin le premier fournisseur parmi les grands pays industriels, constituent une forme de concurrence déloyale. Pour Paris, ils s'inscrivent dans une politique d'aide au tiers-monde.

En novembre dernier, l'Eximbank avait lancé une vaste offensive en offrant des crédits subventionnés à six entreprises américaines pour leur permettre de rivaliser avec leurs concurrentes françaises sur des marchés d'un montant total évalué à \$250 millions.

M. Draper a souligné mardi l'efficacité de ces contre-mesures en relevant que le seul de ces six contrats actuellement conclu était revenu à une firme américaine.

M. Draper a également annoncé mardi que l'Eximbank réduira de 1,05 % à compter du 15 janvier prochain le taux d'intérêt sur ses crédits à l'exportation à long terme. Aucun pays industriel ne pourrait offrir de meilleures conditions, a affirmé le président de l'Eximbank.

Nickys
Restaurant
MAINTENANT À MONTRÉAL
DINER D'AFFAIRES 1236 MACKAY
TABLE D'HÔTE ET LA CARTE 932-5685

La Banque Mercantile du Canada
ASSEMBLÉES ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRES
AVIS est par les présentes donné que les assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires de La Banque Mercantile du Canada (la «Banque») auront lieu à l'hôtel Le Quatre Saisons (salon des Saisons), situé au 1010, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec), le vendredi 31 janvier 1986 à 10:00. Les assemblées extraordinaires ont pour objet de permettre aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées de la Banque de prendre en considération la fusion entre la Banque et la Banque Nationale du Canada.
Par ordre du Conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
V. M. HENDERSON
Montréal (Québec)
le 29 décembre 1985

Choisissez la bonne solution

(et épargnez, surtout si vous agissez maintenant!)

TANDY 1000 HD

Compatible avec le PC d'IBM®, il possède le logiciel DeskMate™ intégré et une unité de disque dur de 10 M-octets à un prix que vous saurez apprécier. Hâtez-vous, cette offre expire le 31 janvier 1986.

rabais \$600 **2699⁰⁰** ~~3299⁰⁰~~

Écran d'affichage couleur CM-4, 25-1021 **459⁰⁰**

IBM est une marque déposée de International Business Machines Corp.

TANDY/Radio Shack
DIVISION, ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

Le prix de solde expire le 31 janvier 1986

Disponible à tous les magasins, centres d'ordinateurs et détaillants participants Radio Shack*

*Certains magasins requièrent une commande spéciale

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 1255 rue Guy, 931-4494 • 2001 rue University, 849-2031
St-Laurent 8092 Voie de service sud, 337-2741 • Centre d'achats Greenfield Park 465-0441
Laval 1970 boul. St. Martin, 687-4454

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs:
Sherbrooke 562-3677 St. Bruno 653-4122
Rosemère 437-1211 Trois-Rivières 379-3036
St-Laurent 332-0246 Laval 688-6646

LE FAVORÉ ECONOMIQUE

MONTREAL

Progression générale

MONTREAL (PC) — Une forte activité régnait hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé en hausse de 1,03 point, à 140,91.

Le volume des échanges a gonflé, atteignant 4.656,516 actions contre 3.469,344 le jour précédent. Après trois séances consécutives de baisse, hier la performance des boursiers a été la meilleure depuis le début de l'année. Les valeurs ont gagné 1,55 à 152,33, les pétrolières 1,03 à 138,92, les services publics 0,99 à 139,62, les industrielles 0,48 à 121,46 et les forestières 0,47 à 154,79.

Le titre TransAlta Utilities A, en baisse de 1-8 à \$27 1-8 a été traité à 258,410 exemplaires. Belmor Mines a cédé 5 cents à \$2,65 et 25,275 actions ont été échangées. Banque de Montréal a gagné 1-2 à \$33 3-8, Bell Canada Enterprises 1-2 à \$41 7-8, Banque nationale 3-8 à \$24 1-8, Ivaquo 1-4 à \$18 1-2, Noranda 1-4 à \$15 7-8 et American Resources A 5 cents à \$3,75.

Hiram Walker a cédé 3-8 à \$31 1-2, CP Ltd 1-8 à \$18 5-8 et Massey-Ferguson 5 cents à \$3,05.

Au total, les gains étaient plus nombreux que les pertes (189 contre 131) et 130 valeurs étaient inchangées.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM	XXC	XXB
MARCHÉ	HYDRO	BANCAIRE
140,96	133,92	152,33

XXF	XXM	XXB
PRODUITS	MINES	MÉTALLS
0,47	1,55	124,70

XXG	XXH	XXI
FORESTIERS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
189	130	131

XXJ	XXK	XXL
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
130	131	132

XXM	XXN	XXO
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
131	132	133

XXP	XXQ	XXR
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
132	133	134

XXS	XXT	XXU
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
133	134	135

XXV	XXW	XXY
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
134	135	136

XXZ	XXA	XXB
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
135	136	137

XXC	XXD	XXE
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
136	137	138

XXF	XXG	XXH
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
137	138	139

XXI	XXJ	XXK
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
138	139	140

XXL	XXM	XXN
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
139	140	141

XXO	XXP	XXQ
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
140	141	142

XXR	XXS	XXT
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
141	142	143

XXU	XXV	XXW
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
142	143	144

XXY	XXZ	XXA
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
143	144	145

XXB	XXC	XXD
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
144	145	146

XXE	XXF	XXG
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
145	146	147

XXH	XXI	XXJ
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
146	147	148

XXK	XXL	XXM
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
147	148	149

XXN	XXO	XXP
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
148	149	150

XXQ	XXR	XXS
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
149	150	151

XXT	XXU	XXV
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
150	151	152

XXW	XXY	XXZ
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
151	152	153

XXA	XXB	XXC
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
152	153	154

XXD	XXE	XXF
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
153	154	155

XXG	XXH	XXI
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
154	155	156

XXJ	XXK	XXL
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
155	156	157

XXM	XXN	XXO
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
156	157	158

XXP	XXQ	XXR
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
157	158	159

XXS	XXT	XXU
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
158	159	160

XXV	XXW	XXY
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
159	160	161

XXZ	XXA	XXB
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
160	161	162

XXC	XXD	XXE
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
161	162	163

XXF	XXG	XXH
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
162	163	164

XXI	XXJ	XXK
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
163	164	165

XXL	XXM	XXN
INDUSTRIELS	INDUSTRIELS	INDUSTRIELS
164	165	166

Options

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Options

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op.
Agnic Fb 15	15	15	15	15	15

SPORTS

À près de \$1.5 million par année

Les Expos offrent un contrat de trois ans à Tim Raines

GUY ROBILLARD

(PC) — Les Expos ont présenté une offre de contrat ferme à l'agent négociateur de Tim Raines avant Noël mais ils attendent toujours une réponse, voire un accusé de réception. C'est ce qu'a fait savoir hier Bill Stoneman, le vice-président administratif de la formation montréalaise. Raines lui-même n'était pas au courant de l'offre transmise à son agent, Bill Langman.

Stoneman n'a pas voulu dévoiler de chiffres, mais il a admis que l'offre faisait de Raines le joueur le mieux payé des Expos, devant Andre Dawson. C'est certainement un chiffre de près de \$1.5 million par année. L'offre doit être de trois ans, puisque Stoneman a répété que les Expos demeureraient fidèles à leur politique de limiter à cette durée les contrats garantis. Il affirme avoir offert plus d'argent en compensation et s'est dit « très optimiste » qu'elle sera éventuellement acceptée par le clan Raines.

Celui-ci réclame un contrat de cinq ans.

« Mon cas est différent de bien d'autres. Je n'ai que 26 ans, mes meilleures années sont à venir », a-t-il déclaré, après avoir accepté son trophée à titre de joueur de l'année chez les Expos. Raines partait hier soir avec la caravane des Expos, en compagnie du lanceur Floyd Youmans, du gérant Buck Rodgers et de l'instructeur Ron Hansen.

Les deux parties ont cependant un terrain d'entente: les Expos sont en effet prêts à offrir à Raines un contrat de cinq ans, mais dont les deux dernières années ne seraient pas garanties.

De son côté, le voltigeur est prêt à discuter un arrangement qui garantirait les deux dernières années à certaines conditions, dépendant de son rendement. Par exemple, la quatrième année de son contrat pourrait devenir garantie en fonction de son rendement la première saison, et la cinquième, selon les résultats de la deuxième année.

Les Expos s'assureraient ainsi que

Raines ne s'asseoirait pas sur son gros contrat et celui-ci aurait la possibilité d'obtenir entière satisfaction.

Raines affirme rechercher d'abord la sécurité, mais il sort quand on lui demande si c'est encore plus important que l'argent. En fait, il recherche un contrat sécuritaire... et riche.

S'il ne parvient pas à une entente avec les Expos, Raines ira en arbitrage et pourra devenir joueur autonome en 1987.

« Il n'y a pas de joueur indispensable dans le baseball, a souligné le gérant Buck Rodgers, mais c'est un fait que Raines est un élément très, très important au sein des Expos. J'espère que nous allons le garder à Montréal ».

Steve Penney affronterait les Bruins ce soir Perron ne veut pas jouer les bras

RICHARD MILO

(PC) — L'entraîneur du Canadien, Jean Perron, a avoué hier qu'il a contemplé l'idée de faire appel à John Kordic pour donner la réplique aux Bruins de Boston lors du prochain affrontement entre les deux équipes, ce soir.

« Oui, j'ai pensé à me protéger en rappelant Kordic (des Canadiens de Sherbrooke), a-t-il reconnu. Mais je veux gagner et je refuse de m'embarquer dans des règlements de compte, a-t-il ajouté. Nous avons du succès sur le jeu de puissance et je veux leur prouver que ça ne donne rien de jouer les bras ».

Furieux, l'entraîneur du Canadien avait pourfendu les Bruins à la suite de la défaite du Tricolore à Boston, le 5 décembre.

Le dur-à-cuire du Canadien, Chris Nilan, avait notamment livré deux combats de boxe à Jay Miller tandis que le jeune Nevin Markwart, une petite peste, avait généreusement distribué plusieurs coups sournois.

« Il faut se méfier de lui (Markwart) Il peut blesser un de nos joueurs, a précisé Perron, hier. Ce Markwart a déjà dit ouvertement qu'il aime se lancer à la poursuite des meilleurs joueurs de la Ligue nationale », a-t-il ajouté.

L'entraîneur du Canadien a soumis ses joueurs à un exercice d'environ 90 minutes, hier après-midi.

Fidèle à ses habitudes, il a refusé de dévoiler l'identité du gardien qu'il choisira pour affronter les Bruins. Les plus avisés s'attendent cependant à ce que Steve Penney renoue avec la compétition pour la première fois depuis le 19 décembre.

Les Bruins affectionnent le jeu robuste, à l'image des Flames de Calgary. Or les Flames, l'équipe la plus lourde du circuit, se sont payés plusieurs mises en échec contre le jeune Patrick Roy dans la défaite contre le Canadien (6-5), samedi.

Steve Penney a toujours connu du succès contre les Bruins. À son dernier match, Penney a subi la défaite (5-4) contre les Nordiques, à Québec. Il est complètement remis de la blessure à l'épaule qu'il a subie lors de la période d'échauffement du match contre les Devils du New Jersey, le 28 décembre.

Penney faisait par ailleurs l'essai d'une nouvelle paire de jambières lors de l'exercice d'hier.

Butch Goring ne partage évidemment pas l'opinion de Jean Perron au sujet de Nevin Markwart.

« Markwart s'attaque à tous, les gros comme les petits. Demandez-le à Larry Robinson. Si Perron en parle, c'est sans doute parce qu'il (Markwart) accomplit du bon travail », a-t-il révélé.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

Accessoires de bureau

À VENDRE, MOBILIER DE BUREAU PROFESSIONNEL, tout acajou solide: un bureau, un bureau-téléphone, crèche, sofa en cuir, 4 chaises en cuir et divers accessoires en acajou. 5 000\$ ou meilleure offre. S'adresser à Louise Durvage 851-3555. 11-01-86

Antiquités

VENTE ANNUELLE, 25 à 30% de réduction, sur mobiliers de salle à manger, luminaires, et bien d'autres... La Maison Béri, Antiquités, 1029, Béri, de 11h à 18h. 13-01-86

Appareils électro-ménagers

LAVE-VAISSELLE portatif G.E. De luxe, neuf, encore sous garantie. Prix abordable. — 382-9637, soir. 09-01-86

App. Logements

OUTREMENT, rue Dunlop, haut duplex, grand 7½, foyer, occupation immédiate. 900\$/mois. — 379-2632 11-01-86

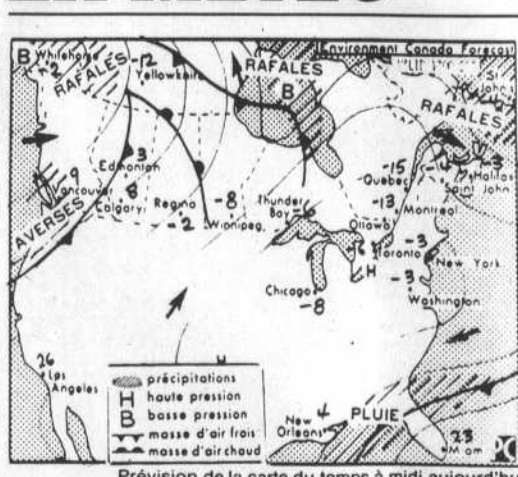
Articles de sport

À VENDRE, ÉQUIPEMENT ski Alpin, pour femme. Jamais utilisé. Valeur 700\$, pour 450\$. — Ski Atomic, Arc-Compteur, hauteur 185 cm, bottes Salomon 74-81, bâtons Karma — 843-7226, 382-5210. 13-01-86

Astrologie

LEVELA. Mésium, clairvoyante, tarots de voyance, verre d'eau, orientation personnelle, perçoit par aura: 722-4333. 16-01-86

LA METEO



Situation générale: une importante dépression juste à l'est de la côte du Labrador continuera à produire des vents forts sur la Basse Côte-nord. Cette dépression a permis à une masse d'air très froid d'envelopper presque tout le Québec; cette masse d'air se propagera vers l'est. Une crête de haute pression avec du beau temps dominera la belle province alors qu'une faible perturbation avec des nuages et des averse de neige traversera le nord-ouest québécois. Demain, les températures seront nettement à la hausse, surtout sur l'ouest et le sud-ouest québécois.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Nébulosité croissante en fin de journée. Vents modérés. Max: -14. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: pluie nuageux et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

La suite: Vents modérés par moments. Max: -13. Jeudi: ciel variable et doux. Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents modérés. Max: -15. Risque de précipitations: 10%. Jeudi: quelques averse de neige et doux.

Automobiles

CAVALIER, type 10, 1984, 5 vitesses, tout équipé, 30,000 km, comme neuve. 6,800\$. Soir: 352-4989. 11-01-86

FIREBIRD 84, noire, 72,000 km, vitres électriques. Après 18 heures: 697-7749. 11-01-86

PARTICULIER: Ford LTD station wagon 78, moteur 351, bonne mécanique, pneus 4 saisons comme neufs, portes vitres électriques, AM-FM cassette, stéréos 850\$, Albert, jour: 384-2621, soir: 373-9284. 10-01-86

Bureaux à louer

LAVAL, VIMONT, bureau ou local, 950 pl. car. 16, Bellefleur Est, près Bld. Laurendes — 667-8864. 15-01-86

Com. Papineau - Mont-Royal, emplacement premier ordre dans édifice neuf, ascenseur, air conditionné, etc., 3,700 p.c. conviendrait notaires, avocats, clinique médicale ou dentaire, autres professions. — 989-9241. 09-01-86

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 p.c., loyers raisonnables, 327-5500. 13-01-86

ROSEMONT, rue Cartier, coin Des Carrières, 6½, bas, cour clôturée, frais peint, 525\$, non-chauffé. — 273-7374 — 271-5374. 13-01-86

AHUNTSIC, 3½ pièces, fermées. Chauffage électrique. Libre 1er avril. — 387-0384, 389-4835. 10-01-86

TETRAVILLE, 4½, chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 315\$/mois. — 355-1102. 15-01-86

COURT TERME, meubles, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

À VENDRE, ÉQUIPEMENT ski Alpin, pour femme. Jamais utilisé. Valeur 700\$, pour 450\$. — Ski Atomic, Arc-Compteur, hauteur 185 cm, bottes Salomon 74-81, bâtons Karma — 843-7226, 382-5210. 13-01-86

PRÉS U. de M. 3½, meublé, chauffé, piscine intérieure. 450\$/mois, à sous-louer. Libre. — 678-6664, 341-1391. 11-01-86

MONT-ROYAL EST, 2156, 4½ semi-chauffé, rénové, 350\$. — 521-5912. 09-01-86

LEVELA. Mésium, clairvoyante, tarots de voyance, verre d'eau, orientation personnelle, perçoit par aura: 722-4333. 16-01-86

CHALET, 1er janvier au 1er mai. Prés pentes de ski Alpin, Val St-Côme, 3 chambres, 2 loges, chauffage, meublé. 7 000\$. — 642-0935. 11-01-86

ST-ADOLPHE D'HOWARD, 5½, foyer, propre, 2e étage, 5 min. pentes de ski. 250\$/sem. — 321-6248, (819) 327-3494. 09-01-86

ST-JOVITE, à 10 min. Mont-Tremblant. Appartement, cuisine, salle de bain privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

MONT-TREMBLANT, 8-10 personnes, foyer, fin de semaine, semaine, saison privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

RESTAURANT-BAR SALON, 120 places, 2 loges. Chiffres d'affaires très intéressants. Après 17h. — 1-4181 339-2053. 22-01-86

CORDONNERIE. Bons chiffres d'affaires, entraînement possible. — 255-6603 après 18h. 352-9561. 09-01-86

COMMERCE DE FLEURS, centre-ville, Sherbrooke, en opération. 15 000\$. Du propriétaire, Denyse. — 819-589-0922. 13-01-86

OCCASION UNIQUE. École de langue, spécialisée en français et anglais. Valeur 150 000\$, réduit pour vente rapide. 75 000\$. — 526-7278, 527-5257, après 17h. 14-01-86

CONDOMINIUMS à louer MONTREAL, près métro, 15 min. du centre-ville, neuf, luxueux, site exceptionnel, vaste 5½, 1 520 p.c., foyer, toilettes, cathédrale, mezzanine, puits de lumière, garage chauffé, etc. Libre 1er février, semi-meublé. 1 100\$/mois. — 255-6643. 15-01-86

ESTRIMONT — 3 km. Mont-Orford, 2 c.c., foyer, fin de semaine, Endroit superbe à louer: février, mars, avril, 700\$/mois. — 819-843-5294 — 568-8860. 13-01-86

COPROPRIÉTÉS à vendre C.D.N. Prés Hôp. Ste-Justine et U. de M., secteur résidentiel. Grands 4½ et 5½, cuisine et salle bain rénovées, très ensoleillées. 39 000\$ à 59 000\$. Occupation immédiate ou juillet 86. Trans-Action Village Suisse, courtier, Carole Bessner 277-9789. 09-01-86

COURS FRANÇAIS, ANGLAIS, Espagnol, Italien, etc. Cours petits groupes. Jour-Soir. Centre Linguistique Européen, 1235, Guy. — 933-6252. 11-01-86

CURRICULUM VITAE 19.95, guide bilingue, 99.95, copies 5 et 4, imprimée, lun-ven, 8h-20h, sam-dim, 10h-17h. Promotions M.S. 335-9273. 20-01-86

DÉMÉNAGEMENT NORMAND DÉMÉNAGEMENTS, Tous genres, à prix spécial. Assurances comprises. — 374-8625. 31-01-86

PRENDRAIS PETITS DÉMÉNAGEMENTS légers, à bas prix. 522-9490. 10-01-86

GILLES JODIN TRANSPORT INC. déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 27-01-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-8491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur, Longue distance, emballage, entreposage, assurance comprise. 253-3275. J.N.O.

DIVERS BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux 287-9759 — 288-4727. 16-01-86

Divers

UN BUREAU 66" x 16" x 29", 9 i-roirs. 2 bureaux 32" x 18" x 25", 4 i-roirs. Une table de nuit 16½ x 16½ x 21", 1 i-roir. Un lit tubulaire, rouge, 39", pas de matelas. — 254-9865, après 8h. 11-01-86

ORGUE TECHNIC U-90, valeur 13 300\$, pour 5 500\$. Orgue Technic U-60, 3 500\$. Financiers Répondeur Sanyo. Clavier Yamaha PS-3, 275\$. Cinéma sonore, marque Chinon, et projecteur et écran, pour 350\$. Répondeur, 355-3396. 09-01-86

EXPANES COMMERCIAUX à louer REZ-DE-CHAUSSEE, 16 000 pi. avec ou moins 2 000 pi. car, bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafond élevé, 550 volts. 768-6641. 09-01-86

À VILLE EMARD, Boul. Monk, 3e étage, chauffé, 35 x 80, 600\$ Libre. — 366-3545. 11-01-86

NOTRE-DAME-RICHMOND, une rue à l'ouest de Guy, ancien bureau de poste rénové, espace commercial à louer, 2 200 p.c., 6½ pièces, 10\$ p.c., 2 toilettes, une cuisine. Entre 9h et 5h: 931-3821. 13-01-86

CHALET à louer CHALET, 1er janvier au 1er mai. Prés pentes de ski Alpin, Val St-Côme, 3 chambres, 2 loges, chauffage, meublé. 7 000\$. — 642-0935. 11-01-86

ST-ADOLPHE D'HOWARD, 5½, foyer, propre, 2e étage, 5 min. pentes de ski. 250\$/sem. — 321-6248, (819) 327-3494. 09-01-86

ST-JOVITE, à 10 min. Mont-Tremblant. Appartement, cuisine, salle de bain privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

MONT-TREMBLANT, 8-10 personnes, foyer, fin de semaine, semaine, saison privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

RESTAURANT-BAR SALON, 120 places, 2 loges. Chiffres d'affaires très intéressants. Après 17h. — 1-4181 339-2053. 22-01-86

CORDONNERIE. Bons chiffres d'affaires, entraînement possible. — 255-6603 après 18h. 352-9561. 09-01-86

COMMERCE DE FLEURS, centre-ville, Sherbrooke, en opération. 15 000\$. Du propriétaire, Denyse. — 819-589-0922. 13-01-86

OCCASION UNIQUE. École de langue, spécialisée en français et anglais. Valeur 150 000\$, réduit pour vente rapide. 75 000\$. — 526-7278, 527-5257, après 17h. 14-01-86

CONDOMINIUMS à louer MONTREAL, près métro, 15 min. du centre-ville, neuf, luxueux, site exceptionnel, vaste 5½, 1 520 p.c., foyer, toilettes, cathédrale, mezzanine, puits de lumière, garage chauffé, etc. Libre 1er février, semi-meublé. 1 100\$/mois. — 255-6643. 15-01-86

ESTRIMONT — 3 km. Mont-Orford, 2 c.c., foyer, fin de semaine, Endroit superbe à louer: février, mars, avril, 700\$/mois. — 819-843-5294 — 568-8860. 13-01-86

COPROPRIÉTÉS à vendre C.D.N. Prés Hôp. Ste-Justine et U. de M., secteur résidentiel. Grands 4½ et 5½, cuisine et salle bain rénovées, très ensoleillées. 39 000\$ à 59 000\$. Occupation immédiate ou juillet 86. Trans-Action Village Suisse, courtier, Carole Bessner 277-9789. 09-01-86

COURS FRANÇAIS, ANGLAIS, Espagnol, Italien, etc. Cours petits groupes. Jour-Soir. Centre Linguistique Européen, 1235, Guy. — 933-6252. 11-01-86

CURRICULUM VITAE 19.95, guide bilingue, 99.95, copies 5 et 4, imprimée, lun-ven, 8h-20h, sam-dim, 10h-17h. Promotions M.S. 335-9273. 20-01-86

DÉMÉNAGEMENT NORMAND DÉMÉNAGEMENTS, Tous genres, à prix spécial. Assurances comprises. — 374-8625. 31-01-86

PRENDRAIS PETITS DÉMÉNAGEMENTS légers, à bas prix. 522-9490. 10-01-86

GILLES JODIN TRANSPORT INC. déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 27-01-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-8491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur, Longue distance, emballage, entreposage, assurance comprise. 253-3275. J.N.O.

DIVERS BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux 287-9759 — 288-4727. 16-01-86

EXPANES COMMERCIAUX à louer REZ-DE-CHAUSSEE, 16 000 pi. avec ou moins 2 000 pi. car, bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafond élevé, 550 volts. 768-6641. 09-01-86

À VILLE EMARD, Boul. Monk, 3e étage, chauffé, 35 x 80, 600\$ Libre. — 366-3545. 11-01-86

NOTRE-DAME-RICHMOND, une rue à l'ouest de Guy, ancien bureau de poste rénové, espace commercial à louer, 2 200 p.c., 6½ pièces, 10\$ p.c., 2 toilettes, une cuisine. Entre 9h et 5h: 931-3821. 13-01-86

CHALET à louer CHALET, 1er janvier au 1er mai. Prés pentes de ski Alpin, Val St-Côme, 3 chambres, 2 loges, chauffage, meublé. 7 000\$. — 642-0935. 11-01-86

ST-ADOLPHE D'HOWARD, 5½, foyer, propre, 2e étage, 5 min. pentes de ski. 250\$/sem. — 321-6248, (819) 327-3494. 09-01-86

ST-JOVITE, à 10 min. Mont-Tremblant. Appartement, cuisine, salle de bain privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

MONT-TREMBLANT, 8-10 personnes, foyer, fin de semaine, semaine, saison privée. 275\$/sem. — 819-425-8393 15-01-86

RESTAURANT-BAR SALON, 120 places, 2 loges. Chiffres d'affaires très intéressants. Après 17h. — 1-4181 339-2053. 22-01-86

CORDONNERIE. Bons chiffres d'affaires, entraînement possible. — 255-6603 après 18h. 352-9561. 09-01-86

COMMERCE DE FLEURS, centre-ville, Sherbrooke, en opération. 15 000\$. Du propriétaire, Denyse. — 819-589-0922. 13-01-86

OCCASION UNIQUE. École de langue, spécialisée en français et anglais. Valeur 150 000\$, réduit pour vente rapide. 75 000\$. — 526-7278, 527-5257, après 17h. 14-01-86

CONDOMINIUMS à louer MONTREAL, près métro, 15 min. du centre-ville, neuf, luxueux, site exceptionnel, vaste 5½, 1 520 p.c., foyer, toilettes, cathédrale, mezzanine, puits de lumière, garage chauffé, etc. Libre 1er février, semi-meublé. 1 100\$/mois. — 255-6643. 15-01-86

ESTRIMONT — 3 km. Mont-Orford, 2 c.c., foyer, fin de semaine, Endroit superbe à louer: février, mars, avril, 700\$/mois. — 819-843-5294 — 568-8860. 13-01-86

COPROPRIÉTÉS à vendre C.D.N. Prés Hôp. Ste-Justine et U. de M., secteur résidentiel. Grands 4½ et 5½, cuisine et salle bain rénovées, très ensoleillées. 39 000\$ à 59 000\$. Occupation immédiate ou juillet 86. Trans-Action Village Suisse, courtier, Carole Bessner 277-9789. 09-01-86

COURS FRANÇAIS, ANGLAIS, Espagnol, Italien, etc. Cours petits groupes. Jour-Soir. Centre Linguistique Européen, 1235, Guy. — 933-6252. 11-01-86

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Le groupe détenait 33 % du marché québécois en 1984

Les magasins d'ameublement B.V. visent une expansion du côté de l'Ontario en 1986

CLAUDE TURCOTTE

Les magasins d'ameublement B.V., qui regroupent près de 200 marchands et qui célèbrent cette année leur 25e anniversaire, désirent connaître une forte expansion du côté de l'Ontario et visent un objectif de 300 membres avant la fin de 1986.

En 1984, ce regroupement détenait 33 % du marché de l'ameublement et des appareils électroménagers au Québec et 12 % du marché canadien, pour un chiffre d'affaires de \$ 350 millions. En 1985, la hausse globale des ventes de ces produits au Canada aurait été d'environ 8 %, alors que les magasins B.V. estiment avoir haussé leurs propres ventes d'un peu plus de 15 %, ce qui impliquerait donc une hausse de leur part de marché, qui pour le moment n'est pas connue avec exactitude.

Avec 33 % du marché québécois, les magasins B.V. (pour Bonne Valeur ou Best Value) arrivent au premier rang parmi les sept principaux groupes qui convoitent ce marché. Cantrex, un autre regroupement de marchands indépendants arrive au deuxième rang avec une part de marché de 25 %. Les magasins B.V. seraient aussi au premier rang canadien parmi les regroupements indépendants, mais tout de même loin derrière les grands magasins et les chaînes de magasins de meubles.

Le groupe B.V. constitue tout de même un pouvoir d'achat important, puisqu'il représente 12 % du volume total de CAMCO (General Electric, Hotpoint, Moffat) et 9 % d'Inglis, qui sont des fabricants de produits électroménagers très connus. Les magasins B.V. effectuent entre 80 % et 90 % de leurs achats au Canada et entre 65 % et 70 % au Québec.

Pour le moment, la plupart des magasins B.V. sont situés au Québec, quelques autres se trouvent dans les provinces de l'Atlantique et une vingtaine sont en Ontario, dans des régions limitrophes au Québec, par conséquent largement au service de populations francophones.

Récemment, on a ouvert un bureau B.V. à Ottawa avec l'objectif d'ajouter au réseau de 70 à 80 nouveaux points de vente avant la fin de 1986. Au moins une vingtaine d'autres pourraient être ouverts, particulièrement dans la région de Québec, et ailleurs à l'est du Québec.

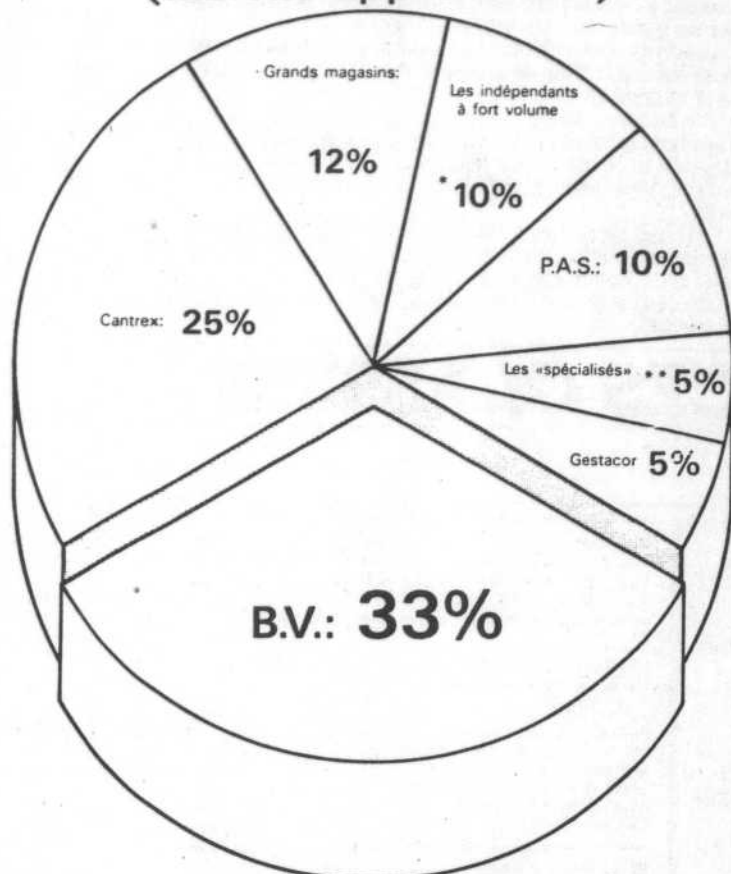
Le but premier d'un regroupement comme celui des magasins B.V. est évidemment d'obtenir un pouvoir d'achat plus concurrentiel. Mais, de plus en plus, le regroupement B.V. met l'accent sur d'autres aspects, notamment celui de la publicité. Le budget de publicité du groupe a doublé en 1985 et il doublera encore en 1986 pour atteindre \$ 750,000. Cette année encore, ces marchands offriront à leurs clients un concours du 25e anniversaire et ils mousseront la concurrence entre eux par la remise de trophées, etc.

Les \$ 750,000 seront en grande partie investis dans des encarts publicitaires et dans des annonces publiées dans les journaux régionaux. Il n'est pas question pour le moment de mener des campagnes de prestige dans les grands médias pour mieux faire connaître le nom et l'image B.V., comme d'autres groupements de même nature, tels Ro-Na et Métro-Richelieu, ont pu le faire.

Comme dans ces regroupements très connus, les marchands membres de B.V. possèdent chacun une action légale de leur groupe. Comme ces membres tiennent beaucoup à conserver leur indépendance et à préserver l'identité de leur commerce, ils détiennent l'entière liberté de mettre l'accent sur la bannière B.V. ou au contraire de faire ressortir surtout l'image personnelle de leur propre magasin.

D'une manière générale, les magasins B.V. offrent des produits dits

RÉPARTITION DES VENTES D'AMEUBLEMENT AU QUÉBEC (tableau approximatif)



Comme le groupe B.V., Cantrex et P.A.S. sont des regroupements de marchands indépendants. Les grands magasins sont des noms connus, tels Eaton et La Baie. Dans les indépendants à fort volume, on retrouve des noms comme Pascal et Brault-Martineau. Les « spécialisés » offrent en général le meuble contemporain, tels Mariette Clermont, Claude Fontaine, Domicil et Château d'aujourd'hui.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COLLÈGE PRIVÉ recherche

Un Professeur de Mathématiques qualifié

(niveau secondaire)

Envoyez curriculum vitae:

Dossier 1297
LE DEVOIR
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué.
H2Y 3S6

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



Les Services administratifs Vigi Ltée, une entreprise gérant plusieurs établissements privés conventionnés, centres d'accueil d'hébergement et centres hospitaliers de soins de longue durée, recherche pour son service des ressources humaines les services d'un:

CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (poste à temps complet) 2e concours

EXIGENCES:

- Diplôme d'études universitaires en relations industrielles;
- Au moins deux (2) ans d'expérience dans un poste comportant des responsabilités similaires;
- Connaissance du réseau des Affaires sociales.

RÉMUNÉRATION:

La rémunération sera basée sur les normes actuellement en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service accompagnée de l'exigence salariale avant le 22 janvier 1986.

Les Services administratifs Vigi Ltée
11,730 rue Déry
Montréal-Nord (Québec)
H1G 4C3

SOUS PLI CONFIDENTIEL

L'employeur assure l'égalité des chances de l'emploi.

Chef Bilingue de L'Introduction Des Instances 26 700 \$ — 33 000 \$

La direction du tuteur public du ministère du Procureur général recherche une personne qui aidera le tuteur public à fournir les rapports prévus par la loi à l'usage des tribunaux et concernant la garde des enfants et leur pension alimentaire dans les instances de divorce et de garde. La personne choisie devra recueillir et analyser les renseignements obtenus par des contacts indirects et des entrevues avec les parties en cause, les responsables scolaires, etc. Lieu de travail: 180, rue Dundas ouest, Toronto.

Exigences: Maîtrise ou baccalauréat en sciences sociales, allié à plusieurs années d'expérience du travail social. Aptitude à faire l'évaluation des données empiriques et à analyser et faire une appréciation critique des rapports des travailleurs sociaux au sujet des enfants dans les instances de divorce et de garde des enfants pour assurer l'exactitude et l'utilité des renseignements utilisés dans le processus décisionnel. Aptitude à effectuer des enquêtes en profondeur, à rédiger des rapports professionnels de travailleur social et à faire des recommandations au tuteur public et à la magistrature. Connaissance des principes et pratiques communément acceptés dans le domaine du travail social. Connaissance des lois relatives à ces questions et des ressources communautaires. Maîtrise de l'anglais et du français. Tous les candidats doivent posséder un esprit analytique et manifester une compréhension bienveillante mais objective des besoins des enfants en pleine crise familiale.

Veillez soumettre votre curriculum vitae avant le 31 janvier au: Dossier AG/15B/86, Ministère du Procureur général, Ressources humaines, 14e étage, 18, rue King est, Toronto (Ontario) M5C 1C5.

Chances d'embauche égales pour tous



Fonction publique Ontario

CP Air cherche à obtenir une participation dans CN Hôtels

TORONTO (PC) — CP Air a eu des entretiens avec CN Rail au sujet d'une participation dans CN Hôtels, a fait savoir mardi la société aérienne dont le siège est à Vancouver.

Selon les porte-parole des deux parties, il s'agit d'entretiens préliminaires.

CP Air, filiale de Canadian Pacific Ltée de Montréal, est intéressée à avoir des hôtels dans toutes les grandes villes du Canada, y compris deux où nous n'avons pas d'hôtels à l'heure actuelle, Vancouver et Ottawa », a dit le porte-parole Jim McKeachie.

CN Hôtels, une division de CN, exploite des hôtels à Vancouver, à Ottawa et dans six autres villes.

M. McKeachie a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'entretiens préliminaires et que rien n'avait

été conclu. Il s'est refusé à préciser si CP Air voulait acheter la branche CN Hôtels ou à réunir cette dernière à sa propre division hôtellerie.

À Montréal, M. Don Law a déclaré au nom de CN que la compagnie n'était pas intéressée à vendre ses établissements mais, a-t-il indiqué, « nous cherchons une certaine forme d'association ». Il estime qu'il est trop tôt, à ce stade-ci des négociations, pour se prononcer sur la forme que pourrait prendre cette association.

En octobre dernier, M. William Stinson, président de CP Ltée, avait déclaré qu'il envisageait d'acheter CN Hôtels. La Division hôtellerie de CP Air exploite 22 établissements au Canada, en Israël et en Allemagne fédérale.

de « milieu de gamme », ce qui vise le créneau de clientèle le plus large possible.

Les magasins d'ameublement B.V. sont une société commerciale fondée en 1961 par un groupe de marchands de la région de Montréal. Vers 1964, on a commencé un recrutement à l'extérieur de Montréal. Depuis les années 70, les magasins B.V. ont un bureau central et un directeur général permanent. La pénétration du marché dans les provinces voisines a commencé en 1983.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



Grande entreprise d'importance nationale

Les recettes annuelles de cette société bien canadienne dépassent le milliard de dollars. Vous perfectionnerez les systèmes, dirigerez un personnel nombreux et ferez partie du comité de direction à titre de...

V.-p., Finances

Vous évoluerez dans un milieu particulièrement stimulant, entouré d'un groupe important de cadres et de spécialistes de haut niveau. Vous serez en outre motivé par les défis et les avantages nombreux offerts par un employeur de cette envergure.

Stratège financier exemplaire et motivateur de premier rang, vous assumerez actuellement avec succès un rôle important de direction financiers supérieure au sein d'une grande entreprise moderne. Contactez-nous en mentionnant le Projet 51208. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Infographie, Édition électronique

La société parente domine le marché interentreprises dans cette branche de l'informatique aux États-Unis. Pour sa part, la division canadienne s'apprête à prendre un essor considérable dans les mois à venir. Associez-vous à cette réussite imminente à titre de...

V.-P. Directeur Général (bureau de Montréal)

La société est fournisseur mono-source d'applications et de systèmes de sortie de données. Elle est à l'avant-garde du marché du traitement d'images au laser, de l'édition électronique et de l'infographie.

En liaison directe avec le P.-d.g. canadien, vous miserez sur votre sens d'entreprise et vos talents commerciaux supérieurs pour développer les affaires.

Le produit est valorisant et la demande s'annonce forte. Prenez place à la ligne de départ: Projet 51221. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Agence immobilière Numéro un

Cette agence immobilière d'importance nationale a toujours placé la motivation de son effectif en tête de ses priorités. Et sa réussite, année après année, lui donne raison. C'est dans cet esprit que vous animerez l'équipe québécoise à titre de...

Vice-président, Québec

L'immobilier québécois n'a plus de secrets pour vous. Vous êtes un leader né, un motivateur hors pair qui sait communiquer son enthousiasme débordant à la force de vente.

Actuellement dans les ventes commerciales ou dans une fonction marketing, vous êtes versé dans les techniques modernes de commercialisation. Et vous savez recruter, former et diriger.

Soyez l'inspiration d'une équipe gagnante et rehaussez encore plus votre carrière. Projet 51222. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750

Le CPQ réclame la fermeture de la raffinerie de sucre

(PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est revenu à la charge, hier, pour réclamer la fermeture de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire.

« Il faut fermer au plus tôt cette entreprise d'État chroniquement déficitaire qui coûte de plus en plus cher aux contribuables québécois », a déclaré le CPQ dans un communiqué publié au lendemain de la publication du rapport annuel de cette entreprise.

Dans ce rapport, le président de la raffinerie, M. André Marier, fait état de la nécessité d'un investissement additionnel de \$ 12 millions pour rendre l'usine rentable.

Tout en réitérant une demande qu'il avait déjà faite en juin dernier, le CPQ souligne que le dernier rapport annuel de la raffinerie vient confirmer encore une fois que la situation actuelle ne peut plus être tolérée.

« Il serait irresponsable que le gouvernement se rende à une certaine rhétorique voulant que l'on y injecte \$ 12 millions additionnels. Les millions demandés ne changeraient strictement rien à la situation », soutient le Conseil.